



Économie

Les Africaines qui font la différence

**Commerce intra-africain :
La ZLECAF est-elle
viable?**

**RSE en Afrique : Un
investissement
stratégique loin de la
philanthropie**

**Docteur Michel Sidibé :
«La santé des populations
africaines, un puissant
moteur économique»**



Expertise en Intelligence Économique

Des informations contextualisées pour
des décisions stratégiques éclairées

📞 +225 27 22 54 84 40

✉️ Info@bloomfield-intelligence.com



“La synergie de nos compétences à votre service”



GUICOPRES BTP
INFRASTRUCTURES
ROUTIERES ET BATIMENT



KAKANDE INDUSTRIE
AGRO-INDUSTRIE
MINES



GMI
NEGOCE ET COMMERCE
INTERNATIONAL

KAKANDE IMMO
PROMOTION IMMOBILIERE
GESTION PATRIMONIALE



NALOU TRANSIT
LOGISTIQUE,
TRANSIT ET FRET

CONSTRUISSONS ENSEMBLE NOTRE AVENIR



BP: 2150 Kagbelen plateau Commune de Kagbelen Conakry Republique de Guinee



www.groupe-guicopres.com info@groupe-guicopres.com +224 655 44 00 00

Sommaire



06

Mahamoud Ali Youssouf : Un Diplomate chevronné pour piloter l'Union Africaine



26

Numérique : PORTEO S.A en charge de la construction du Data Center du Gabon



48

Christiane Hounou : Quand la tech se conjugue au féminin

05 Éditorial

06 En hausse

09 En brèves

Développement

12 Commerce intra-africain : La ZLECAF est-elle viable?
27 Afrique : Les femmes sur le toit du continent
39 Tchad : Mieux utiliser les ressources pétrolières pour le désenclavement

Le Saviez-vous ?

42 Franc CFA : Les différences entre l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique Centrale

Tableau de Bord

43 Ossende Afana : un héritage et une mémoire à honorer

Champions du mois

45 Nicole Ndoubayo : leader et pionnière de l'entrepreneuriat féminin
48 Christiane Hounou : Quand la tech se conjugue au féminin
50 Anas Seko : L'activiste vert au service de la planète

Grand Angle

53 Docteur Michel Sidibé : « L'Afrique ne pourra pas atteindre un développement durable sans une population en bonne santé »

Industrie et Mines

58 Énergie : Le Sénégal nouvelle puissance gazière et pétrolière
60 Conflit entre Barrick Gold et le Mali : Tout est bien qui finit bien

RSE & Développement Durable

62 RSE en Afrique : Un investissement stratégique loin de la philanthropie
64 ONG « Bénin Villes Propres » : Une référence en matière de salubrité

Banques et Finances

66 Côte d'Ivoire : Koné Daouda Soupkafolo prend le contrôle de Versus Bank

Ports et Aéroports

69 Infrastructures : 80 millions d'euros de la BAD pour moderniser le Port de Cotonou

Tech • Communication • Médias

71 Héritage de Sarwat Hussain : Les hommages du département de journalisme de l'Université d'Osmania

Agriculture

72 Afrique de l'Ouest et du Centre : Cinq pays en partenariat pour accélérer la transition agroécologique

Zone Franche

78 «Africa must unite»

Administration / Marketing

Président Directeur Général
Léon Anjorin KOBODEU

Conseiller Spécial
Noël YAO

Chargée de clientèle
Séphora Laurie ADOMOU

Responsable Commerciale
Adriana YEHOUEOUNOU

RÉDACTION

Directeur de la Publication
Mamadou Lamine DIATTA

Directeur des Rédactions,
Chargé des Suppléments
Josué Blaise MBANGA KACK

Directeur Éditorial
Eric CHINJE

Conseiller Editorial
Jean Victor NKOLO

Rédactrice en Chef

Ronie Floride AGAMMA

Secrétaire de Rédaction
Jesdias LIKPETE

Direction artistique /
Maquette
Isidore Cossi AZA

IMPACT BUSINESS est édité

par
MINDO CONSULTANTS,
imprimé à 10.000
exemplaires

Tél : 00229 0197304383
Whatsapp : 0033 651154655
Maro militaire, rue 203,
proche Bâtimat, Cotonou

Éditorial

Par Mamadou Lamine DIATTA



Pour que l'Afrique commerce avec l'Afrique

L'image est saisissante : au moment où la vieille Europe, la résiliente Amérique, la mystérieuse Océanie et l'ambitieuse Asie ont fini de s'imposer et d'étonner la planète, l'Afrique reste encore un immense réservoir de ressources naturelles qui peine à prendre son envol économique...

Mais la Zone de libre-échange continental africaine (ZLECAF) n'est plus cette arlésienne dont se gaussaient les Afro-pessimistes invétérés. Elle a réussi un décollage plein gaz depuis le 1er janvier 2021, grâce au lancement officiel des échanges sans droits d'importation, autrement dit, sans les taxes sur les biens importés ni les barrières tarifaires qui plombaient jusque-là le commerce entre pays africains. Aujourd'hui, cet espace continental intégré suscite de réels espoirs.

Pourtant, bien avant la ZLECAF, de nombreuses initiatives ont tenté de fédérer et de connecter économiquement les 54 pays africains autour de l'idéal du développement et du progrès collectif. Pêle-mêle, on pense notamment à la stratégie de Monrovia ou encore au Plan d'action de Lagos pour le développement de l'Afrique, une stratégie volontariste lancée en grande pompe en 1980 par l'OUA. Ce plan visait à renforcer les économies du continent, à atteindre l'autosuffisance alimentaire et à arrimer enfin l'Afrique à la marche frénétique d'un monde en perpétuelle évolution. Mais l'initiative a fait un flop retentissant en raison des contradictions internes, des chocs économiques et surtout de la forte dépendance du continent à l'Occident.

Alors que le monde entier désespérait de l'Afrique, le leadership des présidents Abdoulaye Wade (Sénégal), Thabo Mbeki (Afrique du Sud), Abdelaziz Bouteflika (Algérie), Hosni Moubarak (Égypte) et Olusegun Obasanjo, puis Umaru Yar'Adua (Nigeria), a permis la naissance, en 2007, au sommet d'Alger, du Nouveau Partenariat pour le Développement

de l'Afrique (NEPAD). Un projet futuriste, fusion du Plan Oméga pour l'Afrique et du Partenariat du Millénaire pour le redressement de l'Afrique (MAP). Cependant, l'influence prépondérante de l'Afrique du Sud, qui a fini par phagocytter et cannibaliser le projet, est l'une des raisons avancées pour expliquer l'échec de ce énième plan de développement.

En vérité, tous ces projets avaient un dénominateur commun : ne pas miser uniquement sur l'aide au développement, perçue à la fois comme une charité et un poison, maintenant l'Afrique dans les abîmes de la dépendance. Autrement dit, dès les premières heures de l'indépendance, les dirigeants africains n'ont pas croisé les bras. Au contraire, ils ont mené des réflexions profondes pour mettre en œuvre des stratégies de mobilisation des populations afin de bâtir un modèle productif robuste et durable. Mais au final, ce sont surtout les plaintes, les déceptions et les larmes qui ont marqué l'histoire.

C'est dans ce contexte que la ZLECAF apparaît aujourd'hui comme la nouvelle flamme qui permet à l'Afrique d'entretenir l'espoir.

Et les statistiques sont encourageantes. Ce marché intégré de 1,4 milliard de consommateurs ambitionne de faire passer le commerce intra-africain de 14 % à 34 %, générant des flux financiers estimés à 2 400 milliards de dollars à travers les 54 pays du continent. Mieux encore, en favorisant la libre circulation des biens et services, la ZLECAF incite, par ricochet, les leaders africains à booster leur industrie, véritable pourvoyeuse d'emplois, de richesses et de valeur ajoutée. Une manière de faire d'une pierre plusieurs coups, car à terme, cette initiative prometteuse aboutira à une transformation structurelle et à une réelle connexion des économies africaines.

La ZLECAF représente aujourd'hui la plus vaste zone de libre-échange au monde depuis la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Mahamoud Ali Youssouf : Un Diplomate chevronné pour piloter l'Union Africaine



Lors du 38^e sommet de l'Union africaine, qui s'est tenu les 15 et 16 février 2025 à Addis-Abeba, Mahamoud Ali Youssouf a été élu président de la Commission de l'Union africaine. Il succède au Tchadien Moussa Faki Mahamat. À l'issue d'un processus électoral, régi par un vote secret exigeant une majorité des deux tiers des États membres, Mahamoud Ali Youssouf a été élu à la tête de la Commission de l'Union Afrique, en remplacement de Tchadien Moussa Faki Mahamat. Son mandat de quatre ans à la tête de la Commission de l'Union africaine s'annonce déterminant pour la mise en place d'initiatives continentales visant à promouvoir la paix, la sécurité et le développement durable en Afrique. Diplomate expérimenté, Mahamoud Ali Youssouf, 59 ans, a été ministre des Affaires étrangères de Djibouti pendant près de deux décennies. Sa longue expérience dans la diplomatie africaine et internationale a joué en sa faveur face à des adversaires de taille, notamment le Kényan Raila Odinga, donné favori avant le scrutin, et le Mauricien Anil Gayan.

Né le 2 septembre 1965 à Djibouti, Mahamoud Ali Youssouf a suivи des études en langues étrangères appliquées à l'Université Lyon II avant d'obtenir un magistère en management à l'Université Laval (Canada) en 1995. Sa carrière diplomatique débute en 1992 au ministère des Affaires étrangères de Djibouti, où il gravit rapidement les échelons : conseiller d'ambassade, directeur du département Monde arabe, puis ambassadeur en Égypte de 1997 à 2001. En 2001, il est nommé ministre délégué à la Coopération internationale avant d'accéder, en 2005, au poste de ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, fonction qu'il exercera jusqu'à son élection à la tête de la Commission de l'Union africaine. En succédant à Moussa Faki Mahamat, Mahamoud Ali Youssouf devra naviguer entre diplomatie et défis structurels pour renforcer la cohésion de l'organisation. Ses priorités incluront la consolidation des réformes institutionnelles de l'UA, le renforcement des relations intra-africaines et une réponse efficace aux crises politiques et économiques qui affectent le continent.

Nguéto Tiraina Yambaye : Un Visionnaire au Service de la Finance Africaine

Le Tchadien Nguéto Tiraina Yambaye, directeur général du Fonds Africain de Garantie et de Coopération Économique (FAGACE), a été élu président du Club des Dirigeants des Banques et Établissements Financiers d'Afrique (CDBEFA). Cette élection est intervenue à l'occasion des journées annuelles du Club en février 2025, un événement phare réunissant les principaux acteurs du secteur bancaire et financier africain, qui s'est tenu à Cotonou, la capitale économique béninoise. Crée en janvier 1989 à Lomé, au Togo, le CDBEFA est une association à but non lucratif regroupant les dirigeants des principales banques africaines, incluant présidents, vice-présidents et directeurs généraux. Sa mission est de répondre aux besoins d'information et de formation de ses membres, tout en favorisant une réflexion stratégique sur les objectifs à atteindre et les moyens nécessaires pour y parvenir. À la tête du FAGACE depuis 2020, M. Yambaye a renforcé le rôle de l'institution dans le financement du développement économique en Afrique. Grâce à un programme ambitieux de réformes, le FAGACE, qui regroupe aujourd'hui 14 pays membres, collabore avec plus de 100 partenaires financiers. Ces efforts ont permis de mobiliser plus



de 4 500 milliards de francs CFA en crédits destinés à soutenir les économies des États membres. Ancien ministre de l'Économie, du Plan et du Développement du Tchad, et ex-administrateur du FMI, Nguéto Tiraina Yambaye a dynamisé le FAGACE depuis son arrivée en juillet 2020, avec un mandat renouvelé en 2024.

Dr Johnson Asiamah : Un Technocrate Rompu à la Manœuvre pour Redresser l'Économie Ghanéenne



Le nouveau gouverneur de la Banque centrale du Ghana, Dr Johnson Asiamah, a pris fonction le lundi 3 février 2025. Cette entrée en fonction fait suite à la décision de l'ancien gouverneur, Dr Ernest Addison, de partir en congé avant sa retraite prévue le 31 mars 2025, marquant ainsi la fin de son mandat de huit ans. La priorité d'Asiamah sera de

relancer une économie en perte de vitesse, tout en maîtrisant une inflation galopante. Avec un taux d'inflation atteignant 23,8 % en décembre 2024, la stabilité économique du pays demeure fragilisée. La Banque centrale vise un taux inférieur à 8 %. Économiste de formation et technocrate reconnu, le nouveau gouverneur succède à Dr Ernest Addison à la tête de l'institution. Fort de 23 ans d'expérience au sein de la Banque centrale du Ghana, dont un mandat en tant que deuxième vice-gouverneur entre 2016 et 2017, ce spécialiste des politiques monétaires possède une connaissance approfondie du système bancaire ghanéen. Titulaire d'un doctorat en économie de l'Université de Southampton, au Royaume-Uni, Dr Johnson Asiamah incarne une continuité stratégique à la tête de l'institution, tout en ayant la mission de relever des défis majeurs tels que la stabilisation du cedi ghanéen, l'amélioration des réserves de change et le soutien à la croissance économique.

FORMULAIRE D'ABONNEMENT MAGAZINE



COORDONNÉES

NOM : PRENOM :

ENTREPRISE OU ORGANISATION :

ADRESSE : VILLE :

EMAIL : CONTACT :

ABONNEMENT

Un an (12 numéros): 55 000 FCFA (84 Euros) Deux ans (24 numéros): 110 000 FCFA (168 Euros)

Abonnement multiple d'un an (12 numéros):

(Fournir la liste des adresses des destinataires s'il ne s'agit pas d'un envoi groupé)

55.000 FCFA (84 Euros) _____ abonnements, soit un montant de : _____ FCFA (..... Euros)

Commande d'un numéro : 5000 FCFA (8 Euros)

Envoyez cette fiche d'abonnement en précisant votre mode de règlement

Téléphone : +229 01 97 30 43 83

Adresse : Maro militaire, rue 203, proche Bâtimat, Cotonou, Bénin

Email : contact@mindo-consultants.com

IMPACT BUSINESS EST ÉDITÉ PAR MINDO CONSULTANTS

Burkina Faso

Idrissa NASSA rachète les actifs de TOTAL Énergies



Idrissa NASSA, PDG de Coris invest Group, est le nouvel acquéreur des actifs de la compagnie française d'hydrocarbures TOTAL Énergies au Burkina Faso. Cet accord stratégique vise à renforcer l'autonomie énergétique de son pays et, ainsi, garantir un service de qualité à tous les utilisateurs. Par cette acquisition, Coris Invest Group franchit une étape décisive dans son engagement à contribuer à la construction d'un Burkina Faso prospère en investissant dans des secteurs clés pour le développement national.

Cryptomonnaie en Afrique

Le fisc nigérian réclame plus de 80 milliards de dollars à Binance

La Société de cryptomonnaie Binance, dirigée par Changpeng Zhao doit verser plus de 80 milliards de dollars aux autorités fédérales du Nigéria, pour plusieurs manquements relatifs au non-paiement de la TVA, de l'impôt sur les sociétés, l'absence de déclaration fiscale et pour complicité présumée dans l'évasion fiscale de ses utilisateurs. Pour cause, le fisc nigérian estime que la plateforme a une «présence économique significative» sur le territoire et doit, de ce fait, s'acquitter de l'impôt sur les sociétés. La justice nigériane lui réclame également 2 milliards de dollars d'impôts impayés, assortis d'une pénalité annuelle de 10% sur les montants dus et d'un taux d'intérêt de 26,75%, basé sur le taux directeur de la Banque centrale du Nigéria.

Madagascar

Le minier Rio Tinto apporte un soutien de 20 millions \$ pour la réhabilitation de la RN13

Antananarivo, la capitale Malgache, les travaux de réhabilitation de la RN13 vont se poursuivre grâce au financement de 20 millions \$ du groupe minier anglo-australien Rio Tinto. L'accord a été signé le 22 février 2025. Longue de 493 km, la RN13 est l'une des principales routes de Madagascar. Située entre de reliefs accidentés avec quelques axes goudronnés délabrés sur de longues distances, et difficile d'accès, elle relie Ihosy-Betroka (120 km), puis Betroka-Ambovombe



sur une distance de 263 km. Cher au gouvernement, le projet vise à améliorer l'accessibilité des régions intérieures, et à réduire les défis de mobilité dans Antananarivo, la capitale.

Mécanisation Agricole

L'allemand Volkswagen apporte son expertise au Nigeria



e géant constructeur automobile allemand Volkswagen va intervenir dans le processus de la mécanisation de l'agriculture au Nigeria. Après l'inauguration au Rwanda, en

octobre dernier, d'un centre d'assemblage et de livraison de tracteurs électriques alimentés avec l'énergie solaire dans le district de Bugesera, Volkswagen projette d'introduire des e-tracteurs au Nigeria. Le Nigeria, où l'agriculture représente 22,7 % du PIB et emploie 34 % de la population active, vise, avec le soutien du gouvernement allemand, à atteindre la norme de 1,5 cheval-vapeur par hectare recommandée par la FAO, contre seulement 0,027 actuellement.

Exportation du Café

Le Kenya à la conquête du marché asiatique



Un des principaux produits agricoles d'exportation, avec le thé et les produits horticoles, le café kényan va connaître une expansion vers le

marché asiatique surtout en Chine et en Corée du Sud. L'Autorité agricole et alimentaire (AFA) du pays, en marge de l'édition 2025 du Salon africain du commerce du café qui s'est tenu le 20 février dernier à Nairobi, entamé des négociations commerciales avec plus de 50 importateurs venus de ces deux pays. Avec 94 % de sa production de café destinée à l'exportation, le pays espère conquérir ces deux marchés qui représentent respectivement le 2ème et le 3ème importateurs asiatiques de café derrière le Japon.



Algérie

2,5 milliards de dollars, pour la construction de 5 usines de dessalement

Pour répondre aux besoins urgents en eau potable dans plusieurs régions, l'Algérie a lancé un projet de dessalement d'eau de mer avec la réalisation de cinq usines. Pour un budget de 2,5 milliards de dollars, le projet d'envergure pour le pays a été achevé en un temps record de 25 mois, grâce à un travail continu, 24 heures sur 24, mobilisant pas moins de 10 000 travailleurs. Il vise à limiter la dépendance aux importations en eau potable du pays.



Criminalité financière

La BAD et Interpol signent une lettre d'intention

La Banque africaine de développement (BAD) et Interpol améliorent leur collaboration pour mieux lutter contre la criminalité financière à travers la signature d'une lettre d'intention qui a eu lieu, le 20 février 2025. À travers cet accord, Akinwumi Adesina, de la BAD, et Valdecy Urquiza, secrétaire général d'Interpol, s'engagent à protéger les ressources de développement et à veiller à ce qu'elles parviennent bien à leurs bénéficiaires grâce à la construction des infrastructures vitales comme l'eau, la santé, l'énergie et l'alimentation.

Africa Global Logistics

Le malien Mohamed Diop nommé directeur général délégué

Si nommé « super logisticien » avec plus de 30 ans d'expérience dans le domaine et le shipping, dont 22 ans passés au sein d'AGL-Africa Global Logistics, le malien Mohamed Diop a été nommé Directeur Général Délégué du groupe portuaire international. Par ce nouveau poste, il a la lourde responsabilité de conduire et de développer les activités du groupe sur le continent à travers ses axes prioritaires que sont : la croissance démographique, le commerce intra-africain, la transition énergétique, la digitalisation, l'ancre local



et social du groupe ainsi que la poursuite de son engagement en faveur du développement des talents et du renforcement des compétences.

Filière cacaoyère en Afrique de l'ouest

Le Ghana et la Côte d'Ivoire œuvrent pour un mécanisme de prix durable

Pour assurer une rémunération plus équitable aux producteurs de la filière cacaoyère en Afrique de l'Ouest, la Côte d'Ivoire et le Ghana se donnent la main afin de dynamiser les projets en cours, d'intensifier la recherche et les innovations industrielles et de mettre en place un mécanisme de prix durable. Mardi 25 février 2025 à Abidjan, les deux parties ont, à travers l'initiative

Cacao Côte d'Ivoire-Ghana (ICCIIG) lancée en 2018, entamé des négociations afin de limiter les charges liées aux difficultés économiques qui pèsent sur les producteurs. À noter que, sur la production mondiale de cacao, les deux pays représentent 65 % et ne perçoivent que moins de 6 % des revenus générés par l'industrie du chocolat, estimée à environ 130 milliards de dollars par an.

Union Africaine

Selma Malika Haddadi élue vice-présidente



Après un match serré entre six candidats de la région Afrique du Nord, Selma

Malika Haddadi, une diplomate algérienne, a été élue vice-présidente de la Commission de l'Union africaine (UA). La diplomate de 47 ans s'est imposée après le retrait des candidates libyenne et égyptienne, et après avoir vaincu la candidate marocaine, éliminée au sixième tour. Connue pour sa discrétion et son influence discrète, l'Algérienne est désormais l'une des figures emblématiques de l'organisation continentale et de la gouvernance du président Mahamoud Ali Youssouf ainsi qu'un atout pour son pays.



Diversification énergétique

L'Afrique du Sud lance un parc éolien de 32 turbines Vestas

L'Afrique du Sud poursuit son chemin vers l'indépendance énergétique avec le lancement, le 24 février 2024, de la construction du parc éolien Ishwati Emoyeni, d'une capacité de 140 MW. Dirigé par un consortium regroupant African Clean Energy

Developments (ACED), Energy Infrastructure Management Services (EIMS Africa) et NOA Group Trading, ce projet de 4,9 milliards de rands (environ 267 millions USD) sera équipé de 32 turbines Vestas de 4,5 MW. La mise en service est prévue pour 2026.

Résilience aux catastrophes naturelles

La BM et l'AFI accordent 112 millions de dinars à la Tunisie

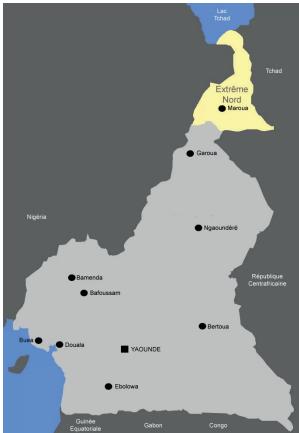


La Banque mondiale (BM) et l'Agence française d'investissement (AFI) apportent leur soutien à la Tunisie pour renforcer ses capacités en matière de gestion et de prévention des risques liés aux catastrophes

naturelles. C'est à travers la mise en œuvre du premier volet du « Programme intégré pour la résilience face aux catastrophes naturelles ». Le projet au cœur d'une rencontre stratégique tenue vendredi 21 février 2025, vise à protéger les villes des inondations moyennant une enveloppe de 112 millions de dinars tunisiens (MDT). Il prend également en compte la réalisation de 6 autres projets dans les gouvernorats de Bizerte, Nabeul et de Monastir.

Cameroun

600 milliards de FCFA pour la reconstruction de l'Extrême Nord



En proie à l'insécurité créée par la secte Boko Haram, des inondations qui ont récemment détruit plus de 5600 maisons et 82509 hectares de terres de cultures, des risques de famine et des conflits interethniques, l'Extrême Nord du Cameroun sera reconstruit grâce à 600 milliards de FCFA mis à disposition par

Le Botswana et De Beers prolongent leur partenariat de 10 ans

Vieux d'un demi-siècle, le partenariat entre le Botswana et De Beers a été prolongé mardi 25 février à Gaborone, lors d'une cérémonie de signature en présence du chef de l'État Duma Boko qui a fait de ce dossier une priorité. Pendant les 5 premières années de ce partenariat renouvelé, le Botswana aura le droit de vendre 30 % des diamants produits par la coentreprise avec De Beers, contre 25 % actuellement. Entre autres obligations, De Beers doit financer la création et le fonctionnement d'un fonds de développement économique. Le groupe s'est engagé à verser initialement 1 milliard de pulas (environ 75 millions \$), puis effectuera des contributions annuelles à partir des dividendes générés par la coentreprise avec l'État.



le gouvernement. Les fonds mobilisés seront injectés dans la construction d'infrastructures et l'accompagnement des populations. Cette initiative est pilotée par un comité présidé par le ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire, Alamine Ousman Mey.



Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAF)

Un marché continental de 1,4 milliard de consommateurs

L'initiative d'une zone de libre-échange continentale africaine a germé en janvier 2012 lors du sommet des chefs d'État de l'Union africaine tenu à Addis-Abeba. Mais les premiers échanges commerciaux n'ont été effectifs que le 1^{er} janvier 2021, soit neuf ans plus tard... Que de chemin parcouru !

► Par MLDIATTA

La Zone de libre-échange continental africaine (ZLECAF), adoptée en mars 2018 et entrée en vigueur le 30 mai 2019 après le dépôt du 22^e instrument de ratification, marque une étape cruciale vers l'intégration économique de l'Afrique. Une zone de libre-échange (ZLE) est

un accord conclu entre deux ou plusieurs pays afin de créer des conditions favorables à la libre circulation des biens et services entre eux. En pratique, les pays membres d'une ZLE décident d'éliminer les droits d'importation – des taxes sur les biens importés – ainsi que d'autres barrières commerciales à l'intérieur du bloc.

Dans le cadre de ses missions de promotion du développement économique et social des pays africains, et de facilitation de leur intégration, la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) a toujours soutenu les efforts visant à mettre en place et à opérationnaliser une zone de libre-échange africaine. L'appui de la CEA à ce projet

est principalement piloté par la Division de l'intégration régionale et du commerce (RITD), qui travaille en étroite collaboration avec les autres divisions de la CEA, les bureaux sous-régionaux (BSRO), notamment celui de Niamey dirigé par Mme Ngoné Diop, ainsi qu'avec l'Institut africain de développement économique et de planification (IDEP). L'Accord portant création de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAF) a été signé sous l'égide de l'Union africaine (UA). Il repose sur un ensemble d'instruments juridiques, comprenant un accord-cadre et plusieurs protocoles, qui sont structurés en différentes phases. La première phase inclut trois protocoles majeurs : le Protocole sur le commerce des marchandises, le Protocole sur le commerce des services et le Protocole sur le règlement des différends. Ces éléments constituent le socle de la libéralisation des échanges et de la gestion des différends commerciaux au sein de la ZLECAF. La deuxième phase de l'Accord couvre plusieurs aspects essentiels du commerce et du développement économique. Elle englobe les politiques en matière de concurrence, les investissements, les droits de propriété intellectuelle, le commerce numérique, ainsi que l'inclusion des femmes et des jeunes dans le commerce. Cette phase vise à approfondir l'intégration économique et à renforcer les cadres réglementaires nécessaires à une coopération commerciale efficace sur le continent. Sur le plan institutionnel, la mise en œuvre et la coordination de l'Accord à l'échelle continentale sont assurées par le Secrétariat de la ZLECAF, dont le siège est établi à Accra, au Ghana. Cet

organe joue un rôle central dans la supervision et le suivi des actions liées à la ZLECAF. Il agit en soutien à la Conférence des chefs d'État de l'Union africaine, au Conseil des ministres et au Comité des hauts fonctionnaires du commerce de la ZLECAF, garantissant ainsi une gouvernance efficace et une application harmonisée de l'Accord à travers le continent.

Un marché unique de 2 400 milliards de dollars

L'objectif primordial de la ZLECAF est de créer un marché africain intégré permettant la libre circulation des marchandises et des services à travers les frontières intérieures du continent. L'accord vise égale-

ment à dynamiser le commerce intra-africain et à renforcer la position commerciale de l'Afrique sur les marchés mondiaux. D'une manière générale, la ZLECAF poursuit huit objectifs stratégiques. Elle vise d'abord à créer un marché unique et libéralisé pour les marchandises et les services. Elle entend également favoriser la circulation des capitaux et des personnes physiques, tout en facilitant les investissements en s'appuyant sur les initiatives mises en place par les États parties et les Communautés économiques régionales (CER). L'accord pose aussi les bases de la création d'une union douanière continentale et ambitionne de promouvoir un développement socio-économique inclusif et durable, en mettant l'accent sur l'égalité des genres et la transformation structurelle. Par ailleurs, la ZLECAF a pour objectif de renforcer la compétitivité des économies des États parties à l'échelle continentale et mondiale. Elle entend encourager le développement industriel par la diversification et l'essor des chaînes de valeur régionales, tout en soutenant le développement agricole et la sécurité alimentaire. Enfin, l'accord cherche à résoudre les défis liés à la multiplicité d'organisations qui se chevauchent au sein des CER et à accélérer les processus d'intégration régionale et continentale. La ZLECAF revêt une importance capitale pour accélérer le développement durable du continent. Son ambition est de remplacer les petits marchés fragmentés par un marché continental unique regroupant plus de 1,4 milliard de personnes, soit environ un sixième de la population mondiale. Actuellement, l'Afrique est composée de plus de 50 marchés, souvent trop réduits pour attirer des investissements à l'échelle nécessaire à son industrialisation.

D'un point de vue économique, en 2021, 17 pays africains affichaient un PIB moyen inférieur à 10 milliards de dollars. En outre, les acteurs du secteur privé sont confrontés à des droits de douane moyens de 6,9 % dans leur commerce intra-africain, auxquels s'ajoutent des contraintes de mobilité et des infrastructures de transport insuffisantes dans un espace morcelé par 107 frontières terrestres. D'importantes barrières non tarifaires, résultant notamment de divergences réglementaires – comme les normes sanitaires, phytosanitaires et techniques – augmentent encore les coûts des échanges

L'objectif primordial de la ZLECAF est de créer un marché africain intégré

ment à dynamiser le commerce intra-africain et à renforcer la position commerciale de l'Afrique sur les marchés mondiaux. D'une manière générale, la ZLECAF poursuit huit objectifs stratégiques. Elle vise d'abord à créer un marché unique et libéralisé pour les marchandises et les services. Elle entend également favoriser la circulation des capitaux et des personnes physiques, tout en facilitant les investissements en s'appuyant sur les initiatives mises en place par les États parties et les Communautés économiques régionales (CER). L'accord pose aussi les bases de la création d'une union douanière continentale et ambitionne de promouvoir un développement socio-économique inclusif et durable, en mettant l'accent sur l'égalité des genres

d'environ 14,3 %. Le commerce intra-africain demeure ainsi excessivement onéreux. La ZLECAF a donc le potentiel d'intégrer et de consolider l'Afrique en un seul marché de 2 400 milliards de dollars, en éliminant bon nombre des entraves au commerce sur le continent.

Relever les défis du développement durable

En créant un marché unique pour les biens et services, la ZLECAF facilite la libre circulation des personnes et des investissements, tout en ouvrant la voie à une Union douanière continentale. Avec 54 pays et plus de 1,4 milliard de personnes, elle vise à accroître le commerce intra-africain, améliorer la compétitivité et promouvoir un développement économique durable. Elle permettra également la diversification et la transformation des économies africaines, contribuant ainsi à relever les défis du développement durable. L'adoption de la ZLECAF jette les bases d'une accélération de l'intégration commerciale, grâce à l'harmonisation et à la simplification des procédures du commerce extérieur. Cet accord couvre la réglementation des échanges de marchandises et de services, des investissements, de la propriété intellectuelle et de la politique de concurrence. La mise en place de la ZLECAF devrait favoriser la croissance du PIB africain, du commerce et du bien-être. Selon les estimations de la CEA, d'ici 2045, le PIB du continent pourrait croître de 0,5 %, soit 55 milliards de dollars, tandis que les exportations africaines augmenteraient de 5 %, soit 110 milliards de dollars. Le bien-être global progresserait de 0,3 %, représentant un gain de 3 milliards de dollars. Bien que le commerce intra-africain ne représentait que 14 % des échanges totaux en 2022,



la ZLECAF pourrait stimuler sa croissance de 34 %, générant ainsi 130 milliards de dollars de commerce intra-régional additionnel. L'importance d'un espace économique intégré et solidaire se trouve renforcée dans un contexte marqué par les mutations mondiales et les crises récentes, telles que la pandémie mondiale, les tensions géopolitiques croissantes et les défis climatiques. Une intégration plus poussée, incluant la mobilité des facteurs, la coordination

des politiques sectorielles et l'harmonisation des cadres normatifs, améliorerait le pouvoir de négociation des États, l'attractivité des investissements et la résilience aux chocs externes.

54 pays africains signataires

En août 2024, 54 pays africains avaient signé l'accord de la ZLECAF et 49 d'entre eux l'avaient ratifié. Afin de faciliter sa mise en œuvre au niveau national, 21 pays ont mis en place des



Comités nationaux ZLECAF, tandis que six autres s'appuient sur des structures de coordination existantes pour son opérationnalisation. Avec l'appui des partenaires, principalement la Commission économique pour l'Afrique (CEA), 41 pays, dont le Sénégal, ont élaboré et adopté des stratégies nationales ZLECAF, accompagnées d'un plan d'action prioritaire. Sur le volet du commerce des marchandises, des progrès significatifs ont été enregistrés.

En 2023, 48 listes provisoires de concessions tarifaires pour l'accès aux marchés ont été adoptées par le Conseil des ministres de la ZLECAF, tandis que trois autres pays ont également soumis leurs offres tarifaires. Par ailleurs, les règles d'origine couvrent désormais 92,43 % du total des lignes tarifaires, traduisant une avancée notable dans la mise en œuvre effective de l'accord. Concernant le commerce des services, 48 listes d'engage-

ments spécifiques ont été adoptées. Celles-ci couvrent cinq secteurs prioritaires : les services aux entreprises, les services de communication, les services financiers, les services touristiques et les services de transport. Quant à la deuxième phase de l'accord, elle a également connu des avancées. Les protocoles relatifs à la concurrence, à l'investissement et aux droits de propriété intellectuelle ont été adoptés, marquant une étape clé dans la consolidation du cadre réglementaire de la ZLECAF. En parallèle, les protocoles sur les femmes et les jeunes dans le commerce ainsi que sur le commerce numérique sont actuellement en phase finale d'examen par les États membres.

L'Initiative de Commerce Guidé (ICG)

Afin d'accélérer l'opérationnalisation de la ZLECAF, son secrétariat a lancé, le 7 octobre 2022, l'Initiative de Commerce Guidé (ICG). Cette plateforme rassemble les États parties et les entreprises du secteur privé afin de tirer parti des opportunités offertes par la ZLECAF. Elle repose notamment sur l'adhésion des États, qui doivent assurer la conformité de leurs systèmes douaniers aux exigences de participation. La première phase de l'ICG a porté sur le commerce de marchandises, en particulier sur des produits tels que le café, les carreaux de céramique, les composants électriques, les fruits secs, le thé et la viande transformée. Sept pays pilotes y ont participé : le Cameroun, l'Égypte, le Ghana, le Kenya, l'Île Maurice, le Rwanda et la Tanzanie. Lancée en 2023, la deuxième phase élargit la portée de l'Initiative en augmentant le nombre de produits et de pays couverts. À ce jour, elle a suscité l'intérêt de 39 États membres.

Commerce intra-africain

Un bilan mitigé quatre ans après la mise en œuvre

En janvier 2021, l'entrée en vigueur de la ZLECAF avait suscité beaucoup d'engouement et d'espoir pour enfin voir se matérialiser un vœu des pères fondateurs de l'Union africaine. Quatre ans plus tard, l'initiative est toujours au stade de lancement, avec un faible niveau d'échanges.

► Par Boubacar GASSAMA

La CEA, qui a joué un rôle essentiel dans la mise en place de la ZLECAF, rappelle qu'il s'agit de la plus grande zone de libre-échange au monde en termes de nombre d'États membres et de portée. En effet, fin décembre 2024, 54 des 55 États membres de l'Union africaine (UA) avaient signé l'accord, l'Érythrée étant la seule exception. Parmi ces signataires, 48 pays ont déposé leur instrument de ratification. Selon la CEA, cinq instruments opérationnels ont été créés dans le cadre de la ZLECAF afin de faciliter l'implémentation de l'accord. Il s'agit notamment de l'E-Tariff Book, une plate-forme numérique contenant les listes tarifaires avec les taux applicables pour tous les États parties de la ZLECAF, basés sur le système harmonisé à six chiffres (SH) de l'OMD. En outre, un Manuel des règles d'origine a été mis en place pour servir de guide à l'opérationnalisation de l'annexe 2 sur les règles d'origine. Il fournit des informations détaillées sur la manière de déterminer l'origine nationale des marchandises afin qu'elles puissent être échangées entre les États parties dans le cadre des taux tarifaires préférentiels de la ZLECAF. S'ajoute également un mécanisme pour éliminer les BNT,



un portail permettant le signallement en ligne des barrières non tarifaires (BNT) identifiées, y compris par SMS. À cela s'ajoutent le système panafricain de paiement et de règlement, ainsi que la plateforme de l'observatoire du commerce africain. Malgré cet arsenal d'outils et une volonté affichée de faciliter les échanges, les transactions intra-africaines restent en deçà des attentes. Toutefois, selon la CEA, quelques transactions ont eu lieu dans le cadre de l'initiative guidée du commerce. « Malgré le fait que les échanges dans le cadre de la ZLECAF aient

officiellement commencé le 1er janvier 2021, aucun échange n'a eu lieu dans le cadre de l'accord jusqu'en octobre 2022 avec le lancement de l'initiative de commerce guidé de la ZLECAF », a indiqué le service presse de la CEA. Lancée par le Secrétariat de la ZLECAF, cette initiative est considérée par la CEA comme une solution provisoire visant à initier des échanges commerciaux entre les États parties intéressés ayant satisfait aux exigences minimales pour commencer à commercer dans le cadre de l'accord. Selon la Commission, cette initiative vise à tester l'état de

préparation du secteur privé ainsi que l'environnement opérationnel, institutionnel, juridique et de politique commerciale de la ZLECAF. Elle a débuté avec sept pays (Cameroun, Égypte, Ghana, Kenya, Maurice, Rwanda et Tanzanie), rejoints ensuite par la Tunisie, et couvrait un nombre limité de produits. Toutefois, son champ d'application et sa couverture ont été élargis lors de la deuxième phase, actuellement en cours, avec l'adhésion de plus de 30 pays, dont les deux plus grandes économies du continent : l'Afrique du Sud et le Nigeria. Sans nommer les pays qui accusent du retard, la CEA se félicite de la trentaine d'États ayant rejoint l'initiative du commerce guidé.

Initiative du commerce guidé : une mise en œuvre laborieuse

En dépit des progrès enregistrés, des difficultés persistent dans l'opérationnalisation de l'initiative du commerce guidé de la ZLECAF. Parmi les principaux points de blocage figurent, entre autres, une compréhension limitée des procédures d'importation/exportation et des exigences réglementaires dans les pays d'origine et de destination. S'ajoutent à cela des retards dans l'obtention des certificats d'origine de la ZLECAF, ainsi que des problèmes liés au transport, à la logistique et à la connectivité pour l'acheminement des marchandises du pays exportateur au pays importateur. Comme le confirme la CEA, les États parties ont pris des mesures réglementaires au niveau national pour mettre en œuvre l'accord. La plupart d'entre eux ont adopté des stratégies nationales de mise en œuvre de la ZLECAF, élaborées à l'issue de processus rigoureux, fondés

sur des données probantes et des consultations. Selon l'organisme onusien, ces stratégies permettront aux gouvernements de cibler les secteurs prioritaires et de prendre toutes les mesures nécessaires pour appliquer pleinement l'accord. Par ailleurs, de nombreux États parties ont également créé des comités nationaux de mise en œuvre, composés de représentants des secteurs public et privé concernés. Cependant, la CEA exhorte les États parties à revoir et réformer en profondeur leurs cadres juridiques et institutionnels nationaux afin de garantir leur alignement avec l'accord et d'en faciliter la mise en œuvre effective.

Des défis à relever pour la mise en œuvre de la ZLECAF

Selon la CEA, l'un des principaux défis à relever concerne la capacité institutionnelle limitée de certains États membres à gérer les nouveaux règlements commerciaux et à mettre en œuvre les réformes nécessaires. Elle souligne également un autre défi majeur : l'insuffisance des infrastructures, qui entrave la fluidité des échanges commerciaux et limite l'accès aux marchés. En effet, les infrastructures de transport, telles que les routes, les chemins de fer, les ports et les aéroports, sont souvent inadéquates ou mal entretenues, ce qui augmente les coûts logistiques et allonge les délais de livraison. À cela s'ajoutent les disparités économiques entre les États membres, qui constituent un obstacle important à surmonter. Pour ne rien arranger, les pays africains présentent des niveaux de développement économique très variés, ce qui peut engendrer des tensions et des inégalités dans la répartition

des bénéfices de la ZLECAF. En matière de difficultés rencontrées dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord, la CEA cite notamment les règles d'origine. « Depuis la signature de l'accord, les États membres n'ont toujours pas encore finalisé les négociations sur les règles d'origine, notamment dans les secteurs du textile et de l'habillement ainsi que de l'automobile », estime le service de presse de la Commission. Toutefois, elle note une avancée ces derniers mois sur la question, avec 92,3 % des lignes tarifaires déjà finalisées. Une autre difficulté concerne la soumission des listes de concessions tarifaires, qui a pris du retard, certaines Communautés économiques régionales (CER) ayant opté pour une soumission régionale.

Des perspectives encourageantes malgré l'ampleur des défis

Conformément aux principes de base, la perspective à long terme de la ZLECAF est d'aboutir à une intégration économique complète de l'Afrique, avec un marché unique pour les biens, les services, les capitaux et la main-d'œuvre. Pour la CEA, cela passe par une mise en œuvre complète de l'accord, impliquant tous les États, au-delà des seuls participants à l'initiative de commerce guidé. Il est donc impératif que les États accélèrent l'application de la ZLECAF en s'appuyant sur leurs stratégies nationales. En outre, le renforcement des capacités et une sensibilisation accrue des parties prenantes, tant publiques que privées, joueront un rôle clé dans le maintien de l'intérêt et de l'engagement autour de la ZLECAF.

Dr Fareed ARTHUR, coordonnateur national ZLECAF du Ghana

« Les perspectives du commerce intra-africain restent élevées et prometteuses »

Dans l'interview qu'il a bien voulu accorder à Impact Business, le coordonnateur national de la ZLECAF du Ghana, Dr Fareed ARTHUR, tout en relevant les défis qui entravent encore le passage à l'échelle de la ZLECAF, dit sa foi dans les perspectives de la plus grande zone de libre-échange au monde.

► Propos recueillis par YAO Noël



Sept ans après le lancement de la ZLECAF à Kigali, le Ghana est-il satisfait des réalisations jusqu'à présent ?

Au niveau national, le Ghana a accompli des progrès louables depuis la signature de l'accord en

2018. Jusqu'à présent, nos efforts de mise en œuvre ont abouti à une approche considérée comme un modèle à reproduire à travers le continent. Parmi les avancées réalisées depuis la signature de l'accord figurent la création du bureau de coordination national de la ZLECAF au Ghana, l'élaboration

d'une stratégie nationale, la participation à l'Initiative commerciale guidée de la ZLECAF (GTI), qui a permis au Ghana et à sept autres pays de commencer à négocier dans le cadre de cet accord, les missions commerciales en Afrique de l'Est, qui ont abouti à des partenariats et ont permis à des entreprises ghanéennes de pénétrer ce marché et de négocier activement avec leurs homologues.

Voyons maintenant la situation à l'échelle panafricaine. Quelle est l'évolution depuis 2018 ?

À l'échelle continentale, 49 des 55 pays africains ont ratifié l'accord. Les négociations et l'adoption des protocoles en suspens constituent également des avancées notables. Ces étapes initiales fournissent un cadre et des directives pour la participation des États à la ZLECAF. Bien que le nombre de pays et de produits impliqués dans le GTI soit passé à 39 en juillet 2024, il reste encore beaucoup à faire pour garantir une meilleure préparation opérationnelle dans tous les pays participants.

À l'heure actuelle, le Ghana est-il satisfait du niveau du commerce intra-africain ?

Le commerce entre les pays africains demeure extrêmement faible. Cependant, les opportunités restent élevées et prometteuses.

Quelle est votre vision d'une circulation plus fluide des biens, des personnes et des services en Afrique ?

Parmi les objectifs à atteindre, nous devons viser des échanges transfrontaliers facilités avec peu ou pas de tarifs douaniers, la suppression des barrières non tarifaires, une meilleure facilitation du commerce le long du corridor Abidjan-Lagos, une préparation solide et une mise en œuvre opérationnelle efficace dans tous les États. Par ailleurs, nous devons encourager le développement du commerce numérique et du commerce électronique pour faciliter la circulation des biens et services. Une Afrique sans visa, grâce à l'émission du passeport de l'Union africaine (UA), serait également un pas décisif vers l'intégration continentale. Enfin, nous devons œuvrer au doublement du commerce intra-africain d'ici la prochaine décennie. Aujourd'hui encore, l'Afrique et l'Union africaine font face à des conflits (Soudan, RDC, instabilité en Libye, etc.). Ces guerres ne constituent-elles pas un frein à la ZLECAF et à l'intégration économique africaine ?

Effectivement, les guerres entravent l'intégration économique africaine. L'instabilité politique nuit à la paix et à la stabilité dans ces pays, qui sont des marchés potentiels. Elle affecte également la confiance des investisseurs, conduisant ainsi à leur retrait ou à leur réticence à s'engager économiquement dans ces zones. Par conséquent, l'absence d'investissements compromet l'intégration économique et réduit les bénéfices attendus de la mise en œuvre complète de la ZLECAF.

Le Ghana, pays historiquement panafricain sous l'impulsion de son premier président, Dr Kwame Nkrumah, comment analyse-t-il aujourd'hui, plus de 40 ans après, le «Plan d'action de Lagos» (1980) ?

Bien que le Ghana ait progressé dans plusieurs domaines, le pays n'a pas encore pleinement réalisé la vision du Plan d'action de Lagos, qui prônait l'autonomie économique comme levier de développement. Notre dépendance aux autres continents nous a rendus vulnérables aux déséquilibres commerciaux, aux fluctuations des prix et aux pressions liées

La ZLECAF représente une opportunité majeure pour transformer les économies africaines



aux emprunts extérieurs. Malgré ces défis, la ZLECAF représente une opportunité majeure pour transformer les économies africaines (y compris celle du Ghana), en valorisant nos ressources et en accélérant l'industrialisation du continent.

En guise de conclusion, quel message d'espoir le Ghana, pays d'Osagyefo Dr Kwame Nkrumah, adresse-t-il aux nations africaines, sept ans après le lancement de la ZLECAF au Rwanda ?

Lors de la création de l'OUA à Addis-Abeba en mai 1963, Osagyefo Dr Kwame Nkrumah déclarait: « Nous devons nous unir maintenant ou périr. » Aujourd'hui encore, en 2025, ces paroles résonnent avec force et pertinence. L'Afrique, à travers la ZLECAF et les initiatives de l'Agenda 2063, doit s'unir et s'appuyer sur ses propres forces pour assurer sa croissance économique et sa prospérité.

El Hadji Alioune Diouf, Commissaire aux enquêtes économiques

« La ZLECAF profite plus aux pays ayant fait adopter certains produits d'origine »

La mise en œuvre de la ZLECAF n'est pas encore à sa vitesse de croisière. Le Commissaire aux enquêtes économiques, El Hadji Alioune Diouf, ancien directeur du commerce intérieur du Sénégal, indique les pistes à explorer afin de dynamiser le commerce intra-africain.

► Propos recueillis par Boubacar GASSAMA



Plusieurs années après l'entrée en vigueur de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), qu'est-ce qui empêche sa mise en œuvre totale?

Une zone de libre-échange est un espace où les produits d'origine, c'est-à-dire les produits communautaires, circulent librement sans barrières tarifaires ni barrières non tarifaires. Ces produits obéissent à des règles d'origine qui déterminent leur nationalité communautaire. Une zone de libre-échange n'est ni un marché commun ni un marché unique. C'est un marché où circulent exclusivement les produits d'origine ou produits communautaires. Les critères des règles d'origine sont parfois stricts et difficiles à remplir pour certains pays. La mise en œuvre de la ZLECAF dépend du nombre de produits d'origine permettant aux pays de saisir les opportunités offertes par la zone de libre-échange. Certains pays comme l'Afrique du Sud, le Maroc ou la Tunisie ont déjà validé plusieurs produits d'origine. La ZLECAF profite donc davantage aux pays ayant fait adopter certains produits d'origine.

Quelles sont les réelles avancées notées jusque-là ?

Les avancées concernent surtout les produits communautaires, autrefois appelés «produits du cru» ou «produits non transformés», comme le bétail et les produits issus des ressources naturelles. L'autre avancée notable est l'accroissement du nombre de produits agréés aux règles d'origine.

Outre la ZLECAF, comment dynamiser le commerce intra-africain ?

Il serait intéressant de faire des progrès significatifs dans le domaine du commerce des services, qui recèle un grand potentiel. Des projets tels que le Gazoduc Lagos-Rabat et la création d'une compagnie aérienne ou maritime dans les cinq régions africaines pourraient jouer un rôle clé. La fusion des économies de certains pays pour créer des champions, ainsi que le développement de l'industrie des énergies renouvelables, pourraient être des moteurs de croissance structurants pour l'ensemble de l'économie africaine.



ZLECAF : Une mise en œuvre lente mais stable

Depuis son entrée en vigueur en janvier 2021, la Zone de libre-échange continental africaine (ZLECAF) suscite autant d'espoirs que de défis. Avec ses 1,2 milliard de consommateurs et un PIB cumulé de 3,4 trillions de dollars, elle représente l'initiative commerciale la plus ambitieuse du continent. Mais quelles sont ses chances de réussite ?

► Par Jesdias LIKPETE

La ZLECAF retrouve sa source dans les clauses du traité d'Abuja (1991), instituant la Communauté économique africaine à travers six étapes essentielles sur une période de transition de 34 ans », rappelle le professeur Camille Guidimè, économiste et enseignant à l'Université de Parakou (Bénin). Pour lui, cette initiative a connu une avancée majeure avec la signature de l'accord par 54 des 55 pays africains et sa ratification par 85 % d'entre eux.

Toutefois, si la volonté politique est affichée, la mise en œuvre concrète demeure incomplète. « La contrainte qui surgit est que cette mise en œuvre est couronnée par une forte institutionnalisation », explique l'économiste. En d'autres termes, malgré la création de comités nationaux et régionaux, ainsi que la validation des plans d'action, les effets tangibles sur le commerce intra-africain restent limités. Un exemple significatif est l'Initiative Guidée du Commerce (IGC), censée tester l'arsenal juridique et institutionnel de la ZLE-

CAF. « Il a été démarré par 8 pays et a atteint un record de 34 pays. Mais là aussi, ce sont quelques pays qui échangent sous l'initiative guidée, car les autres n'ont pas encore déposé leur liste de concessions tarifaires », souligne-t-il, citant le cas du Togo. Si les trois phases de mise en œuvre de la ZLECAF sont presque terminées, « la pleine mise en œuvre nécessite une coordination continue entre États membres et un renforcement de la volonté politique pour surmonter les défis résidants », avertit Aguorigoh Yous-

sifou, Économiste et expert en politique commerciale et droit du commerce international.

Une opportunité majeure pour l'économie africaine

Malgré ces obstacles, la ZLECAF représente une véritable au-baine pour le continent. Elle vise à dynamiser le commerce intra-africain, encore trop faible : « Il est d'environ 15 % actuellement, contre 13,8 % en 2022 et 14,1 % en 2021, soit une diminution de 0,6 % en glissement annuel », observe Aguorigoh Youssifou. L'objectif affiché, clarifie-t-il, est de porter ce taux à 52% et au-delà, à condition de réduire les barrières non tarifaires. Au-delà du commerce, la ZLECAF pourrait jouer un rôle clé dans l'attractivité des investissements directs étrangers (IDE), avertit l'enseignant.

Selon lui, en instaurant un cadre juridique harmonisé, elle rend l'environnement économique plus stable et prévisible pour les investisseurs. Par ailleurs, l'initiative ambitionne d'accélérer la transformation des matières premières africaines en produits finis, afin de réduire la dépendance aux importations manufacturières. « Elle permettra de valoriser les chaînes de valeurs régionales et, par conséquent, de booster la production et d'améliorer la contribution du secteur secondaire dans le PIB des pays africains », explique le professeur Guidimè. D'après lui, cette mutation économique vise également à « réduire l'effet des chocs exogènes hors du continent sur les chaînes d'approvisionnement des biens de consommation ». Toutefois, l'expert en politique commerciale et droit du commerce international met en garde : « Il est nécessaire

de relever les défis liés aux infrastructures, aux règles d'origine et autres défis structurels dont souffre le continent. »

Des gains économiques inégaux selon les secteurs et les pays

L'un des objectifs de la ZLECAF est d'amplifier la transformation industrielle en Afrique. « Tous les secteurs de l'économie connaîtront une amélioration de leur contribution au PIB de l'Afrique », estime Aguorigoh Youssifou. Toutefois, c'est le secteur secondaire, notamment la transformation des produits agricoles et miniers, qui devrait bénéficier le plus de cette intégration économique, fait-il savoir. « La ZLECAF repose sur une amélioration de ses productions,

phique, les grandes économies africaines comme l'Afrique du Sud, le Nigeria et l'Égypte devraient être les premières bénéficiaires, grâce à leur structure industrielle et leur stabilité relative. Mais d'autres nations dynamiques et économiquement stables pourraient aussi tirer leur épingle du jeu. En revanche, les pays confrontés à des crises politiques ou environnementales risquent de voir leur potentiel économique affaibli. « Les pays instables verront leurs tissus industriels fragilisés compte tenu du déficit infrastructurel et de l'incertitude de l'économie. Cela se traduira par une fuite des capitaux et des investisseurs », prévient Aguorigoh Youssifou.

Renforcer les bases pour attirer davantage d'investissements

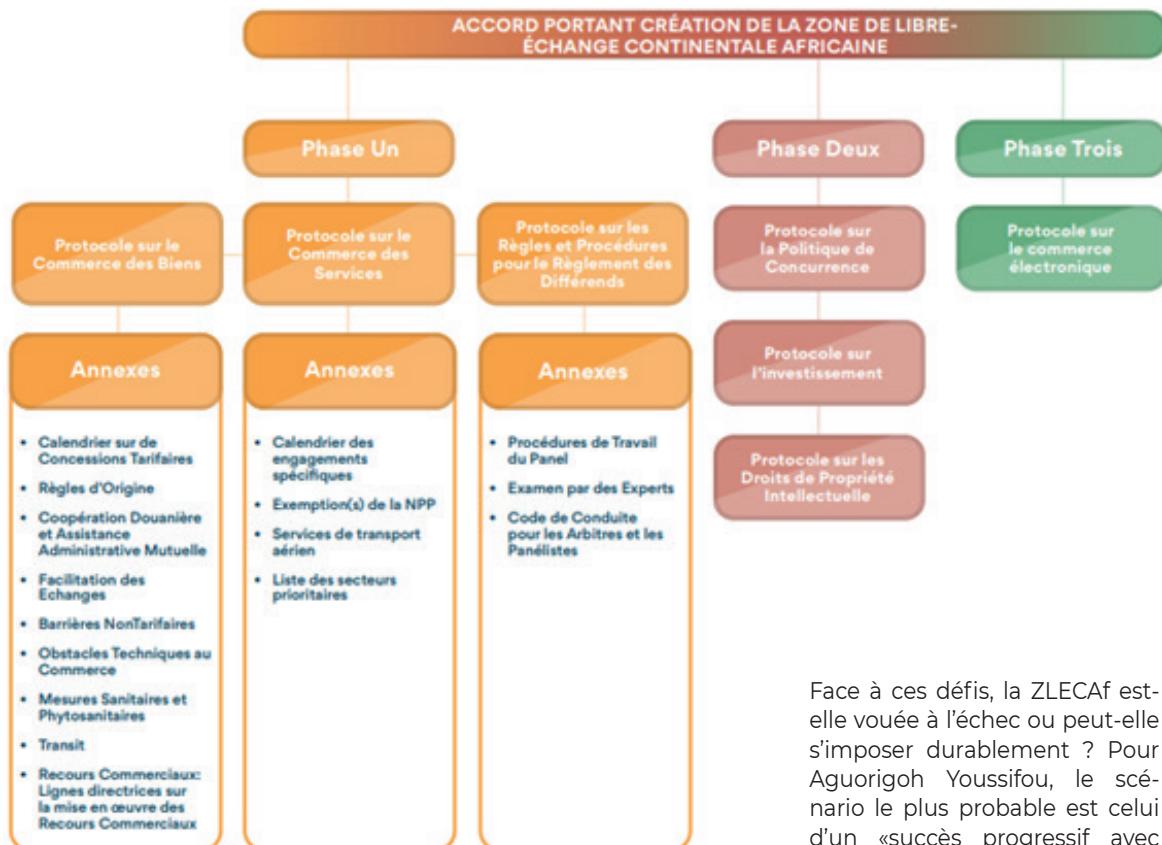
Pour que la ZLECAF tienne toutes ses promesses, plusieurs actions doivent être mises en œuvre rapidement. L'un des principaux défis

concerne les infrastructures. « Moins de 30 % des routes sont bitumées en Afrique, ce qui impacte le coût de transport, qui est élevé à plus de 60 % comparativement au continent européen », rappelle l'économiste. La numérisation des procédures douanières et portuaires est également essentielle. Des initiatives comme le Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE) en Côte d'Ivoire ou le SEGUCE au Togo montrent la voie, mais elles doivent être généralisées. Il en va de même pour les postes de frontières uniques, comme ceux déjà mis en place en Afrique de l'Est. Un autre levier actionnable consiste dans le renforcement des chaînes de valeur régionales



la ZLECAF pourrait jouer un rôle clé dans l'attractivité des investissements directs étrangers (IDE)

notamment la transformation des produits de base (agriculture, minerais...) par le secteur secondaire », explique l'économiste. Cette mutation nécessite toutefois des infrastructures adaptées, qu'elles soient financières (comme les fintechs), matérielles ou routières, pour garantir une fluidité des échanges. « Après la mise en œuvre totale de la ZLECAF, le secteur secondaire africain serait plus compétitif structurellement au détriment du secteur primaire, en passant par le secteur tertiaire qui servira d'huile dans les rouages de cette transformation structurelle », indique l'expert en politique commerciale et droit du commerce international. D'un point de vue géogra-



pour réduire la dépendance aux matières premières brutes. « Le développement des chaînes de valeurs régionales permettra de diminuer la dépendance des produits de base », explique Aguorigoh Youssifou. Enfin, il est primordial d'améliorer l'accès au crédit pour les TPME industrielles, qui peinent encore à se financer. L'économiste insiste également sur la nécessité d'assurer un climat politique stable, facteur clé pour attirer les investissements directs étrangers (IDE).

Un succès progressif mais inéluctable

Malgré son potentiel, la ZLECAF reste confrontée à plusieurs défis structurels. « Concernant l'accord sur le commerce des marchandises, seulement 92,4 % des lignes tarifaires ont des règles d'origine définies »,

souligne l'expert en politique commerciale et droit du commerce international. Ce retard entrave la mise en œuvre effective de la zone de libre-échange. Une autre contrainte majeure réside dans la fragmentation monétaire. En effet, la pluralité des monnaies africaines oblige encore les échanges à se faire en dollars, ce qui accroît les coûts de transaction, regretté l'économiste. La généralisation du système panafricain de paiement et de règlement (PAPSS), initié par Afreximbank, pourrait atténuer cette barrière, indique-t-il. Les tensions commerciales et politiques entre certains États africains constituent également un frein. L'exemple du différend entre le Kenya et la Tanzanie sur les importations de lait et de céréales en 2023 illustre bien comment des mesures protectionnistes peuvent ralentir l'intégration régionale.

Face à ces défis, la ZLECAF est-elle vouée à l'échec ou peut-elle s'imposer durablement ? Pour Aguorigoh Youssifou, le scénario le plus probable est celui d'un « succès progressif avec une mise en œuvre lente mais stable ». « Il n'y a qu'un seul pays qui n'a pas encore signé l'accord, et 87% des pays l'ayant signé l'ont déjà ratifié », rappelle-t-il. Cela traduit une réelle volonté politique d'aller de l'avant, malgré les lenteurs administratives et les défis techniques. Un autre point positif est le soutien que les institutions financières comme la BAD et Afreximbank apportent au processus, en appuyant les initiatives de financement et les mécanismes d'intégration monétaire. En somme, si la route est encore longue, la ZLECAF représente une opportunité historique pour l'Afrique. À condition que les États membres intensifient leurs efforts pour lever les obstacles restants, cette zone de libre-échange pourrait bien devenir le levier de croissance et de transformation économique que le continent attend depuis des décennies.



Sénégal-Gambie

Booster les échanges commerciaux pour s'adapter à la ZLECAF

En dépit d'une progression constante au cours des cinq dernières années, les échanges commerciaux entre le Sénégal et la Gambie restent largement en deçà de leurs potentialités. Une situation que les deux pays tentent de corriger sous la houlette de leurs secteurs privés respectifs.

► Par Boubacar GASSAMA

Les relations économiques et commerciales entre le Sénégal et la Gambie ne sont pas à la hauteur de leurs liens politiques, diplomatiques et culturels. Bien qu'en constante évolution ces cinq dernières années, elles demeurent largement inférieures à ce qu'elles devraient être. En 2023, les échanges commerciaux

entre les deux voisins s'élevait à environ 120 milliards de FCFA. La Gambie est passée d'un à six milliards de FCFA, tandis que les exportations sénégalaises vers ce pays ont progressé de 44 à 100 milliards de FCFA. Cette situation, peu favorable aux économies des deux pays, constitue un sujet de préoccupation pour leurs secteurs privés. À cet effet, l'Union des

prestataires, des industriels et des commerçants du Sénégal (UPIC) a convié son homologue gambien à une rencontre, le jeudi 30 janvier 2025 à Dakar, deux mois après la cinquième session de la Commission consultative pour le suivi de la coopération entre la Gambie et le Sénégal, tenue en décembre 2024 à Banjul. Lors de cette rencontre, les deux parties ont échangé sur

les mécanismes de coopération à envisager en vue de la levée des barrières tarifaires et non tarifaires. L'UPIC, par la voix de son président, M. Amadou Seck, a appelé les autorités des deux pays à concrétiser leur volonté d'assouplir, voire de supprimer, les barrières non tarifaires jugées inutiles. Elles devront également harmoniser les règles techniques liées au commerce et promouvoir les investissements ainsi que les échanges bilatéraux. M. Farimang Saho, président de l'Association des fabricants de Gambie, a quant à lui mis l'accent sur le rôle central que le secteur privé doit jouer dans cette dynamique. Il a exhorté les différents acteurs à un engagement commun afin de renforcer le commerce et l'industrialisation des deux pays. Makhtar Lakh, ancien secrétaire général du ministère du Commerce et des PME du Sénégal, estime que des efforts de redynamisation des exportations, de part et d'autre, restent nécessaires pour favoriser le développement des populations et des milieux d'affaires. Dans le contexte de la ZLECAF, les marchés locaux devront se préparer à l'arrivée des produits sud-africains, égyptiens, marocains et d'autres pays industrialisés, qui risquent d'inonder les rayons et les étals des commerces en Gambie, au Sénégal et dans toute la CEDEAO. Dans ce cadre, de nombreux spécialistes déconseillent une approche protectionniste visant à contenir les importations. Selon eux, l'heure est à l'unité, à la consolidation d'industries fortes et au développement de joint-ventures pour faire face aux défis et tirer parti des opportunités offertes par la Zone de libre-échange continentale africaine.

Des progrès notables

dans la coopération

Sur le plan de la coopération, la Gambie et le Sénégal peuvent se réjouir des avancées notables réalisées, notamment avec la mise en place presque achevée du groupe de travail pour l'opérationnalisation du Système de transit informatique (Symart). Cet instrument vise à établir une interconnexion entre leurs administrations douanières respectives afin de faciliter le transit routier. À ce titre, une réunion est prévue en mars 2025. Parmi les autres avancées, figure l'harmonisation des procédures et la reconnaissance mutuelle des documents de transit. À ce sujet, M. Lakh a précisé que le Sénégal, après avoir élevé les postes frontaliers de Séléti et Sénoba au rang de bureaux de plein exercice, permet désormais d'effectuer les déclarations de transit directement aux frontières. Les escortes s'opèrent sans interruption, sauf en cas d'indices justifiant un contrôle. Le Sénégal envisage également d'adopter le carnet IRST avec suivi électronique, à l'instar des autorités douanières gambiennes. Par ailleurs, la durée de validité du laissez-passer pour les véhicules gambiens au Sénégal a été prolongée de dix à trente jours.

Des inquiétudes persistantes

Bien que l'engagement des autorités des deux côtés de la frontière à faciliter les échanges soit manifeste, des points de blocage subsistent et continuent d'entraver l'accès au marché pour certains produits. Du côté sénégalais, les restrictions concernent notamment le ciment et les produits de la mer. Pour la Gambie, elles touchent l'eau, les produits laitiers et l'anacarde. Concernant ce dernier produit, le Sénégal a entamé une réflexion sur la création d'une zone spéciale avec la

Guinée-Bissau et la Gambie, afin de transformer l'anacarde localement, de créer des emplois et de générer davantage de valeur ajoutée. Il convient de souligner que, malgré son importance économique, ce produit est actuellement exporté à près de 100 %. Les acteurs économiques sénégalais et gambiens s'accordent sur la nécessité de renforcer la reconnaissance des documents commerciaux, notamment le certificat d'origine de la CEDEAO et la valeur inscrite sur les factures. Ils dénoncent également les délais excessifs de vérification des certificats et l'instauration injustifiée de certaines mesures tarifaires appliquées à certains produits. Il est à noter que, sur ces aspects, les deux pays ne sont pas en conformité avec les dispositions communautaires. Pour inverser cette tendance, les acteurs économiques considèrent que le salut doit venir du secteur privé des deux pays. « Le moment est venu d'avoir un agenda commun pour voir, autour des pôles de développement économique, comment construire une industrie sénégambienne et conquérir ensemble de nouveaux marchés. » Le monde des affaires est également invité à élaborer des politiques communes. Dans cette perspective, le Sénégal et la Gambie envisagent d'organiser des journées nationales dédiées aux relations économiques entre les deux pays. Le secteur privé est appelé à s'inscrire dans cette dynamique et à proposer aux autorités des stratégies concrètes visant à renforcer les échanges commerciaux. L'espoir est permis, d'autant plus que le Sénégal vient d'adopter l'Agenda de transformation «Sénégal 2050», qui fait de l'intégration africaine l'un de ses piliers stratégiques.

Numérique

PORTEO S.A en charge de la construction du Data Center du Gabon

L'entreprise ivoirienne, PORTEO S.A est désignée pour construire les différentes infrastructures du nouveau data center du Gabon. Un choix d'excellence et d'expertise d'un acteur clé dans le milieu de la transformation numérique en Afrique.

► Par La Rédaction



Après avoir démontré son expertise avec la construction du Data Center Tier III+ en Côte d'Ivoire, PORTEO S.A s'impose une nouvelle fois comme le constructeur de confiance pour des infrastructures majeures en Afrique centrale. « « Être choisi pour la réalisation de ce projet ambitieux est une reconnaissance de notre savoir-faire en matière de construction d'infrastructures numériques et de notre engagement à accompagner la transformation

digitale du continent», a déclaré Hassan Dakhlallah, PCA du Groupe PORTEO, fin janvier 2025 à Libreville, à l'occasion de la signature d'un accord d'investissement stratégique entre Dr Thierry Wandji, PDG de Cybastion, et le Général de Brigade Bonjean Rodrigue Mbanza, ministre gabonais de l'Économie numérique et des Nouvelles technologies de l'information.

Grâce à son expertise éprouvée en ingénierie et en construction, PORTEO S.A apportera un savoir-faire technique de haut niveau, garantissant un respect

strict des normes internationales en matière de qualité, de sécurité et de cybersécurité. Outre l'installation d'un centre de données, cet accord vise la formation de 1000 jeunes gabonais aux compétences numériques, en partenariat avec Cisco et Cybastion. Cette entente projette aussi d'améliorer la cybersécurité et d'élargir l'accès à des solutions numériques avancées, avec une identité numérique. En ligne de mire de ce projet transformateur, le positionnement du Gabon, à la fois comme un leader technologique régional et comme un écosystème numérique compétitif à l'échelle mondiale.

« Ce projet est une opportunité unique pour le Gabon d'accélérer sa transition numérique et d'assurer une infrastructure digitale robuste et sécurisée. PORTEO S.A est fier de contribuer à cette vision et de renforcer son engagement envers le développement durable et technologique du continent», a souligné Yaya Konaté, Directeur Général de PORTEO BTP Gabon.

Le projet d'infrastructure numérique permet de doter le Gabon d'un centre de données ultra-performant, garantissant la sécurisation des données et l'accès aux services numériques avancés.

Afrique

Les femmes sur le toit du continent



À l'occasion du 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, votre magazine Impact Business a choisi de célébrer quelques personnalités féminines africaines qui, au quotidien, se battent pour la visibilité de leur pays l'essor du continent. Ces icônes du développement socio-économique ont réussi à briser le plafond de verre

► Par Jedna Deida, Deli Sainzoumi Nestor, Moussa Diarra, Nguema Ngokpele Landry,
Aziz Adewale Tchandi
Sous la coordination de Jos Blaise Mbanga Kack

En Afrique, elles sont nombreuses, ces femmes, communément appelées femmes rurales, qui se lèvent aux aurores, accomplissent les tâches ménagères, vont au champ, un bébé au dos, daba et houe en main. Toute la journée, elles cultivent des hectares de terre, puis regagnent leur domicile en début d'après-midi, préparent le repas du soir et effectuent les travaux domestiques. À ces femmes laborieuses et invisibles du continent, nous tirons notre chapeau ! En zone urbaine, elles sont également nombreuses à faire des étincelles, celles grâce à qui la réussite féminine africaine est visible. Des entrepreneures, PDG, DG et pionnières dans divers secteurs d'activité tels que la finance, l'immobilier, le divertissement, la politique, l'art, les mines, le social, etc. Certaines d'entre elles sont à la tête de grandes entreprises, à l'instar de l'Ivoirienne Martine Coffi-Studer, qui dirige l'une des plus grandes agences de communication, Ocean Ogilvy. Avec cette structure, elle a conduit la communication de grandes multinationales et de vastes campagnes politiques sur le continent, grâce à son expertise et son entregent. Autre exemple : la Camerounaise Colette Jeannine Minka, directrice de la première structure privée au Cameroun dédiée à l'insertion professionnelle, après

le Fonds national de l'emploi. Cette PDG, au four et au moulin dans son entreprise située à Douala, emploie et trouve du travail aux demandeurs d'emploi. Selon une clause de style très chère aux Camerounais, « elle lutte contre le chômage ! » Comment ne pas citer Anta Babacar Ngom, active dans les affaires et la politique ? Elle est la seconde femme à briguer la magistrature suprême au Sénégal après Marième Wane Ly. Ainsi, elles sont nombreuses à bousculer l'ordre établi et à exceller dans des secteurs qui, pendant longtemps, étaient le bastion, la chasse gardée des hommes. On peut citer, entre autres, le secteur minier avec la Sud-Africaine Nompumelelo Zikalala, la finance avec la Nigériane Miriam Olusanya, les institutions internationales avec la très charismatique Nigériane Ngozi Okonjo-Iweala. Les femmes ont refusé d'être dans le dernier wagon. Elles sont tout feu, tout flamme ! In fine, il ne s'agit pas d'un classement, mais d'une opportunité de mettre en lumière des visages féminins, de les faire connaître au niveau national et de les placer sur le toit du continent. Impact Business magnifie donc, dans ce numéro, les accomplissements politiques, économiques, culturels et sociaux de 25 femmes qui marquent des secteurs variés. A luta continua !

Kate Fotso, PDG de Telcar Cocoa (Cameroun) : La Dame de fer de l'or brun



Kate Kanyi Tometi Fotso, originaire du Sud-Ouest du Cameroun, est d'une discrétion exemplaire, mais son empire parle pour elle. Avec une fortune estimée à près de 150 milliards de FCFA, selon l'édition février-mars 2023 du magazine Forbes, elle est la première femme à figurer dans le Top 30 des fortunes noires francophones d'Afrique.

À la tête de Telcar Cocoa LTD, leader dans la distribution du cacao en Afrique centrale, et présidente du syndicat des exportateurs camerounais de cacao, la veuve de Fotso André siège au conseil d'administration de nombreuses autres entreprises. Elle est également l'initiatrice de l'Académie des coopératives, mise sur pied en 2011 avec la Société financière internationale (SFI), filiale de la Banque mondiale.

En 2023, Kate Fotso a fait une entrée remarquée dans le secteur de l'hôtellerie et de l'immobilier en créant une entreprise dotée d'un capital de 100 millions de FCFA, dénommée Bridge Riviera Development and Hospitalities PLC, dont les missions sont de développer l'hôtellerie de luxe et la propriété foncière, entre autres. Une incursion qui enrichit le patrimoine de cette lauréate du prix de la meilleure entrepreneure du continent, décerné en 2019 par Attijariwafa Bank et SCB Cameroun.

Nardos Bekele-Thomas (Éthiopie - Afrique) : Tout feu, tout flamme, tout femme



Première femme à la tête de l'Agence de Développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD), l'économiste éthiopienne Nardos Bekele-Thomas, ancienne cadre des Nations Unies, occupe ce poste depuis février 2022. Elle s'emploie à insuffler un nouvel élan à cette institution, bras opérationnel de l'Union africaine, chargée de concevoir et mettre en œuvre des projets régionaux et continentaux prioritaires pour accélérer l'intégration africaine et concrétiser l'Agenda 2063.

Lors de la 31ème session ordinaire de la Conférence des chefs d'État de l'Union africaine en juin 2018 à Nouakchott, l'Agence de planification du NEPAD a été transformée en AUDA-NEPAD. Son agenda 2025 s'annonce ambitieux pour le continent.

Mpumi Madisa, DG du groupe Bidvest (Afrique du Sud) : La briseuse de plafond de verre



La promotion de Mpumi Madisa à la tête du groupe sud-africain BIDVEST, opérant dans plusieurs secteurs d'activités tels que les services financiers, les produits pharmaceutiques et la gestion du fret, fait d'elle l'une des rares femmes noires aux commandes d'une société cotée au Johannesburg Stock Exchange, avec une capitalisation boursière de 96,55 milliards de rands et près de 130 000 personnes sous sa responsabilité.

Cette femme d'affaires pétrie d'expérience, titulaire de deux licences en économie et commerce et d'une maîtrise en finance et investissement obtenues à l'Université du Witwatersrand, a intégré Prestige, une filiale de BIDVEST, en 2003, où elle a gravi plusieurs échelons. Ensuite, elle a fait un passage dans le secteur public, avant

de revenir chez Prestige, où elle a occupé plusieurs grands postes de responsabilité avant d'atteindre le sommet du monde des affaires. Par ailleurs, elle siège au conseil d'administration de 16 filiales de la société.

Mpumi Madisa a été la seule Sud-Africaine à figurer au 88^e rang dans la liste Forbes des « 100 femmes les plus puissantes du monde » en 2023.

Folorunsho Alakija, Vice-présidente de Famfa Oil (Nigeria) : De la couture au pétrole



Son nom, Folorunsho, qui signifie « celle qui est protégée par Dieu », porte le levain de son fabuleux destin. Née en 1951, cette Nigériane, toute petite, apprend les rudiments de la mode dans l'atelier de couture de sa mère. Puis, avide de savoir, elle part étudier le secrétariat au Pitman's Central College de Londres. Elle entame alors une belle carrière à l'ancienne First National Bank of Chicago, devenue Finbank, comme assistante exécutive du directeur général, et gravit les échelons.

Rongée par le virus de la couture, elle retourne à Londres pour étudier la mode à la Central School of Fashion. Après quoi, elle lance une ligne de vêtements, baptisée The Rose Sharon House of Fashion, qui rencontre un succès retentissant. Mais elle ne se repose pas pour autant sur ses lauriers.

Au cours d'un voyage d'affaires, elle rencontre une amie qui, plus tard, lui remettra un épais dossier concernant un bout de terre rempli d'or noir à extraire. Après moult négociations, elle obtient la licence de forage de ce terrain, qui devient le sien. Une première dans l'histoire du Nigeria !

Avec une fortune estimée à 3,2 milliards de dollars par le magazine panafricain Ventures Africa, cette femme d'affaires est aussi une grande philanthrope.

Martine Coffi-Studer, Fondatrice d'Océan Ogilvy (Côte d'Ivoire) : Le moteur de l'économie africaine



Économiste et femme d'affaires la plus riche de son pays, elle fuit les projecteurs. Martine Coffi-Studer fonde, en 1988, la société Océan Ogilvy, une agence de communication spécialisée dans le secteur financier et les grands comptes, implantée dans plusieurs pays du continent. Figure incontournable du gotha économique ivoirien, elle occupe, durant deux ans, le poste de ministre déléguée à la Communication. Très connue pour avoir dirigé la filiale ivoirienne du groupe Bolloré Transport & Logistics Afrique, elle siège également au conseil d'administration d'une dizaine d'entreprises stratégiques, dont la très puissante Compagnie ivoirienne de production d'électricité.

Femme au parcours inspirant, grand prix de la communication en 2014 lors de la cinquième édition des Bâtisseurs de l'économie africaine à Abidjan, son engagement pour le développement économique ivoirien et son leadership efficace ne sont plus à démontrer. Martine Coffi-Studer, touche-à-tout, codirige également, avec son fils Guillaume Studer, l'une des plus grandes galeries d'art de Côte d'Ivoire.

Colette Jeannine Minka, DG d'Emploi Service (Cameroun) : La Précurseure de l'intérim



Au Cameroun, Colette Jeannine Minka est la pionnière du travail temporaire. Diplômée de l'Université de Yaoundé, elle quitte la fonction publique en 1994 pour créer sa société, Emploi Service, spécialisée dans l'intérim et le placement de personnel dans la sous-région africaine. Les débuts sont laborieux, mais Colette Minka s'accroche et elle n'a pas eu tort. L'aboutissement du pipeline Tchad-Cameroun donne un coup d'accélérateur à son entreprise, qui place 3 000 ouvriers sur le chantier. Ce succès lui confère une grande crédibilité et lui ouvre de nouveaux horizons. De grandes entreprises, telles que MTN, Orange, IBM, Colgate et UBA, lui délèguent leur processus de recrutement. Adepte de l'innovation, la PDG d'Emploi Service, qui figure parmi les Amazones de la finance publiées en mars 2023 dans Financial Afrik, a récemment lancé un service de flotte automobile avec 250 voitures et plus de 200 chauffeurs dédiés aux entreprises.

Mamounata Velegda, Présidente du groupe Velegda (Burkina Faso) : La reine des céréales



Mamounata Velegda a bâti son empire, dont la notoriété dépasse les frontières du Burkina Faso, en commençant par la vente de galettes, avec une bonne dose de détermination et de travail acharné. Son histoire force le respect et l'admiration, surtout quand on sait qu'elle a débuté son commerce en 1980 avec la modique somme de 300 francs CFA. Référence de l'entrepreneuriat féminin au pays des hommes intègres, elle a, grâce aux bénéfices réalisés dans la vente de douceurs, diversifié ses activités et s'est lancée dans la vente de farine de maïs et de grains de noix de karité, qu'elle transportait sur sa tête de son Pouytenga natal à pied, pour aller les vendre à Koupéla. Devenue grossiste, elle fonde le groupe Velegda, qui réalise plus de 27 milliards de francs CFA de chiffre d'affaires, emploie plus de 500 personnes et compte parmi ses clients de grandes organisations internationales investies dans le domaine humanitaire, ainsi que des agences onusiennes. Mamounata, leader de l'exportation des produits agricoles, qui ne manque jamais une occasion de rendre hommage à son défunt mari pour son soutien, est une femme influente qui a de la galette.

Anta Babacar Ngom, DG du groupe Sedima (Sénégal) : La battante



Dotée d'un prestigieux patronyme, cette quadragénaire, femme politique et femme d'affaires, qui a fait ses études au Canada et en France, est aux commandes du holding familial Sedima (Sénégalaise de distribution de matériel avicole), leader sénégalais dans les secteurs de l'aviculture, de l'agrobusiness, de la minoterie et de l'immobilier. Fondé par son père en 1976, le groupe emploie aujourd'hui 800 salariés pour un chiffre d'affaires de 42 milliards de francs CFA.

Entrée dans l'entreprise familiale en 2009 comme attachée de direction, elle a gravi tous les échelons avant d'être nommée directrice générale du groupe.

Seule femme candidate à la magistrature suprême lors de l'élection présidentielle de 2024 au Sénégal, la présidente du mouvement Alternative pour une relève citoyenne (ARC), Anta Babacar Ngom, qui fait de la place aux jeunes et aux femmes au sein de l'entreprise, est porteuse d'une nouvelle énergie.

Elle entend renforcer le leadership de Sedima pour en faire une entreprise agroalimentaire africaine de premier plan. Pour y parvenir, elle a créé le plus grand couvoir d'Afrique francophone ainsi que le plus grand abattoir d'Afrique subsaharienne.

Ngozi Okonjo-Iweala, Directrice générale de l'OMC (Nigeria) : La météo du commerce



Femme au parcours inspirant et remarquable, la Nigériane Ngozi Okonjo-Iweala, diplômée en économie de l'Université Harvard et titulaire d'un doctorat en planification régionale et urbaine du Massachusetts Institute of Technology (MIT), a toujours été la première partout où elle est passée.

À l'OMC, elle est la première femme noire et la première Africaine à occuper le poste de directrice générale de l'Organisation mondiale du commerce en 2021, mandat qu'elle renouvelle cette année. Mais surtout, elle a été la première femme noire à diriger la Banque mondiale, la plus grande institution financière de la planète.

Épouse et mère de quatre enfants, cette septuagénaire a fait carrière aussi bien à la Banque mondiale, qu'elle intègre en 1982, que dans son pays, le Nigeria, où elle a occupé à deux reprises le tout-puissant ministère des Finances, ainsi que celui des Affaires étrangères. Sous l'ex-président Obasanjo, elle crée les « Champions », une sorte de club des grosses fortunes, redresse les finances publiques et s'attaque à la corruption. Des actions fortes qui la rendent populaire, mais lui attirent aussi les foudres de certains hommes d'affaires et, pire encore, le kidnapping de sa mère.

Femme au leadership exceptionnel, redoutée par les puissants de ce monde, Ngozi Okonjo-Iweala a pour objectif, en 2025, de construire un commerce multilatéral qui profite à tous.

Rebecca Enonchong, Fondatrice d'AppsTech (Cameroun) : La figure de proue du high-tech en Afrique



Cette entrepreneure camerounaise, qui se décrit comme une dingue de technologie, a travaillé pour de nombreuses organisations, parmi lesquelles la Banque interaméricaine de développement (BID) et Oracle Corporation, une entreprise américaine de logiciels.

Présidente d'ActivSpaces, le Centre africain pour la technologie, l'innovation et l'entreprise au Cameroun, et fondatrice d'AppsTech et d'I/O Spaces, un incubateur pour la diaspora africaine aux États-Unis, elle est aussi conseillère pour le programme L'Afrique excelle de la Banque mondiale.

Rebecca Enonchong, femme engagée, parle cash de sujets variés tels que la crise anglophone au Cameroun ou les relations entre l'Afrique et la France. Très influente en Afrique dans le domaine technologique, elle accumule les reconnaissances. En 2017, elle figurait dans le classement des 50 Africains les plus influents de Jeune Afrique et dans le palmarès des 100 Africains les plus influents dans la catégorie Science, Technologie et Innovation du New African Magazine, et la liste est loin d'être exhaustive.

Miriam Chidiebele Olusanya, Directrice générale de Guaranty Trust Bank (Nigéria) : Alpha Omega de la banque



Première femme à occuper le poste de Directrice générale de la Guaranty Trust Bank (GTB), Miriam Olusanya incarne la résilience et la détermination. Forte de son parcours exemplaire, elle dirige l'institution financière avec une vision stratégique axée sur l'expansion en Afrique et une croissance durable. Sous sa direction, le Groupe ambitionne de dépasser les services bancaires traditionnels en apportant une réelle valeur ajoutée aux individus, aux communautés et aux entreprises. Pour cette administratrice non exécutive chevronnée, le défi est immense : créer de la valeur durable et propulser GTB vers de nouvelles perspectives de prospérité et d'innovation. Avec elle, le Groupe prévoit, d'ici 2025, d'intensifier son impact économique en Afrique à travers des investissements accrus, en soutien à l'entrepreneuriat, l'inclusion financière et le développement des infrastructures.

Mo Abudu – PDG d'EbonyLife (Nigeria) : La reine africaine du divertissement



Rien, a priori, ne prédestinait cette sexagénaire à devenir un magnat des médias. Diplômée d'un master en ressources humaines obtenu à l'Université de Westminster, Mo Abudu passe vingt ans au service des ressources humaines du groupe pétrolier ExxonMobil avant d'opérer une véritable reconversion en se lançant dans la production télévisuelle. Un choix risqué, puisqu'elle n'a aucune expérience dans ce domaine, mais très vite, elle apprend le métier. Ayant pour modèle Oprah Winfrey, elle produit et anime dès 2009 sa première émission télévisée intitulée *Moments with Mo*, un talk-show calqué sur celui de son idole, dans lequel elle accueille des personnalités politiques et culturelles internationales pour aborder des sujets de tous ordres. Très rapidement, l'émission bat des records d'audience et gagne une place de choix dans l'univers des médias à travers le continent. En 2013, elle crée et dirige EbonyLife TV & Films, le premier groupe de médias du continent africain, acteur majeur du divertissement panafricain et partenaire de grandes structures telles que Sony Pictures Television et Netflix. La femme d'affaires a également créé EbonyLife Palace, ainsi qu'une académie en association avec le gouvernement de l'État de Lagos. Selon Forbes, Mo Abudu est la cinquième femme la plus puissante d'Afrique et celle qui y connaît le plus de succès.

Nompumelelo Zikalala, PDG de Kumba Iron Ore (Afrique du Sud) : La pionnière du secteur minier



La patronne de Kumba Iron Ore Ltd, le plus grand producteur de minerai de fer d'Afrique, est une passionnée de l'industrie minière depuis son enfance. Elle s'est donné les moyens de sa réussite exceptionnelle dans un secteur très masculin, décrochant une licence en génie chimique à l'Université de Witwatersrand, suivie d'une formation en leadership à la London Business School. Avant d'accéder à la tête de cette grande entreprise, dont le chiffre d'affaires s'élève à 6,9 milliards de dollars, elle y occupe de nombreux postes opérationnels et commerciaux. Sous sa houlette, productivité et rentabilité s'améliorent de manière significative.

Née à Durban, elle est donc un pur produit de Kumba Iron Ore, une dirigeante chevronnée, très engagée en faveur de la diversification et de l'inclusion pour une industrie minière durable. Lorsqu'elle n'est pas plongée dans ses dossiers, Nompumelelo est une lectrice passionnée, qui admire les paysages, pratique la randonnée et la photographie. Nul doute que ces activités sont une source d'inspiration pour élargir ses horizons.

Aissata Lam, Directrice de l'APIM (Mauritanie) : Success story à faire rougir les hommes



Née en 1987, elle a grandi en Côte d'Ivoire avant de poursuivre ses études au Canada et aux États-Unis. Sa réussite académique lui ouvre les arcanes de la finance et la propulse à la Jeune Chambre de Commerce de Montréal, qu'elle quitte pour retourner au pays et lancer, avec des amis, la Jeune Chambre de Commerce de Mauritanie. Le dynamisme et le sens de l'entreprise de cette jeune cadre revenue au pays attirent l'attention du Président mauritanien, qui lui confie la mission stratégique de mise en place de l'Agence de Promotion des Investissements de Mauritanie (APIM). Sous sa houlette, plusieurs milliers d'entreprises sont créées via le Guichet Unique, tandis que le cadre de l'investissement est rénové et que des réformes sont engagées pour fluidifier les investissements. Elle offre une vitrine reluisante pour les investissements directs étrangers. Ses succès s'enchaînent et valent à la jeune DG de l'APIM d'être nommée, en 2024, membre du conseil d'administration de l'Autorité des Jeunes Leaders Arabes, un organe présidé par le prince héritier des Émirats arabes unis, Hamdan bin Mohammed bin Rashid.

Prisca Roseline Mamadou, PDG du holding BAC2KJ (Centrafrique) : La femme magnat de l'immobilier



Prisca Roseline Mamadou incarne tout ce dont la Centrafrique a besoin aujourd'hui. Son nom résonne dans les milieux d'affaires et politiques, voire dans tout Bangui et ses environs. Travailleuse acharnée, elle est une véritable touche-à-tout à la tête d'un empire commercial bâti à la force du poignet après trente années de sacrifice et de dévouement. Son patrimoine est composé d'un gigantesque parc immobilier, d'une impressionnante flotte de stations-service s'étendant de Bangui jusqu'en province, ainsi que de participations dans plusieurs établissements bancaires et commerciaux du pays. Son ascension fulgurante repose sur son génie, son savoir-faire et surtout l'immense patience dont elle a su faire preuve au fil des années. Discrète et effacée, elle fait ses courses comme tout le monde dans les supermarchés, sans être reconnue. Pourtant, bien introduite et très influente, cette femme, pour qui le vouvoiement est de rigueur, se distingue par une générosité débordante.

Miriem Bensalah Chaqrour, Vice-Présidente et DG Holmarcom (Maroc) : La travailleuse acharnée



Femme d'affaires remarquable par ses compétences managériales et son sens naturel du leadership, Miriem Bensalah Chaqrour, après de solides études à l'ESC de Paris et une maîtrise en administration des affaires, intègre, après un bref passage à la Société Marocaine de Dépôt et Crédit, le groupe familial Holmarcom, fondé par son défunt père en 1978. Avec 37 ans d'expérience au compteur, la patronne de Holmarcom, qui siège dans plusieurs conseils d'administration, notamment ceux du groupe mondial Renault et de l'Université Al Akhawayn, supervise plus de 6 400 personnes réparties dans plusieurs sociétés du groupe. Son activité est axée sur cinq pôles : finance, industrie, agro-industrie, distribution et logistique, transport aérien et immobilier.

Première femme à diriger le patronat marocain de 2012 à 2018, poste qu'elle a marqué de son empreinte, elle est nommée membre de l'Alliance mondiale des investisseurs pour le développement durable par le secrétaire général de l'ONU. Épouse et mère, cette pilote d'avion et de Harley-Davidson, joueuse de golf et passionnée d'équitation, figure dans le classement des 100 femmes d'affaires les plus puissantes de 2024 établi par Forbes.

Lamia Tazi, PDG de Sothema (Maroc) : L'apothicaire stratège



Cette dirigeante de l'industrie pharmaceutique et de la santé est un véritable modèle de leadership féminin. Diplômée de l'Université de Liège en Belgique, Lamia Tazi, issue d'une famille de pharmaciens, intègre en 1997 le département production de l'entreprise familiale, Sothema. Elle gravit rapidement les échelons, et sa nomination au poste de PDG n'est une surprise pour personne. C'est un mérite pour cette femme de caractère qui, par son sens des affaires, son audace et sa ténacité, a métamorphosé et hissé l'entreprise au rang de fleuron de l'industrie pharmaceutique marocaine. Sous sa direction, Sothema a diversifié son portefeuille en intégrant de nouveaux médicaments et dispositifs médicaux, augmentant ainsi son chiffre d'affaires et devenant le premier laboratoire pharmaceutique coté à la Bourse de Casablanca depuis 2005. Avocate du développement de l'enseignement et de la recherche scientifique, elle a occupé de nombreux postes au sein de plusieurs organismes : vice-présidente de l'Association marocaine de l'industrie pharmaceutique, membre du bureau exécutif de l'Association marocaine des exportateurs et membre du conseil d'administration de l'Agence nationale d'évaluation et d'assurance qualité de l'enseignement et de la recherche scientifique, entre autres. Femme influente, comme en témoigne le classement Forbes 2024, où elle occupe la 36e place du Top 100, Lamia Tazi attache une grande importance au volet social, en particulier au statut de la femme et de l'enfant.

Aissata Koné Sidibé, Directrice générale de Coris Bank (Mali) : La force de l'expérience



Influencée par la fonction de son père économiste, qui est son modèle, Aissata Koné Sidibé s'oriente naturellement vers la finance. Après avoir décroché une maîtrise en administration économique et sociale à l'Université de Nanterre Paris X et un MBA (Master of Business Administration) du Rochester Institute of Technology, Rochester-NY (USA), avec une spécialisation en finance et comptabilité, elle décide, en dépit des nombreuses sollicitations, de rentrer dans son pays, le Mali. En 1999, elle est recrutée à Ecobank Mali. La jeune analyste financière fait ses premières armes au département des opérations locales, avant de gravir rapidement les échelons. Tour à tour responsable du secteur public, adjointe au chef du département clientèle institutionnelle et responsable du secteur public, elle devient directrice de la gestion des risques à Ecobank Sierra Leone, puis administratrice-directrice de la banque domestique à Ecobank Mali. Alors qu'elle est au sommet de sa carrière, elle est débauchée par le groupe burkinabé Coris Bank. Celle qui a toujours rêvé de prendre la tête d'une institution bancaire saisit l'opportunité de transformer son rêve en réalité et devient la première directrice générale de Coris Bank Mali. Déterminée et animée d'une vision claire, elle s'attelle avec succès à mettre sur pied le nouvel établissement bancaire. Sous sa houlette, Coris Bank Mali enregistre des performances considérables qui en font une véritable pépite bancaire. Forte de plus de 24 ans d'expérience, Aissata Koné Sidibé est également présidente de l'Association professionnelle des banques et établissements financiers du Mali.

Jalila Mezni, Cofondatrice et PDG de SAH-Lilas (Tunisie) : La puissance en toute discréction



Inconnue du grand public en raison de sa grande discréction, la cofondatrice du groupe SAH-Lilas est l'une des rares Tunisiennes à présider une entreprise cotée en Bourse. Alors qu'elle se destine à une brillante carrière dans le secteur bancaire, cette quinquagénaire décide, à l'âge de 26 ans, de changer de voie. Elle s'associe alors à Mounir Jaiez, ancien footballeur, pour fonder le groupe SAH-Lilas (Société d'articles hygiéniques).

Avec plusieurs filiales, notamment SAH Maroc et SAH Algérie, ainsi qu'Azur Papier, son entreprise fabrique des couches, des mouchoirs, des serviettes hygiéniques et bien d'autres produits. Leader en Tunisie, la marque est distribuée dans tout le Maghreb et plusieurs pays d'Afrique. Gros employeur en Tunisie, le groupe de Jalila Mezni emploie près d'un millier de personnes et s'est lancé à la conquête de l'Europe en 2023. Jalila Mezni est également présente dans le secteur de l'éducation privée, où elle réalise d'importants investissements. Elle figure dans le prestigieux classement Forbes Middle East de février 2024, qui répertorie les 100 femmes d'affaires les plus puissantes du Moyen-Orient.

Nicole Ndoubayo, PDG de Global E2A (Tchad) : La figure emblématique de l'entrepreneuriat féminin



Nicole Ndoubayo est l'une des figures les plus influentes du leadership et de l'entrepreneuriat au Tchad. Elle s'est imposée sur le plan national comme une femme polyvalente et une fervente défenseuse de l'autonomisation des femmes. PDG de Global E2A, une société de conseil spécialisée dans les investissements privés, Nicole Ndoubayo est entrepreneure, conférencière et consultante en investissements.

À la tête de cette entreprise, elle œuvre inlassablement pour promouvoir les opportunités d'investissement et est à l'avant-garde des initiatives visant à valoriser le développement des entreprises locales. Elle est également fondatrice et présidente de l'Association Kira Femmes en Action, une organisation dédiée aux femmes entrepreneures, offrant une plateforme leur permettant d'évoluer et de se développer. En parallèle, elle dirige l'association Impact Ladies Tchad, un laboratoire d'idées développant des concepts pour soutenir les femmes dans leur parcours entrepreneurial.

Son leadership ne se limite pas au secteur privé. Elle a occupé plusieurs postes stratégiques dans l'administration publique, notamment en tant que directrice générale adjointe de l'Agence nationale pour l'administration des zones économiques spéciales (AAZES) et directrice générale adjointe de l'Agence nationale des investissements et des exportations (ANIE). À ces postes, elle a contribué à l'amélioration du climat des affaires, attirant des investissements étrangers et facilitant, depuis 2011, la création de plus de 400 emplois pour les jeunes Tchadiens. Entrepreneure dans l'âme, elle est toujours en quête d'innovation. C'est ainsi qu'elle a organisé, en décembre 2024 à N'Djaména, la deuxième édition du Meet-up des femmes entrepreneures, un événement continental et international rassemblant des femmes influentes, entrepreneures, leaders et activistes africaines pour discuter de l'innovation et de la transformation digitale dans le cadre du leadership féminin.

Élise Loum, Secrétaire exécutive du REFAMP/Tchad : La femme locomotive



L oum Ndoadoumngué Neloumsei Élise incarne le leadership féminin au Tchad et en Afrique. Pionnière dans plusieurs domaines, elle a cumulé de nombreuses années d'expérience dans l'éducation, la politique et la gouvernance. Détentrice d'une formation en gestion, elle marque d'abord son passage dans le secteur éducatif en devenant la première femme proviseure du Tchad. De 1995 à 1998, elle dirige le lycée Félix Eboué de N'Djaména. Cet exemple de réussite constitue le premier jalon d'une carrière impressionnante, marquée par des réalisations exceptionnelles. Son parcours politique est tout aussi remarquable. En 2001, elle est nommée ministre des Affaires sociales, de l'Enfance et de la Famille, avant d'être élue députée. Elle siège à l'Assemblée nationale en tant que deuxième vice-présidente du Parlement tchadien. Elle est aussi la toute première femme tchadienne désignée au Parlement panafricain. Élise Loum est également reconnue pour son engagement en faveur de l'autonomisation des femmes et leur participation politique. Durant la période de transition au Tchad, elle est la première à coordonner le mécanisme permettant la participation des femmes au Dialogue National Inclusif et Souverain (DNIS) en 2023. Son rôle est perçu comme une avancée majeure pour l'implication des femmes dans le processus décisionnel du pays. Son influence dépasse les frontières tchadiennes. Actuellement, elle occupe le poste de secrétaire exécutive du Réseau des Femmes Africaines Ministres et Parlementaires (REFAMP/Tchad), où elle œuvre pour promouvoir l'intégration des femmes dans la politique et les institutions publiques à travers le continent.

Pepecy Ogouliquende – Fondatrice de l'ONG Malachie (Gabon) : Leader transformationnel



P epecy Ogouliquende est une femme aux multiples casquettes. Épouse et mère, elle est reconnue pour son engagement dans la société civile depuis plus de 30 ans, aussi bien au Gabon que sur la scène internationale. Elle est, entre autres, médiatrice de la paix de la CEEAC (Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale) et diplômée de l'Institut des Relations Internationales de La Haye, spécialisée en résolution des conflits.

Députée de la Transition et économiste de formation, elle est également cheffe d'entreprise et porteuse de projets clés dans les secteurs de l'éducation et de la microfinance au Gabon. Très investie dans la lutte contre la précarité, elle accompagne, à travers son ONG Malachie, de nombreuses femmes gabonaises pour les aider à sortir de la pauvreté.

Spécialiste du leadership transformationnel, Pepecy Ogouliquende œuvre sans relâche pour l'émancipation et l'autonomisation des femmes. Titulaire d'un Master II en gestion des entreprises de l'ESG Paris, promotion Simone Veil, elle a occupé de hautes fonctions dans l'administration gabonaise, notamment celles de directrice générale adjointe du Budget et de directrice de la Consommation à la Direction Générale de la Concurrence (DGCCRF).

Leila Bouamatou, DG de la Générale de Banque de Mauritanie (Mauritanie) : La banquière performante



Docteure Leila Bouamatou, fille du magnat mauritanien de la finance Mohamed Bouamatou, est née en 1983 avec une cuillère en or dans la bouche. Pourtant, elle s'est rapidement investie aux côtés de son père pour gérer ses affaires florissantes. Elle devient ainsi la première femme mauritanienne à diriger une banque d'affaires : la Générale de Banque de Mauritanie (GBM). Elle fait ainsi irruption dans le monde de la finance, un univers souvent dominé par des acteurs puissants. Pour autant, elle ne se laisse pas intimider. Très vite, elle s'impose à la tête de la GBM dans un secteur hautement concurrentiel. Cette ascension n'a rien d'un simple héritage paternel. Docteure Leila Bouamatou a su tracer, au prix d'un travail acharné, sa propre trajectoire professionnelle. Pour y parvenir, elle s'appuie sur un solide parcours académique : des études brillantes en Suisse, en Tunisie, aux États-Unis, en Grande-Bretagne et en Espagne, ainsi qu'une formation de haut niveau au sein du cabinet international d'audit Deloitte en Tunisie. La reconnaissance de ses qualités managériales lui a déjà valu une place sur la liste restreinte des 10 personnalités africaines de moins de 40 ans les plus talentueuses dans son domaine, selon Forbes. Malgré ses nombreuses responsabilités, Docteure Bouamatou mène un combat actif pour les droits des femmes africaines.

Tiguidanke Camara, PDG Tigui Mining Group (Guinée Conakry) : La reconversion dorée



Dans le secteur minier dominé par les hommes, Tiguidanke Camara se distingue. Propriétaire de Tigui Mining Group, elle dirige avec succès une entreprise d'exploration aurifère et diamantifère en Afrique de l'Ouest, un exploit rare pour une femme. De Conakry aux mines africaines, Tiguidanke Mounir Camara, est une femme d'exception. Née en Guinée, cette entrepreneure audacieuse a bâti un empire minier, devenant l'une des plus jeunes et rares femmes à diriger des sociétés minières en Afrique. Pionnière, elle est la seule femme à posséder une société d'exploration minière en Guinée. Son parcours, de mannequin aux États-Unis à leader de l'industrie minière, est une source d'inspiration pour les femmes du monde entier. Elle est également une militante pour la place des femmes dans l'industrie minière.

Anna Ba Dia PDG DE Sipres (Sénégal) : La big boss de l'ombre



Anna Ba Dia est une figure discrète mais puissante du monde des affaires sénégalais. Aînée d'une famille de huit enfants, elle a grandi dans un environnement où l'éducation était primordiale, grâce à des parents enseignants. Elle a bénéficié d'une éducation sans discrimination de genre, ce qui a sans doute contribué à son parcours exceptionnel au cours duquel, elle a étudié l'architecture au Sénégal, puis a poursuivi ses études en France. Après avoir vécu à l'étranger en raison de son mariage, elle est retournée au Sénégal et a travaillé dans un cabinet d'architecture. En 1989, une opportunité foncière l'a incitée à créer Sipres, une entreprise qui est devenue un acteur majeur du secteur immobilier au Sénégal. En tant que PDG de Sipres, elle s'est spécialisée dans la promotion de logements individuels de type pavillonnaire, contribuant ainsi au paysage immobilier du Sénégal. Malgré sa discréction, son influence est indéniable, comme en témoigne sa reconnaissance par le magazine Jeune Afrique comme l'une des 50 femmes les plus influentes d'Afrique.



Certificat de gestion de crise et résilience aéroportuaires pour le compte de l'aéroport de Korhogo, dans la catégorie aéroports de moins de 10 000 mouvements



Certificat de gestion de crise et de résilience aéroportuaire



1er Prix d'Excellence ACI Afrique pour la Sécurité Aéroportuaire 2024

sodexam

Dans le but de se conformer au point 2.2.3 de l'annexe 3 de l'OACI, la SODEXAM s'est engagée en 2017 dans une démarche qualité en vue de l'obtention de la certification ISO 9001:2015 pour les activités météorologiques.

En juin 2020, la SODEXAM a obtenu le certificat ISO 9001:2015 pour les activités de la météorologie.

Depuis octobre 2020, le Directeur Général, soucieux de la pérennité des activités de la SODEXAM, s'est engagé dans un projet d'extension du périmètre de certification ISO 9001:2015 à l'ensemble des activités.

RESULTATS

• Organisationnels

- Meilleure structuration des services météo ;
- Mesure de la perception des clients ;
- Meilleure image la SODEXAM à l'extérieur

DISTINCTIONS

- Certificat de gestion de crise et résilience aéroportuaires pour le compte de l'aéroport de Korhogo, dans la catégorie des aéroports de moins de 10 000 mouvements
- 1er Prix ACI Afrique pour la Sécurité Aéroportuaire 2024



Prix d'excellence de la gouvernance des entreprises publiques 2023



Grand prix qualité du leadership en 2020

- Prix d'excellence de la performance des entreprises publiques en 2023.
- Prix Performance Qualité en 2021 pour le Système de Management de la Qualité ;
- Grand prix qualité du leadership en 2020 ;

PERSPECTIVES

En plus de la météorologie, la SODEXAM s'est engagée à étendre la certification à l'ensemble de ses activités, notamment la navigation aérienne, la médecine aéronautique et aéroportuaire.

Aujourd'hui, la SODEXAM a entamé un autre cycle de certification qui en est à sa deuxième année.

Cette démarche qualité engagée par le Directeur Général, Jean-Louis Moulot, s'inscrit dans sa vision de positionner la SODEXAM comme le leader de l'Afrique de l'Ouest dans l'exploitation et le développement aéroportuaire, aéronautique et météorologique.



Tchad

Mieux utiliser les ressources pétrolières pour le désenclavement

Le Tchad a accueilli, du 18 au 20 février 2025, le Forum International de Développement des Infrastructures du Tchad (FIDIT) à N'Djaména. Un grand événement majeur placé sous le thème «Infrastructure durable et connectée pour un avenir prospère au Tchad et en Afrique centrale».

Des projets phares comme le pont reliant le pays au Cameroun ou le corridor Tchad-Libye-Egypte étaient particulièrement au centre des réflexions.

► Par Déli Sainzoumi Nestor

Organisé en partenariat avec le NEPAD (Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique), ce forum a réuni des acteurs clés du secteur, allant des anciens ministres tchadiens à des représentants gouvernementaux étrangers, des investisseurs, des institutions financières et des experts du domaine des infrastructures.

À travers des panels de haut niveau, les participants ont discuté des projets susceptibles d'impulser une nouvelle dynamique au Tchad et en Afrique centrale en matière d'infrastructures. Le FIDIT a été une véritable plateforme de débats sur des thématiques cruciales, notamment les modèles économiques liés au développement des infrastructures, la gouvernance du secteur et son financement. La question des infrastructures

est une priorité pour tout pays en développement. Pour le Tchad, elle représente un pilier fondamental de sa croissance économique. En 2023, la croissance du PIB tchadien a atteint 4,3 %, soutenue par un secteur pétrolier dynamique et des exportations nettes en hausse de 7,4 %. Cette dynamique doit cependant être consolidée par des investissements massifs dans les infrastructures de transport, de communication

et d'énergie afin de garantir un développement durable. Pour ce faire, le Premier ministre, Allah Maye Halina, assure que le Tchad a créé un environnement propice à l'investissement grâce à des réformes ambitieuses visant à assainir et moderniser le climat des affaires, ainsi qu'à renforcer la transparence pour garantir la sécurité des capitaux des partenaires au développement. Dans le même esprit, l'ancien ministre tchadien de l'Économie, Issa Doubragne, a souligné que le forum de N'Djaména pourrait servir de tremplin pour mobiliser les ressources nécessaires à la concrétisation de projets d'envergure. Parmi ceux-ci figurent des corridors routiers vitaux pour le pays et la région, comme le corridor Tchad-Libye-Égypte. Selon une source proche du ministère des Infrastructures, le Tchad a lancé dès 1990 des projets ambitieux faisant partie de sa stratégie de modernisation. Le réseau routier du pays est passé de 279 km de routes bitumées en 2000 à 3 000 km en 2024. L'objectif du gouvernement actuel est d'atteindre 7 000 km de routes bitumées. L'ancien ministre des Infrastructures Adoum Younousmi rappelle que « l'architecture consiste simplement à relier la capitale à tous les chefs-lieux des régions, soit par la route, soit par avion. Le désenclavement extérieur était aussi une priorité ». Il ajoute : « L'émergence 2030 est un objectif qui vise également la formation, la construction des écoles, des universités, des hôpitaux et des centres de santé, pour un accès universel aux infrastructures de base ». Ces ambitions étaient réalisables, car, depuis son entrée dans le cercle des producteurs de pétrole, le brut rapportait au Tchad 3 milliards de dollars par an. En effet, l'ancien président

Idriss Déby Itno comptait sur ces fonds pétroliers pour financer une politique de grands travaux destinée à moderniser les réseaux routier et ferroviaire, ainsi qu'à créer et rénover les bâtiments administratifs.

Les projets phares pour un avenir meilleur

Le FIDIT a été l'occasion de mettre en avant plusieurs projets qui devraient non seulement transformer le pays, mais aussi stimuler la croissance régionale. Selon les statistiques du ministère des Infrastructures, en 2024, le réseau routier intérieur du Tchad totalisait environ 40 000 km, dont 25 000 km de routes d'intérêt national ou régional et 15 000 km de pistes de desserte d'intérêt local. Le Corridor intégré Tchad-Libye-Égypte, initiative phare de l'agenda, vise à relier le Tchad au marché méditerranéen afin de faciliter les échanges commerciaux entre l'Afrique centrale et le reste du monde. Ce projet s'inscrit dans une vision panafricaine de connectivité fluvio-lacustre dans le bassin du lac Tchad et la création d'une liaison directe avec la République fédérale du Nigeria. Il mettra

également en valeur la nappe des grès de Nubie pour renforcer la résilience face aux changements climatiques (NUREC). Un autre projet de grande envergure, la Route transsaharienne, reliant le Tchad aux pays voisins du Mali, du Niger et de l'Algérie, a été au centre des discussions du FIDIT. Ce corridor routier pan-sahélien vise à libérer le potentiel économique des régions enclavées du Tchad et à ouvrir de nouvelles voies commerciales pour les pays sahariens. Ce projet sera un vecteur de croissance pour toute la région, en facilitant la circulation des biens et des services, tout en renforçant la sécurité alimentaire et énergétique.

Le Pont de l'Amitié Tchad-Cameroun : un projet stratégique

Le Pont de l'Amitié Tchad-Cameroun est un autre projet stratégique qui a attiré l'attention des acteurs présents. Ce projet vise à renforcer les échanges entre le Tchad et son voisin camerounais. Il revêt des enjeux économiques certains pour les deux pays, puisqu'il favorisera le commerce transfrontalier et réduira les distances de transport pour





une meilleure circulation des marchandises à moindre coût. En parallèle, le projet de réseau ferroviaire reliant le Tchad au Cameroun, qui démarrera au deuxième semestre 2025, permettra au Cameroun, selon certaines sources, de sécuriser 300 milliards de FCFA de recettes annuelles prenant en compte les échanges avec le Tchad. Long d'environ 675 kilomètres (Yaoundé-Ngaoundéré), ce projet s'étendra sur 878 kilomètres pour atteindre N'Djaména, en traversant les localités de Moundou, Kélo et Bongor, au sud du Tchad. La réalisation de ce projet, qui a fait l'objet de débats au FIDIT, nécessite une enveloppe budgétaire de 5,596 millions d'euros, soit un peu plus de 3600 milliards de FCFA. À ce jour, la Banque mondiale entend contribuer à hauteur de 275,9 millions d'euros, soit 180 milliards de FCFA. Le Tchad et le Cameroun ont également obtenu de la Banque africaine de développement un prêt de plus de 1,2 milliard de FCFA pour l'étude de faisabilité. Impact économique et perspectives pour l'Afrique L'impact de ces projets sur le Tchad et l'Afrique centrale ne se limite pas aux seules améliorations logistiques. Ils

représentent un levier pour une croissance inclusive et durable. Selon Rasit Perteve, représentant résident du groupe de la Banque mondiale au forum, « les infrastructures sont le socle sur lequel les nations bâtissent leur avenir. Le Tchad a fait des progrès remarquables. Toutefois, l'investissement doit être durable, inclusif et tourné vers l'avenir ». Le Tchad, qui se positionne comme un carrefour stratégique en Afrique centrale, bénéficie déjà d'une solide croissance économique, avec des prévisions de 5,2 % pour 2024 et 5,3 % pour 2025. Cette croissance est soutenue par l'exploitation des ressources pétrolières et une gestion budgétaire rigoureuse, qui a permis au solde budgétaire de rester excédentaire depuis 2022. L'enclavement du Tchad, aggravé par des coûts de transport exorbitants sur les principaux axes régionaux reliant le pays à la mer, est l'un des plus grands obstacles au développement de son économie. Le port le plus proche, Douala (Cameroun), est situé à 1 700 km de N'Djaména. Le Tchad dispose également d'autres accès à la mer : Lagos à 1 900 km, Cotonou à 2 000 km, Lomé à 2 100 km, Tema à 2 300 km, Pointe-Noire à 2 700 km, Port-Soudan à 3 350

km, les ports libyens à plus de 3 500 km et Alger à 4 300 km. Les voies de désenclavement extérieur du Tchad sont nombreuses et constituent autant de possibilités d'accès à la mer. Depuis de nombreuses années, N'Djaména exploite la voie camerounaise comme principal corridor d'exportation. En 2009, près de 90 % du tonnage de fret international du Tchad empruntait déjà cet axe. L'oléoduc reliant les champs pétroliers du bassin de Doba, au sud du Tchad, au port de Kribi au Cameroun (1 070 km de long) a significativement contribué à dynamiser l'économie du pays depuis 2003. En 2023, plusieurs projets de développement et de modernisation du réseau routier ont été lancés, notamment le bitumage de 433 km de routes, la réhabilitation de 228 km de routes en fin de vie, la construction et l'assainissement de 190 km de voiries urbaines à N'Djaména et dans d'autres villes, ainsi que la construction de 10 ouvrages d'art. Pour que le Tchad devienne un modèle de développement durable et connecté en Afrique centrale, il est essentiel que l'État tchadien prenne au sérieux les propositions et recommandations issues du FIDIT. Cela nécessitera une collaboration renforcée entre les acteurs privés et publics, ainsi que des financements extérieurs. En améliorant la connectivité régionale et en développant des infrastructures durables, le pays pourra mieux intégrer ses marchés locaux aux chaînes de valeur mondiales. Les projets discutés lors du forum possèdent donc un potentiel économique considérable, non seulement pour le Tchad, mais aussi pour l'ensemble du continent africain. Les organisateurs espèrent que le FIDIT Tchad deviendra une référence en matière de développement régional.

Franc CFA

Les différences entre l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique Centrale

Système monétaire divisé en deux zones – l'Afrique de l'Ouest (UEMOA) et l'Afrique centrale (CEMAC) – le franc CFA est, depuis quelques années, au cœur des débats sur la souveraineté monétaire et économique en Afrique. Bien que partageant un cadre historique et institutionnel commun, les deux zones monétaires du FCFA présentent des différences significatives, qui touchent à leur gestion, leur portée géographique, leur économie et même leur taux de change.

► Par Jesdias LIKPETE



Créé en 1945 par la France, le franc CFA, à l'origine « franc des colonies françaises d'Afrique », avait pour vocation de stabiliser les économies des colonies tout en facilitant leur intégration dans le commerce international dominé par Paris. Cette monnaie, ancrée à une parité fixe avec le franc français (et aujourd'hui l'euro), était perçue comme un outil de contrôle économique. Aujourd'hui, le FCFA est utilisé par 14 pays africains, répartis en deux zones monétaires distinctes. En Afrique de l'Ouest, il est la monnaie officielle des huit membres de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau (seul pays lusophone), le Mali, le

Niger, le Sénégal et le Togo. En Afrique centrale, il est en circulation dans les six pays de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) : le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale et le Tchad. Ensemble, ces pays regroupent plus de 200 millions d'habitants et partagent un même cadre monétaire, bien que leurs réalités économiques et politiques diffèrent sensiblement. À l'avènement des indépendances dans les années 1960, le FCFA a changé de dénomination pour devenir le « franc de la communauté financière africaine » pour l'Afrique de l'Ouest et le « franc de la coopération financière en Afrique centrale » pour les pays de la région CEMAC. De nouvelles appellations qui visent, de façon subtile, à légitimer l'existence du FCFA en dépit de la décolonisation. Bien qu'ayant une origine commune, les deux zones monétaires présentent des différences notables qui touchent à leur gestion, leur portée géographique, leur économie et même leur taux de change.

Des différences significatives

D'abord sur le plan institutionnel, la gestion du FCFA est à la

charge deux banques centrales différentes. En Afrique de l'Ouest, c'est la BCEAO (Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest) qui supervise le FCFA pour les huit pays membres de l'UEMOA. En ce qui concerne l'Afrique centrale, la gestion monétaire pour les six pays de la CEMAC revient à la BEAC (Banque des États de l'Afrique Centrale). Ces deux institutions fonctionnent sous des principes similaires, mais leur indépendance relative dans la définition des politiques monétaires permet des adaptations spécifiques à chaque région. Une des différences majeures entre les deux zones est le taux de change applicable au FCFA. En Afrique de l'Ouest (UEMOA), 1 euro équivaut à 655,957 francs CFA, un taux fixe déterminé par les accords monétaires. En Afrique centrale (CEMAC), le taux officiel est également 655,957 francs CFA pour 1 euro, mais en pratique, les réalisés économiques des pays de la CEMAC influencent la valeur réelle de la monnaie. Sur les marchés locaux, les devises peuvent avoir des fluctuations subtiles dues à des contraintes économiques spécifiques à cette région. Cette divergence, bien que peu visible à première vue, reflète des économies structurellement différentes, avec une plus grande stabilité en Afrique de l'Ouest par rapport à l'Afrique centrale.

Ossende Afana : un héritage et une mémoire à honorer

► Par Jos Blaise Mbanga Kack



Le 15 mars 1966, tombait sous les balles du régime d'Amadou Ahidjo, soutenu par ses alliés français, le tout premier docteur en économie d'Afrique au sud du Sahara, Ossende Afana, alors âgé de seulement 36 ans. Un grand homme, un esprit brillant, libre, presque libertaire, au parcours et aux idées révolutionnaires et novatrices. Ce nationaliste dans l'âme, fidèle à l'adage de Lénine selon lequel « la théorie ne vaut rien sans la pratique », a mis en œuvre ses idées généreuses et novatrices. Précurseur, il affirmait que les indépendances formelles et administratives, sans indépendance monétaire, ne sont que des coquilles vides. Pour lui, sans une monnaie propre à chaque pays africain ou, à défaut, une monnaie sous-régionale ou continentale, l'Afrique demeurerait un assemblage d'États dotés « d'un simple récépissé d'indépendance », mais dont la véritable souveraineté se situerait ailleurs.

Dès ses années au lycée moderne de Yaoundé, rebaptisé plus tard lycée Leclerc, Ossende Afana manifeste un esprit rebelle. Il conteste tout, partout et en toute circonstance. L'un des éléments déclencheurs de cette rébellion est son prénom : Castor, choisi par son père. Un prénom qu'il rejette vivement, le considérant non africain, non bantou, dégradant et même choquant. Par ailleurs, «castor» désigne un rongeur bien connu. Malgré son jeune âge, il se passionne pour les récits des révolutions et, alors qu'il est encore lycéen, devient un fervent partisan d'Um Nyobé, qu'il suit partout, n'hésitant pas à sécher ses propres cours. Il quitte ainsi Yaoundé pour le suivre à Nkongsamba, Foumban et ailleurs, y compris le jour de l'attentat contre le leader nationaliste, considéré comme le père de l'indépendance. Peu de temps après, Ossende Afana décide de quitter le Cameroun. Arrivé en France, il se dirige directement vers Toulouse, où il entreprend des études en sciences politiques et sciences économiques. Il devient rapidement l'un des principaux animateurs du comité de base pilote de l'Union des populations du Cameroun (UPC) à Toulouse. Ce cercle rassemble plusieurs figures camerounaises qui rejoindront plus tard le régime d'Ahidjo et deviendront ministres. Ces ralliements illustrent la stratégie d'entrisme adoptée par certains après l'indépendance administrative, abandonnant la lutte révolutionnaire dans les années 1960. Parmi ces personnalités, on peut citer Paul Tessa, l'ancien ministre d'État Augustin Frédéric Kodock (décédé) et le ministre Roger Booh Booh. À Toulouse, Ossende Afana se lie d'amitié avec le Sénégalais Amadou Mahtar M'Bow (décédé). Ensemble, ils participent à la création de la FEANF (Fédération des étudiants d'Afrique noire en France) et animent un cercle de réflexion visant à encourager les pays africains à conquérir une indépendance véritable. Il adhère également à l'UNEK (Union nationale des étudiants kamerunais), qu'il préside à un moment donné. Ossende Afana est un fervent défenseur de

l'indépendance africaine. Il consacre sa vie à lutter pour l'émancipation du continent, nouant des liens étroits avec d'autres figures de proue de cette lutte, comme Félix-Roland Moumié, l'un des premiers médecins camerounais et président de l'UPC, ainsi que Frantz Fanon, grand psychiatre et écrivain révolutionnaire. Ensemble, ils militent pour une Afrique libre et indépendante. Ossende Afana apporte notamment son soutien au FLN (Front de libération nationale) en Algérie, où il établit ses quartiers. Il se rend sur le terrain aux côtés de Frantz Fanon pour soutenir la lutte pour l'indépendance. Avec Mahtar M'Bow, il œuvre pour faire entendre la voix de l'Afrique sur la scène internationale, défendant avec conviction l'indépendance réelle du continent. Pour Ossende Afana, l'indépendance monétaire et la transformation locale des produits africains sont essentielles pour assurer le développement et la prospérité de l'Afrique. Il interpelle les dirigeants africains, notamment à l'arrivée au pouvoir d'Ahidjo, pour les mettre face à leurs responsabilités et les exhorter à prendre des mesures concrètes en vue d'une véritable indépendance. Panafricaniste convaincu, militant engagé et penseur visionnaire, il collabore en tant que conseiller avec des leaders emblématiques tels que Patrice Lumumba (Congo), Kwame Nkrumah (Ghana)

et Ahmed Sékou Touré (Guinée). Il entretient également des liens avec le Parti congolais du travail (PCT), qui lui facilite une base pour la rébellion et le maquis, à l'est du Cameroun. Ses prises de position et son influence croissante font de lui une cible pour le régime en place. En ce funeste 15 mars 1966, Ossende Afana est abattu sur ordre d'Ahidjo et de ses alliés français. La tête du leader nationaliste, symbole de sa résistance, est ramenée par hélicoptère au président comme un trophée macabre. Ossende Afana a eu trois enfants, dont une fille récemment décédée, ainsi que des jumeaux. L'un d'eux, médecin gynécologue à Yaoundé, porte son nom complet et se nomme Docteur Félix Moumié Ossende Afana. Aujourd'hui, Ossende Afana mérite d'être honoré. Une université camerounaise, de préférence celle comptant le plus de spécialisations en économie, devrait porter son nom. Des stèles et monuments pourraient également être érigés en sa mémoire, non seulement au Cameroun, mais dans toute l'Afrique. Cet illustre fils d'Afrique, qui s'est battu jusqu'à la dernière cartouche pour l'indépendance réelle de notre continent, mérite d'être connu et enseigné dans les facultés de sciences économiques. Son oeuvre gingantesque devrait davantage lui survivre.





**NICOLE
NDOUBAYO,
leader et pionnière de
l'entrepreneuriat féminin**

Nicole Ndoubayo s'impose avec brio le leadership et l'entrepreneuriat au Tchad. Polyvalente et engagée, elle incarne une véritable force motrice dans la promotion de l'autonomisation des femmes et le développement économique.

► Par Déli Sainzoumi Nestor

PDG de Global E2A, une société de conseil spécialisée dans les investissements privés, Nicole Ndoubayo conjugue son rôle d'entrepreneure, de conférencière et de consultante avec une aisance remarquable. Sous sa houlette, Global E2A est devenue un acteur clé de la promotion des opportunités d'investissement et du développe-

ment des entreprises locales. Son engagement inébranlable pour une économie tchadienne plus inclusive fait d'elle une pionnière dans son domaine. Si l'entrepreneuriat est son moteur, la cause féminine est son combat. Convaincue que l'épanouissement économique des femmes est un moteur de prospérité pour toute une nation, Nicole Ndoubayo fonde Kira Femmes en Action. Cette

association, qu'elle préside avec passion, se distingue par son approche pragmatique : fournir aux femmes entrepreneures des formations ciblées, des financements et un réseau solide pour les aider à s'élever dans leurs secteurs respectifs. L'impact de cette initiative est tangible. De nombreuses femmes ont accédé à des postes de leadership grâce aux programmes de formation et d'accompagnement mis en place. Une preuve de plus que l'entrepreneuriat féminin peut être un levier puissant de développement pour l'Afrique.

Une voix forte pour le leadership féminin

Le 23 juin 2024, Nicole Ndoubayo a orchestré la Table Ronde des Femmes d'Impact, un événement qui a rassemblé 157 femmes entrepreneures et leaders. Ce rendez-vous, réussi tant par son affluence que par la richesse des débats, a permis d'explorer des thèmes clés comme le leadership féminin, la gestion financière et l'innovation technologique. La solidarité et la coopération étaient au cœur des discussions, confirmant le rôle déterminant de Nicole Ndoubayo dans la création d'un espace d'entraide et de partage entre femmes d'influence. Au-delà du succès de cette rencontre, Nicole a su démontrer l'importance de

la solidarité féminine, un élément clé pour propulser les femmes vers de nouveaux horizons.

Une architecte de la diversification économique

En tant qu'ancienne Directrice Générale Adjointe de l'Agence Nationale pour l'Administration des Zones Économiques Spéciales (AAZES), Nicole Ndoubayo a joué un rôle essentiel dans la diversification de l'économie tchadienne, longtemps dépendante du pétrole. Dans cette fonction stratégique, elle organise, le 15 août 2024, une journée d'information et de sensibilisation à N'Djaména, renforçant ainsi l'implication des investisseurs locaux et internationaux. Sous sa direction, l'AAZES a attiré des capitaux étrangers et généré plus de 400 emplois depuis 2011. Parmi les projets qu'elle a pilotés, on compte l'installation d'une zone industrielle à Sarh, incluant une huilerie, une usine de fabrication de médicaments génériques et une industrie du bétail. Son expertise a également été cruciale dans la planification de nouvelles zones économiques spéciales à Moundou, Amdjarass, ainsi que dans les régions du Lac, du Salamat et de la Tandjilé. La deuxième édition du Meet-up des femmes entrepreneures, tenue en décembre 2024 à l'hô-





tel Radisson Blu de N'Djaména, fut un moment fort de l'année. Portée par Nicole Ndoubayo en tant que présidente de Kira Femmes en Action, cette rencontre continentale a mis en lumière les défis et opportunités de l'innovation et de la transformation digitale pour les femmes leaders. En présence de personnalités influentes, dont Mme Francisca Tatchouop Belobe, vice-présidente de la Commission de la CEEAC, les panels ont exploré les moyens de faciliter l'accès aux formations et aux financements pour les femmes entrepreneures. Sous le thème «Technologie et innovation : comment les femmes entrepreneures et leaders peuvent-elles mener la transformation digitale ?», l'événement a donné lieu à des échanges riches et constructifs sur les tendances technologiques et leur impact sur les entreprises féminines.

Une femme de vision, un modèle d'inspiration

Nicole Ndoubayo ne se contente pas de parler d'autonomisation féminine ; elle la concrétise à travers ses actions et initiatives. À travers son leadership, sa détermination et sa capacité à mobiliser des ressources et des expertises, elle est une référence incontournable de l'entrepreneuriat féminin au Tchad et en Afrique. Pour elle, « un entrepreneur doit trouver une valeur ajoutée pour s'affirmer dans son domaine d'activité s'il veut réussir dans la société ». En brisant les barrières et en ouvrant la voie à une nouvelle génération de femmes leaders, elle façonne un avenir où l'ambition féminine n'a plus de limites.



CHRISTIANE
HOUNSOU

Quand la tech se conjugue au féminin

Dans l'univers encore largement masculin de la technologie au Bénin, Christiane Hounou incarne une force motrice qui ne se laisse pas ébranler. Stratège digitale chevronnée, fondatrice et militante engagée, elle consacre son énergie à réduire le fossé numérique entre les genres.

► Par Kevin da-SILVA

Co-fondatrice de Women Digital Week, une initiative phare pour l'autonomisation numérique des femmes béninoises et africaines, Christiane est devenue un symbole de résilience et d'innovation dans le secteur technologique. Derrière son écran d'ordinateur, Christiane HOUNSOU bouscule les codes. Née au Bénin, elle a découvert sa passion pour le numérique dès la classe de quatrième, lorsqu'elle a appris à coder en HTML. Ce fut une révélation qui guidera toutes ses étapes académiques et professionnelles. Diplômée en informatique avec un BTS et une licence obtenus à l'ENEAM, elle commence sa carrière comme développeuse web, concevant des sites web pour plusieurs ministères béninois avant d'évoluer vers la gestion de projets digitaux. Aujourd'hui, elle occupe le poste stratégique de Digital Strategist au sein de la fintech béninoise FEDAPAY. Mais Christiane ne s'arrête pas aux frontières de ses responsabilités professionnelles. Elle est également à la tête de NIWADJU, son agence digitale, qui aide les entrepreneurs à maîtriser leur marketing en ligne. À travers cette structure, elle accompagne surtout des femmes, convaincue que l'entrepreneuriat féminin est un levier clé pour le développement économique.

Un parcours jalonné de défis et de succès

Dans ses premières années, Christiane se heurte aux stéréotypes sexistes qui affectent de nombreuses femmes dans des secteurs dominés par les hommes. « On me disait souvent : Tu n'as pas

« J'ai appris à affirmer ma légitimité, à valoriser mes compétences et à me former en continu. »

besoin de beaucoup d'argent, ton mari s'occupe de toi », se souvient-elle. Ces remarques dévalorisantes, loin de la décourager, ont nourri sa détermination. « J'ai appris à affirmer ma légitimité, à valoriser mes compétences et à me former en continu. » Cette persévérance a permis à Christiane de briser plusieurs plafonds de verre. À travers Women Digital Week, initiative qu'elle a lancée en 2019, elle outille des milliers de femmes avec des

compétences numériques telles que la gestion de projets, le graphisme, et le personal branding. Ce programme, qui en est à sa cinquième édition, a déjà transformé de nombreuses vies. « À chaque session, je vois des femmes partir de zéro et repartir avec des compétences solides. C'est extrêmement gratifiant », explique-t-elle.

Un combat pour l'inclusion

Pour Christiane, le numérique est bien plus qu'un simple secteur professionnel : c'est un outil puissant pour résoudre des problèmes économiques,

Avec l'essor de l'intelligence artificielle, elle insiste également sur l'urgence d'une plus grande participation féminine

culturels et sociaux. Par son engagement, elle milite activement pour une meilleure représentation des femmes dans les métiers technologiques. « Nous constatons des progrès, mais la route est encore longue », souligne-t-elle, en appelant les entreprises et les gouvernements à renforcer les politiques publiques en faveur de l'inclusion numérique. Avec l'essor de l'intelligence artificielle, elle insiste également sur l'urgence d'une plus grande participation féminine. « Si nous voulons éviter les biais dans les algorithmes, les femmes doivent être parties prenantes de ce développement. » Un message aux jeunes filles Christiane Hounso est une fervente défenseure du mentorat, qu'il soit physique ou virtuel. Elle encourage les jeunes filles intéressées par le numérique à croire en elles, à cultiver leur curiosité et à se former sans relâche. « Le numérique est un monde d'opportunités infinies, où la reconversion professionnelle est possible à tout âge. Il ne faut pas hésiter à rejoindre le mouvement. » Inspirée par des pionnières telles qu'Ada Lovelace ou encore Katherine Johnson, Christiane veut à son tour être une source d'inspiration pour d'autres. « Les femmes ont toujours été des actrices clés dans l'histoire de l'informatique. Il est temps qu'elles revendiquent pleinement leur place dans ce domaine. » Forte de ses ambitions, Christiane envisage d'étendre Women Digital Week à d'autres pays africains, tout en développant des outils technologiques adaptés aux besoins des femmes africaines. Son objectif ? Faire du numérique un levier d'inclusion et d'innovation pour les générations futures.



**ANAS
SEKO**

L'activiste vert au service de la planète

Anas SEKO est bien plus qu'un simple entrepreneur. Il est la voix de l'action environnementale au Bénin et au-delà, incarnant une vision unique où l'engagement citoyen, l'économie solidaire et la créativité convergent pour bâtir un avenir plus durable. Fondateur de SEKO Green, une entreprise sociale et solidaire spécialisée dans la communication environnementale, il se distingue par son approche pionnière, qui place la durabilité et la gestion des déchets au cœur de son action.

► Par Kevin da SILVA

'est en 2015 qu'Anas SEKO, alors collégien, ressent un véritable dé clic : indigné par la mauvaise gestion des déchets dans son environnement immédiat, il décide d'agir. Ce premier projet, visant à sensibiliser ses camarades de classe à la préservation de la cour de l'école, marque le début d'un engagement inébranlable. Inspiré par son éducation et par une volonté viscérale de ne pas rester passif face aux problèmes environnementaux, il se forge une mission : combattre la pollution plastique et promouvoir des solutions durables pour la gestion des déchets.

**Pour Anas SEKO,
l'engagement
environnemental est autant
un acte militant qu'une
vocation divine**

Crée en 2024, SEKO Green repose sur des valeurs fortes : une lucrativité limitée, un partage équitable des bénéfices et une gouvernance démocratique. Cette entreprise sociale se spécialise dans la communication environnementale et développe des solutions créatives et stratégiques pour sensibiliser aux enjeux environnementaux. Anas SEKO et son équipe concentrent leurs efforts sur deux axes principaux : la pollution plastique et la gestion des déchets, qu'ils abordent à travers des campagnes percutantes et des projets digitaux innovants. L'entreprise se distingue par ses approches originales : des expositions de rue, des collectes de déchets sur mesure et des campagnes comme «Mon Anniversaire, Mon Engagement», où chaque célébration devient une occasion de poser un acte citoyen. En intégrant l'art, l'humour et la créativité à ses actions, SEKO Green ne se contente pas d'éduquer : elle mobilise et inspire les communautés africaines à devenir des acteurs du changement.

Une vision inspirée et un parcours riche

Pour Anas SEKO, l'engagement environnemental est autant un acte militant qu'une vocation divine: protéger la biodiversité, préserver les ressources naturelles et garantir un avenir pour les générations futures. Ce militantisme, il le nourrit à travers un apprentissage constant et un réseau d'acteurs engagés, tout en mettant en lumière des solutions concrètes, comme l'importance de la responsabilité individuelle face à la gestion des déchets.

Son parcours est jalonné de collaborations et de projets d'impact : du blog Adeyemi au mouvement Prévention Écologique, en passant par le concept «Je joue et je sensibilise», il n'a cessé d'innover pour sensibiliser les jeunes Africains. Il incarne une génération de leaders qui prône un engagement sincère et profond, bien au-delà des opportunités ou des bénéfices personnels. Depuis ses débuts, Anas SEKO a mobilisé des milliers de jeunes, ramassé des centaines de milliers de déchets et sensibilisé des communautés entières grâce à ses projets et campagnes. Il est aussi reconnu pour son plaidoyer environnemental, notamment à travers des actions comme le projet SOS Embarcadère, qui a incité les autorités à assainir les lieux publics au Bénin. Ce travail acharné lui a valu de nombreuses distinctions. Entre autres, il a été distingué par The African comme le 7e activiste climatique en Afrique en 2022 ; il a été lauréat en 2021 du prix de l'Écocitoyen de l'année aux Ecolo Awards et, en 2020, il a reçu le prix spécial Activiste Environnement, décerné par MADO Santé Plus et le CORC-BENIN.

Un engagement sincère

Pour Anas SEKO, s'engager pour l'environnement est un acte de foi et un devoir envers les générations futures. Il encourage les jeunes à se former, à rester humbles et à ne jamais perdre de vue l'essence même de leur engagement : préserver la nature, protéger la santé publique et contribuer au bien-être des communautés. Son parcours prouve que l'on peut transformer une indignation personnelle en une mission collective, tout en créant des solutions viables pour répondre aux défis environnementaux actuels. Anas SEKO, c'est la preuve qu'avec une vision claire, un engagement sincère et une dose de créativité, on peut non seulement changer les perceptions, mais aussi inspirer un mouvement pour un monde meilleur. Anas Seko est bien plus qu'un entrepreneur : il est un symbole d'espoir et d'action pour un monde plus vert.

**Anas Seko est bien plus
qu'un entrepreneur : il est
un symbole d'espoir et
d'action pour un monde
plus vert**



I K O N D E V E L O P M E N T



Réaliser ensemble le cadre de vie
qui vous ressemble.

Investir dans l'immobilier d'exception en toute confiance.

BATIMAT

Suivez-nous sur

📍 Avenue Malick Sy (colis postaux)

☎ 33 821 46 81 ☎ 33 889 63 63

IKON DEVELOPMENT

Suivez-nous sur

☎ + 221 77 065 78 78

www.ikon-development.com

✉ info@ikon-development.com

Docteur Michel Sidibé

Interview



« L'Afrique ne pourra pas atteindre un développement durable sans une population en bonne santé »

De son Mali natal aux plus hautes sphères de l'ONUSIDA, le Docteur Michel Sidibé a consacré sa vie à améliorer la santé et le bien-être des populations les plus vulnérables. Au-delà de son expertise en santé, l'ancien ministre de la Santé du Mali porte un regard lucide et engagé sur les enjeux économiques et sociaux de l'Afrique. Il aborde les défis persistants, tels que la pauvreté et les inégalités dans l'accès aux médicaments, tout en soulignant le potentiel immense du continent.

► Propos recueillis par Jos Blaise Mbanga Kack

M. Michel Sidibé, l'Afrique est à la croisée des chemins. Alors que l'ancien président de la Banque africaine de développement (BAD), Donald

Kaberuka, prône un développement axé sur les infrastructures, et que l'actuel, le Nigérian Akinwumi Adesina, met l'accent sur l'agriculture, vous, ancien

patron de l'ONUSIDA, affirmez que la santé doit être la priorité absolue. Pourquoi la santé est-elle, selon vous, la clé du salut pour le peuple africain ?

L'Afrique ne pourra pas atteindre un développement durable sans une population en bonne santé. L'investissement dans la santé est le socle sur lequel reposent tous les autres secteurs. Sans une main-d'œuvre en bonne santé, les infrastructures ne seront ni construites ni entretenues, et l'agriculture ne pourra pas prospérer. Une population en mauvaise santé signifie une productivité réduite, une pression économique accrue sur les familles et les États, ainsi qu'un risque permanent d'instabilité sociale. Au-delà d'un droit fondamental, la santé est un puissant moteur économique. Chaque dollar investi dans la santé génère un retour significatif en croissance et en bien-être social. L'Afrique doit donc placer la santé au cœur de ses priorités pour libérer pleinement son potentiel humain et économique.

Le sommet d'Abuja, en 2001, a été un lieu de rencontres cruciales où des résolutions ambitieuses ont été prises pour le continent. Mais que sont devenus ces engagements aujourd'hui ?

En 2001, lors du sommet d'Abuja, les pays africains se sont engagés à allouer 15 % de leur budget national à la santé. Cependant, plus de vingt ans après, peu de nations ont atteint cet objectif, et la santé est souvent perçue par les ministres des Finances comme une dépense plutôt qu'un investissement stratégique. Seuls quelques pays, comme le Cap-Vert et l'Afrique du Sud, s'en approchent. Il est essentiel de changer cette perception, car un système de santé solide est un moteur de croissance économique et de stabilité sociale.

Par ailleurs, les contraintes budgétaires et les priorités concurrentes compliquent l'augmentation des dépenses de santé. Pour honorer cet engagement, une mobilisation accrue des ressources et une gestion transparente sont indispensables.

L'accès aux soins de santé est un défi majeur en Afrique et le manque de médecins est l'un des principaux obstacles. Quel est le ratio actuel de médecins par habitant sur le continent ? Quelles solutions préconisez-vous pour

garantir un accès équitable aux soins pour tous les Africains ?

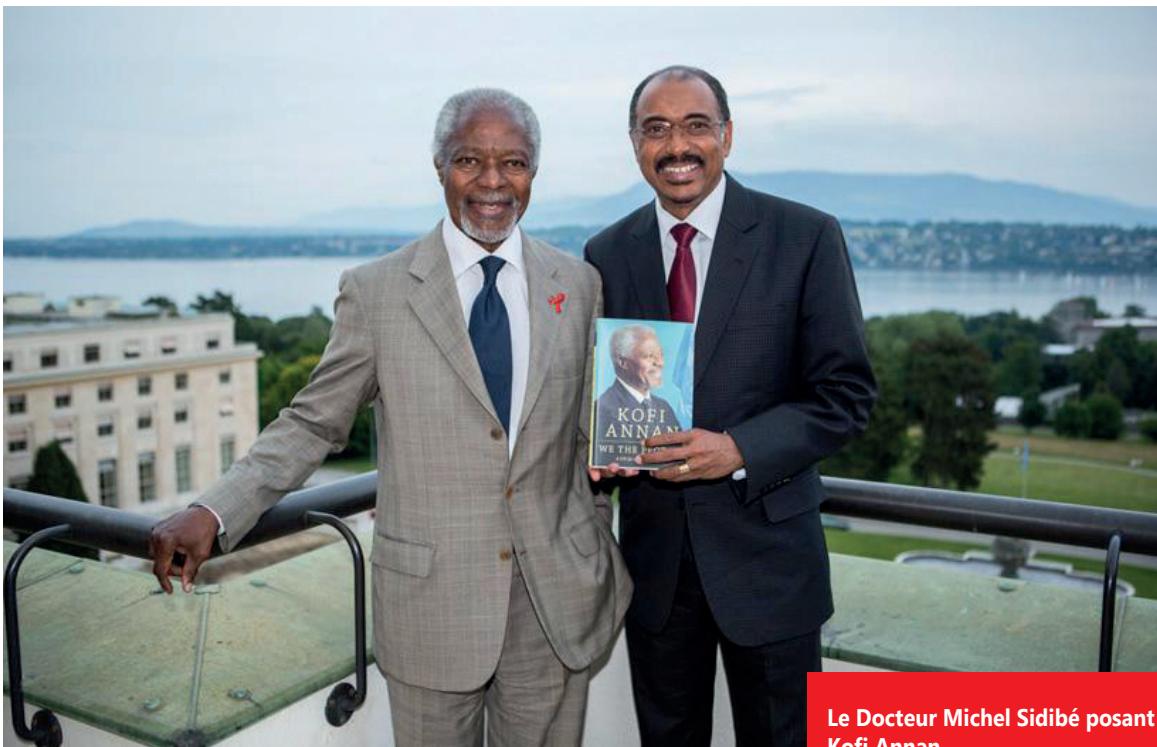
L'Afrique manque cruellement de médecins. En moyenne, on compte un médecin pour 5 000 habitants en Afrique subsaharienne, alors que la moyenne mondiale est d'environ un pour 670 habitants. Certains pays sont en situation critique, comme l'Éthiopie, où il y a un médecin pour 50 000 habitants. Pour combler ce retard, l'Afrique aurait besoin de 600 facultés de médecine supplémentaires et d'un investissement estimé entre 26 et 33 milliards de dollars. Mais former plus de médecins ne suffit pas : il faut aussi les retenir. Aujourd'hui, beaucoup partent à l'étranger faute de conditions de travail adéquates. Sans un effort massif sur la

La dépendance de l'Afrique envers les laboratoires occidentaux pour les médicaments souligne l'urgence d'africaniser la recherche et le développement.

formation, la rémunération et les infrastructures, l'Afrique restera très en retard sur l'accès aux soins.

Les grands laboratoires pharmaceutiques sont principalement situés en Occident, ce qui crée un déséquilibre dans l'accès aux médicaments pour l'Afrique. Face à ce constat et compte tenu des budgets de recherche limités en Afrique, comment pouvons-nous combler cet écart en matière de recherche et de développement dans le domaine de la santé ?

La dépendance de l'Afrique envers les laboratoires occidentaux pour les médicaments souligne l'urgence d'africaniser la recherche et le développement. Actuellement, environ 80 à 90% des médicaments et 98% des vaccins utilisés en Afrique sont importés, exposant les systèmes de santé à des vulnérabilités majeures. De plus, les prix des médicaments y sont parmi les plus élevés au monde. Environ 40 % des médicaments vendus sur le continent sont falsifiés ou de qualité inférieure. Pour combler ce fossé, il est essentiel de renforcer la production locale, de faciliter le transfert de technologies, d'harmoniser les réglementations pharmaceutiques et de promouvoir des partenariats



Le Docteur Michel Sidibé posant avec Kofi Annan

riats public-privé. L'opérationnalisation de l'Agence africaine du médicament (AMA) est un préalable indispensable pour améliorer l'accès aux médicaments essentiels et renforcer les systèmes de santé en Afrique.

À votre avis, qu'est-ce qui, aujourd'hui, peut être le déclencheur du développement du continent africain ?

Le développement de l'Afrique repose sur une gouvernance forte, une intégration régionale dynamique et une jeunesse pleinement engagée dans la transformation du continent. Une gouvernance efficace, fondée sur la transparence et la participation citoyenne, est essentielle pour structurer des politiques adaptées aux réalités africaines et renforcer l'unité continentale. Aucun progrès durable ne sera possible sans l'implication de la jeunesse, qui représente plus de 70 % de la population.

Investir dans son éducation, ses compétences et son entrepreneuriat est la condition sine qua non pour assurer une croissance inclusive. Des initiatives comme la stratégie pour l'emploi des jeunes en Afrique visent déjà à créer des millions d'emplois et à former une génération capable de bâtir l'avenir du continent. L'Afrique ne pourra se transformer sans

Aucun progrès durable ne sera possible sans l'implication de la jeunesse, qui représente plus de 70 % de la population.

une approche intégrée combinant gouvernance efficace, intégration régionale et autonomisation de sa jeunesse. En activant ces leviers, elle peut enclencher un véritable cycle de développement durable et maîtriser son propre destin.

Dans le contexte actuel des rivalités croissantes entre la Chine, la Russie, les États-Unis et l'Europe pour l'influence en Afrique, quels sont, selon vous, les bénéfices réels pour les pays africains ?

La compétition mondiale pour l'influence en Afrique implique des acteurs majeurs tels que la Chine, la Russie, les États-Unis, l'Europe et la France. À cela s'ajoute le rôle croissant des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud), rejoints récemment par l'Égypte, l'Éthiopie, l'Iran, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis. Cette dynamique offre

aux pays africains des opportunités significatives pour diversifier leurs partenariats et attirer des investissements étrangers.

Par exemple, la Chine investit massivement dans les infrastructures africaines, tandis que la Russie accroît sa présence militaire et diplomatique. Les relations avec l'Europe et les États-Unis ouvrent des perspectives d'exportation et d'intégration dans les chaînes de valeur mondiales. De plus, l'adhésion de l'Égypte et de l'Éthiopie aux BRICS témoigne de la volonté du continent de s'intégrer davantage dans l'économie mondiale. Ainsi, en agissant collectivement ou individuellement, les pays africains peuvent développer des stratégies diplomatiques et économiques bénéfiques, renforçant leur position sur la scène internationale.



L'Afrique a besoin de leaders nationalistes qui aiment leur pays et leur peuple.



Quelles sont les stratégies que l'Afrique peut adopter pour renforcer son leadership, améliorer ses choix stratégiques et établir des partenariats plus équitables ? Comment peut-elle devenir maîtresse de son destin ?

Pour que l'Afrique maîtrise son destin, une approche stratégique intégrée est essentielle. Renforcer la gouvernance économique en privilégiant la transparence et la responsabilité instaurera un climat propice aux investissements. L'industrialisation, via le développement de chaînes de valeur locales et la transformation des matières premières sur place, stimulera la croissance et l'emploi.

Une intégration régionale accrue, facilitant les échanges intra-africains et l'harmonisation des politiques économiques, créera un marché commun attractif. Investir dans l'éducation et la formation professionnelle dotera la jeunesse des compétences nécessaires à l'innovation. Diversifier les partenariats internationaux permettra de saisir diverses opportunités économiques et technologiques, tout en évitant une dépendance excessive envers un seul partenaire.

En combinant ces axes, l'Afrique renforcera sa souveraineté économique et politique, maîtrisant ainsi son propre destin.

L'Afrique a-t-elle besoin d'un équilibre entre leaders révolutionnaires et gestionnaires compétents, ou l'un de ces profils est-il plus crucial que l'autre à l'heure actuelle ?

L'Afrique a besoin de leaders nationalistes qui aiment leur pays et leur peuple. Ces dirigeants doivent allier une vision transformante à une gestion efficace pour mener des réformes structurelles, garantir une gouvernance transparente et bâtir un développement centré sur l'humain et la souveraineté du continent.

Pour maîtriser son destin, l'Afrique doit placer la justice sociale et la redistribution des opportunités au cœur de son modèle de développement. Des politiques inclusives et équitables sont nécessaires pour réduire les inégalités et améliorer le bien-être collectif.

Cependant, un déficit de confiance entre dirigeants et citoyens freine cette dynamique. Restaurer cette confiance exige une volonté politique forte, des réformes transparentes et un dialogue constant. Seuls des leaders visionnaires et engagés pour-



“

l'Afrique doit placer la justice sociale et la redistribution des opportunités au cœur de son modèle de développement.

ront assurer un avenir souverain et prospère pour l'Afrique.

Le franc CFA est au cœur des discussions sur la souveraineté monétaire de l'Afrique. Quelle est votre position sur ce sujet : faut-il rester dans le système actuel ou en sortir ?

La question du franc CFA suscite un débat intense en Afrique francophone, touchant aux enjeux cruciaux de souveraineté, d'identité et de développement économique. La décision de maintenir ou d'abandonner le franc CFA doit être prise en concertation avec toutes les parties prenantes, en tenant compte des aspirations populaires, des réalités économiques et des objectifs de développement à long terme.

Une transition réussie vers une monnaie nationale ou régionale nécessite une préparation rigoureuse, une communication transparente et un engagement ferme en faveur de la stabilité macroéconomique. Il est essentiel que les dirigeants africains

placent les intérêts de leurs populations au cœur de cette réflexion, en privilégiant des solutions qui favorisent l'autonomie, la croissance inclusive et l'intégration régionale.

M. Michel Sidibé, des sources bien informées évoquent votre projet de création d'un cabinet de conseil dans une grande capitale de l'Afrique de l'Ouest. Quels sont les domaines d'expertise de ce cabinet ?

Michel Sidibé Advisory Services (MSAS) est un cabinet de conseil de premier plan dirigé par Michel Sidibé, ancien Directeur exécutif de l'ONUSIDA et ancien ministre de la Santé du Mali. MSAS se consacre à la transformation des systèmes de santé en Afrique, en s'appuyant sur une expertise locale, des partenariats stratégiques et des solutions innovantes.

Le cabinet excelle dans le plaidoyer politique, le déblocage des obstacles à la mise en œuvre, le développement du leadership africain et l'accélération de l'accès aux innovations. Grâce à un réseau d'influence inégalé, MSAS réunit divers acteurs pour une action coordonnée et une mobilisation efficace des ressources, transformant ainsi les ambitions en impacts concrets.



Énergie

Le Sénégal nouvelle puissance gazière et pétrolière

Le Sénégal, jusque-là connu pour son arachide, est entré concrètement dans le cercle restreint des pays producteurs de pétrole et de gaz naturel. À travers le projet SAR 2.0, qui vise la souveraineté énergétique, le pays va lancer un ambitieux programme de 650 milliards de FCFA pour le transport de gaz naturel sur 400 kilomètres. L'installation d'une deuxième raffinerie de pétrole est également un projet avancé, ce qui constitue un levier stratégique pour l'industrialisation du pays dans le cadre de la vision «SÉNÉGAL 2050». nouveau référentiel des politiques publiques.

► Par Boubacar GASSAMA

Le Sénégal poursuit résolument son objectif de renforcement de sa souveraineté énergétique à travers un projet ambitieux de transport de gaz naturel par canalisation sur 400 kilomètres. Pour un coût total de 650 milliards de FCFA, la mise en œuvre de la première phase du projet, estimée à 200 milliards de FCFA, est prévue pour débuter dès 2025. Pape Momar Lô, directeur du réseau gazier du Sénégal, précise que le premier segment du projet est actuellement en phase de

passation de marché. Selon lui, ce projet s'inscrit dans une vision globale de développement, visant à améliorer l'accès à une énergie fiable et abordable pour les populations sénégalaises. Dans un contexte mondial de raréfaction des énergies fossiles, les autorités sénégalaises sont engagées dans une dynamique visant à remplacer le fuel lourd et le charbon par du gaz naturel dans les centrales électriques. De l'énergie propre qui vise, à long terme, à réduire les coûts énergétiques et de diminuer les émissions de CO₂, avec une prévision de baisse de 30 mil-

lions de tonnes à l'horizon 2050. Pour M. Lô, ce projet de gazoduc, qui marque une étape déterminante dans la transition énergétique du Sénégal, incarne un engagement à bâtir un avenir meilleur pour les citoyens et à positionner le pays parmi les nations les plus innovantes et audacieuses.

Concurrencer la société ivoirienne de raffinage

Dans son ambition d'atteindre la souveraineté énergétique, le Sénégal n'a pas occulté la problématique des capacités de stockage. À ce titre, la Société

africaine de raffinage (SAR) projette la construction d'un second site de raffinage afin de traiter l'ensemble de la production du gisement de Sangomar dès 2028. Ce projet d'envergure, inscrit dans le cadre du programme SAR 2.0, comprend également l'implantation d'une nouvelle usine de pétrochimie, destinée à renforcer la transformation locale des hydrocarbures et à garantir l'approvisionnement en produits pétroliers raffinés. Ce qui est une manière intelligente de produire de la valeur ajoutée à travers la disponibilité des produits dérivés. Mamadou Abib Diop, directeur général de la SAR considère que ce projet est crucial pour le Sénégal car il permettra d'atteindre une souveraineté énergétique. Avec la deuxième raffinerie, la SAR, dont l'activité ne couvre que 50 % des besoins du marché local, peut espérer combler ce déficit. Elle pourra également concurrencer la Société ivoirienne de raffinage (SIR), leader dans ce domaine au sein de l'UEMOA. Dans cette perspective, la SAR a sollicité l'Agence pour la promotion de l'investissement et des grands travaux

(APIX SA), reconnue pour son expertise dans la libération des emprises et la structuration de projets. Elle est également attendue sur les enjeux d'infrastructure, de financement et de réglementation du projet, ainsi que sur la mobilisation des investisseurs et la facilitation des procédures administratives. Par ailleurs, M. Diop indique qu'avec la deuxième raffinerie, les employés de la SAR pourront se reconvertis dans l'activité pétrochimique. « Actuellement, on est autour de 1 000 milliards de FCFA de chiffre d'affaires. Demain, avec le projet SAR 2.0,

on va aller vers 3 000 milliards de FCFA. C'est un avenir radieux avec des ressources humaines dignes de ce nom et la sécurité qui sied », a-t-il souligné. Pour le directeur général de l'APIX, M. Bakary Séga Bathily, il n'y a pas de projet plus structurant ni de défi plus grand que cette nouvelle raffinerie. « Si on arrive à développer SAR 2.0 au-delà des hydrocarbures, il y a toute une panoplie de dérivés qui est prévue. Ce qui va nous permettre de passer de 1,5 million de tonnes de carburant à 5,5 millions de tonnes, assurant ainsi l'approvisionnement du marché local qui connaît une croissance de 5 % par an », a-t-il expliqué. La Société africaine de raffinage (SAR) a été inaugurée au lendemain des indépendances, précisément en 1961, sous l'inspiration de Léopold Sédar Senghor, premier président de la République du Sénégal. Après plus d'un demi-siècle d'existence et une recapitalisation en 2022, l'entreprise ambitionne de tripler

pétrole brut constitue, selon plusieurs spécialistes, une avancée majeure dans la stratégie de souveraineté énergétique du Sénégal, avec un impact significatif sur l'économie nationale et le quotidien des populations.

Le renforcement de l'alliance sénégalo-mauritanienne

C'est comme si les ressources du sous-sol sénégalais s'étaient donné le mot ! Le lundi 10 février 2025, la société pétrolière américaine Kosmos Energy a annoncé le premier gaz naturel liquéfié (GNL) du projet Grand Tortue Ahmeyim (GTA), que partagent la Mauritanie et le Sénégal. Selon Babacar Kébé, formateur à l'Institut national du pétrole et du gaz (INPG) du Sénégal, « le gaz coule désormais du champ vers le FPSO pour être traité, puis s'achemine vers le navire flottant de liquéfaction de GNL Golar LNG, où il est transformé en gaz naturel liquéfié ». Le premier chargement de GNL, une prochaine étape clé du projet, est attendu plus tard ce trimestre. À en croire M. Kébé, le démarrage de GTA positionnera la Mauritanie

et le Sénégal comme un hub stratégique du GNL en Afrique de l'Ouest, avec des distances de navigation courtes vers l'Europe, à un moment où celle-ci a un besoin crucial en gaz. Lors d'une mission conjointe, M. Mohamed Ould Khaled, ministre mauritanien de l'Énergie et du Pétrole, et Birame Souleye Diop, son homologue sénégalais, déclaraient qu'en termes de capacité de production, le gisement de GTA devrait atteindre une production annuelle de 2,5 millions de tonnes de gaz, avec une prévision d'augmentation à 10 millions de tonnes dans les années à venir.

Il est clair que ce secteur a un impact significatif sur l'économie, la culture et l'emploi dans le pays.

les revenus et la production de l'unique raffinerie du pays.

Un premier chargement historique

Dans l'attente de ces projets d'envergure, le Sénégal vient de vivre un moment historique. La Société des pétroles du Sénégal (Petrosen), bras armé de l'État pour la mise en œuvre de la politique pétrolière, a livré, le samedi 8 février 2025 à 18h18, au «ALMI ODYSSEY», le tout premier chargement de pétrole brut issu du champ pétrolifère de Sangomar et destiné à la SAR. Cette première livraison de



Conflit entre Barrick Gold et le Mali

Tout est bien qui finit bien

Après près de deux ans de tension, Barrick Gold et le gouvernement malien ont conclu un accord mettant fin à leur différend sur l'exploitation du complexe aurifère de Loulo-Gounkoto. En vertu de cet accord, le groupe minier canadien s'est engagé à verser 275 milliards de FCFA (environ 438 millions de dollars) au gouvernement malien. En contrepartie, ses employés détenus ont été libérés, l'or saisi par les autorités malienennes sera restitué et les activités minières pourront reprendre.

► Par Moussa DIARRA

Le conflit entre l'État malien et Barrick Gold trouve son origine dans la révision du Code minier malien, qui accorde à l'État une part plus importante des bénéfices générés par l'exploitation des ressources naturelles. Cette réforme législative a engendré des négociations complexes et des

frictions entre Bamako et les grandes compagnies minières opérant sur son territoire. Dans ce cadre, l'État malien a exigé de Barrick Gold près de 500 millions de dollars américains (314 milliards de FCFA) pour non-paiement d'impôts. De plus, le Trésor public malien réclamait 199 millions de dollars à la société canadienne en échange de la restitution des

trois tonnes d'or confisquées sur le site de Loulo-Gounkoto. En réponse, Barrick Gold a annoncé, dans un communiqué publié sur son site, la suspension de ses opérations au Mali.

Un enjeu stratégique pour Barrick Gold

Cet accord constitue une étape clé pour Barrick Gold, qui

pourra relancer ses activités à Loulo-Gounkoto, l'un des sites miniers les plus importants de la région. Ce règlement intervient alors que les prix de l'or atteignent des niveaux records, offrant des perspectives de rentabilité accrues pour l'entreprise canadienne. Cependant, la situation a également eu des répercussions sur Barrick Gold. Son offre de négociation a coïncidé avec une baisse du cours de ses actions en bourse. Selon l'Agence Reuters, elles ont clôturé à 23 dollars canadiens, en baisse de 0,2 % à la Bourse de Toronto, lundi 27 janvier dernier. Pire encore, d'après les analystes de la banque d'investissement américaine Jefferies, la suspension de la production à Loulo-Gounkoto pourrait réduire le bénéfice de Barrick de 11 % en 2025. Ce dénouement illustre l'importance des négociations entre les États et les multinationales pour assurer un partage équitable des ressources naturelles tout en garantissant un climat propice aux investissements étrangers.

Accord après de rudes négociations

Le PDG de Barrick Gold, Mark Bristow, s'est montré disposé à engager des pourparlers après avoir tenté, sans succès, de faire annuler la décision malienne devant les instances internationales d'arbitrage. Finalement, les discussions ont abouti à un compromis, confirmant la reconnaissance par Barrick du nouveau Code minier adopté par le Conseil national de la Transition (CNT), qui accorde désormais 30 % de parts à l'État malien dans tous les contrats miniers. Le gouvernement malien prévoit également de supprimer toutes les exonérations fiscales et douanières précédemment accordées aux sociétés minières avant d'ouvrir une

nouvelle phase de négociations. Face à l'impasse, Barrick Gold et le gouvernement malien ont été contraints de trouver un terrain d'entente. Une source officielle a d'ailleurs confirmé que « les deux parties ont repris un nouveau cycle de pourpar-

ters le mardi 28 janvier, pour mettre fin à la suspension des activités d'exploitation de la mine d'or de Loulo-Gounkoto. » Le cycle de négociations a donc débouché sur une solution censée mettre fin au bras de fer entre l'État malien et Barrick Gold.



Baisse significative de la production

► Par MD

La production industrielle d'or du Mali a connu une chute importante en 2024, enregistrant une baisse de 23 %. Selon les chiffres communiqués par le ministère des Mines, elle est ainsi passée de 66,5 tonnes en 2023 à 51 tonnes l'an dernier. C'est la première fois en plus de trois ans que la production tombe en dessous de 60 tonnes. Cette contre-performance serait officiellement liée à l'épuisement progressif des gisements, qui a réduit les rendements de certaines mines, ainsi qu'à des tensions entre l'État et des multinationales comme Barrick Gold — qui avait suspendu ses activités à Loulo Gounkoto après la saisie de ses réserves d'or et l'arrestation de plusieurs employés — et Resolute Mining. Elle s'expliquerait également par l'adoption, en 2023, d'un nouveau Code minier renforçant les taxes et la participation de l'État, entraînant un bras de fer avec les compagnies minières. Cette baisse pourrait modifier le classement du Mali parmi les leaders africains de l'or, laissant l'opportunité au Ghana et à d'autres pays de prendre l'avantage. Des experts conseillent aujourd'hui à l'État de trouver « un équilibre entre taxation et attractivité » afin d'éviter de « fragiliser davantage » le secteur aurifère, déjà sous forte pression.

RSE en Afrique

Un investissement stratégique loin de la philanthropie

La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) en Afrique subsaharienne évolue d'une approche philanthropique vers un levier stratégique pour le développement économique et social. Arlande Aroukoun et Julie Biron, entrepreneures engagées et cofondatrices du Think Tank RSE et de Wafhi.com, partagent leur vision et leur expérience de l'état de la RSE en Afrique, des défis rencontrés et des opportunités à saisir.

► Par Kevin da SILVA

Arlande Aroukoun et Julie Biron sont deux entrepreneures dont le parcours, riche en initiatives et en collaborations, illustre comment la RSE peut transformer les entreprises et les communautés locales, tout en répondant aux enjeux environnementaux et sociaux du continent. Jeune diplômée d'un master en Économie du Développement Durable, spécialisée dans le management responsable et l'impact, Julie Biron a cofondé avec son amie Arlande Aroukoun, multi-entrepreneure engagée, communicante stratégique et militante écologique, le Think Tank RSE et Wafhi.com, dédiés à l'accompagnement des entreprises africaines dans leur démarche de responsabilité sociétale. « Je suis convaincue que la RSE est un levier stratégique pour la transformation économique et sociale du continent », déclare Julie Biron. Pour elle, la RSE en Afrique subsaharienne évolue rapidement, « mais elle reste encore largement perçue sous un prisme philanthropique ». À la différence des pays occidentaux où elle est encadrée par des réglementations strictes, en Afrique, elle repose encore sur l'initiative des entreprises et se confond avec la satisfaction des attentes



Julie Biron (à.g) et Arlande Aroukoun (à.d)

des communautés locales. « L'Afrique subsaharienne présente un paradoxe intéressant. D'un côté, il existe un vif intérêt pour la RSE, mais de l'autre, elle n'est pas encore abordée avec l'ambition nécessaire », souligne Arlande Aroukoun. Elle ajoute : « La RSE a le potentiel de devenir un levier d'innovation et de transformation pour l'Afrique, en valorisant les spécificités

locales comme des atouts. » Selon les deux entrepreneures, dans cette confusion, de nombreuses ressources sont gaspillées et des opportunités stratégiques complètement manquées. Toutefois, tout n'est pas perdu. Mieux encore, une dynamique intéressante se structure progressivement, notamment avec l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et l'intérêt crois-

sant pour la finance durable. En effet, soumises aux réglementations et aux pressions environnementales et sociales, de plus en plus d'entreprises, notamment dans les industries extractives comme le pétrole, le gaz et les mines, s'engagent dans un processus RSE. « Les secteurs de l'agro-industrie et de l'hôtellerie sont également en mouvement, notamment sous la pression des consommateurs et des marchés internationaux. Les banques et institutions financières conditionnent désormais certains financements à des critères ESG », confie Julie Biron, satisfaite de cet engagement naissant.

De nombreux avantages pour les populations

Pour Arlande et Julie, la pratique de la RSE a un impact direct et mesurable sur les populations. « Par exemple, les entreprises qui investissent dans des programmes de formation et d'employabilité contribuent à la montée en compétences des jeunes », explique Julie, qui poursuit : « Certaines entreprises agricoles adoptent des pratiques plus respectueuses des sols et des ressources en eau, ce qui bénéficie autant à leur production qu'aux communautés environnantes. » Pour Arlande, une approche bien pensée de la RSE pourrait contribuer à sécuriser le secteur informel, tout en préservant l'agilité et l'ingéniosité qui en font la force. Elle pourrait également offrir des voies d'autonomisation et d'émancipation dignes pour les femmes et les jeunes générations, tout en jouant un rôle central dans la régénération des écosystèmes naturels. Une certitude : les entreprises africaines n'ont plus le choix. Elles doivent adopter des pratiques RSE si elles veulent se maintenir durablement. « Les parties prenantes et les consommateurs sont de plus en plus

sensibilisés, témoignant d'un engouement croissant sur la question », martèle Arlande. Toutefois, « le sont-ils suffisamment pour influencer les cadres réglementaires, les politiques publiques, ainsi que les décisions d'achat des consommateurs », s'interroge-t-elle. Pour son associée, l'essor de la classe moyenne africaine et l'accès facilité à l'information via les réseaux sociaux ont profondément changé la donne. Les consommateurs sont plus attentifs aux engagements des marques, surtout en matière de respect des travailleurs et d'impact environnemental.

Les défis sur le continent africain

« Un des obstacles majeurs est la perception de la RSE comme un coût supplémentaire plutôt qu'un investissement stratégique », indique Julie qui pointe également du doigt le manque de cadre réglementaire clair et une difficulté à adapter les référentiels RSE occidentaux aux réalités locales. Mais, ce n'est pas tout. En plus de ces défis, Arlande ajoute le manque de ressources et de connaissances endogènes sur la question, un déficit de formation des équipes, et une difficulté à recruter des responsables RSE qualifiés sur le marché du travail en Afrique. Pour corriger le tir, les leviers sont à actionner à deux niveaux : celui institutionnel et dans les entreprises. Arlande et Julie avancent la nécessité d'adapter les standards internationaux aux réalités africaines. Pour elles, les gouvernements doivent structurer un cadre réglementaire clair qui encourage et récompense les entreprises responsables. Quant aux ONG et organisations internationales, elles ont un rôle clé en investissant dans la sensibilisation, la formation et le financement. Les institutions financières peuvent

accélérer la transition en conditionnant leurs investissements et crédits à des critères ESG. Par ailleurs, les entreprises doivent se poser les bonnes questions et mobiliser leur équipe dirigeante autour de cette première étape de réflexion. Une démarche RSE véritablement ambitieuse repose sur un processus d'amélioration continue, profondément ancré dans le cœur de métier de l'entreprise. « Je leur recommande de commencer par un diagnostic pour comprendre où elles en sont et quels sont leurs enjeux prioritaires. Elles doivent travailler en co-construction avec leurs parties prenantes et adopter une démarche progressive et pragmatique », précise Julie Biron. À défaut de pouvoir s'y prendre toute seule, Arlande Aroukoun leur demande de recourir aux services de structures expertes du domaine. « Elles peuvent également demander notre Work Book et candidater pour rejoindre le Club des dirigeants by Wafhi, qui démarera en Avril 2025 », recommande-t-elle. Elle explique qu'il s'agit d'une opportunité unique pour les dirigeants de se former et d'échanger sur les meilleures pratiques en matière de RSE. Résultat de plus de 25 années d'expérience cumulées, dont plus de 10 ans d'accompagnement des entreprises et organisations en Afrique, le Work Book « est un guide accessible et opérationnel, qui rassemble tout ce qu'il faut savoir pour comprendre et appliquer la RSE dans un contexte africain. Il s'adresse aux entrepreneurs, dirigeants de PME, responsables RSE, consultants, investisseurs, étudiants et chercheurs », expliquent-elles, soulignant qu'il incarne leur ambition commune pour une transition écologique africaine ambitieuse et exigeante.



ONG « Bénin Villes Propres »

Une référence en matière de salubrité

À Cotonou, l'ONG « Bénin Villes Propres » fait de la salubrité et de la protection de l'environnement un défi majeur, se positionnant ainsi comme une référence. Sous la présidence d'Alain Adjibadé, elle met en œuvre des actions sociales innovantes pour améliorer les conditions d'hygiène des populations et faire des villes béninoises des modèles de propreté.

► Par Ronie Floride AGAMMA

Des villes propres, des vies sauvées. C'est l'objectif que poursuivent les responsables de l'ONG « Bénin Villes Propres ». Organisation à but non lucratif créée en 2017, elle milite pour un cadre de vie sain et durable au Bénin. « Nous travaillons à la promotion de la salubrité urbaine, à l'amélioration de la qualité de l'air, à la gestion des espaces publics et à la lutte contre les différentes formes de pollution. À travers nos actions, nous mobilisons les citoyens, les autorités lo-

cales et les partenaires pour bâtir ensemble des villes plus propres et plus vivables », confie son président, Alain Adjibadé. Si la salubrité représente un enjeu de taille pour le développement durable d'un pays, l'ONG « Bénin Villes Propres » s'inscrit dans une démarche d'accompagnement des actions du Programme d'Actions du Gouvernement du Bénin en favorisant des comportements citoyens responsables. En sept années d'existence, elle a initié plusieurs activités de salubrité dans les villes de Cotonou, Ouidah, Grand-Popo et leurs en-

virons. Parmi celles-ci, on peut citer les concours « Ouidah Ville Propre » et « Cotonou Ville Propre », qui ont eu un réel impact sur le changement de comportement des populations. Les campagnes de sensibilisation et de nettoyage, organisées régulièrement avec les habitants, ont également contribué à la transformation des villes concernées et, plus largement, du pays. Ces initiatives ont eu des répercussions directes sur la santé publique, l'attractivité des villes et le bien-être des citoyens. « Nos actions ont contribué à la désignation de Cotonou par

le magazine Jeune Afrique comme la première ville la plus propre d'Afrique de l'Ouest et la 6e dans toute l'Afrique », souligne Alain Adjibadé. Pérenniser les actions en 2025 Devenue une référence en matière de salubrité au Bénin et dans la sous-région, l'ONG « Bénin Villes Propres » entend poursuivre ses efforts. Grâce à son partenariat avec la Société de Gestion des Déchets Solides (SGDS SA), elle s'engage en 2025 à intensifier ses actions communautaires et à adopter des méthodes plus durables. Plusieurs projets sont en cours de préparation. Avec le soutien de ses partenaires, l'organisation prévoit notamment la construction de quatre blocs de toilettes publiques dans le 13e arrondissement de Cotonou, une récompense pour sa première place lors du concours « Cotonou Ville Propre ». Cette année, le concours, initialement limité à Cotonou et Ouidah, sera étendu aux villes d'Abomey-Calavi et de Porto-Novo. Par ailleurs, Alain Adjibadé et son équipe ambitionnent de lancer un projet de forêt urbaine à Cotonou pour lutter contre les

effets du changement climatique. Un autre projet de sensibilisation visera à encourager l'utilisation des sacs biodégradables, en remplacement des sachets plastiques encore trop présents dans les habitudes des consommateurs béninois.

La propreté, une culture partagée

Avec une équipe dynamique composée de volontaires et de professionnels engagés, Alain Adjibadé porte une vision ambitieuse pour le Bénin. Il prône une approche collective reposant sur la sensibilisation, l'éducation et l'action. « Ma vision est celle d'un Bénin où chaque citoyen est acteur de son cadre de vie. Un Bénin où les villes sont débarrassées des déchets, où les espaces verts sont valorisés, et où la gestion des déchets devient une opportunité économique grâce à l'économie circulaire. Nous voulons une dynamique où la propreté devient une culture partagée et non une contrainte imposée », affirme le président de l'ONG. Cette vision a été saluée à l'international. Lauréat du Trophée d'Honneur du « Salon Interna-

tional de l'Amour, Séduction et Bien-être », décerné le 15 février dernier à Abidjan, Alain Adjibadé représente aujourd'hui le Bénin, un pays aux villes de plus en plus propres. Ce trophée vient récompenser le travail de son organisation en faveur d'un cadre de vie plus sain. « C'est un honneur de voir nos efforts récompensés sur une scène internationale, et cela renforce notre engagement à poursuivre nos actions avec encore plus de détermination », souligne-t-il.

La mobilisation de ressources, un défi majeur

Avec l'ambition d'étendre ses actions à toutes les communes du Bénin et de structurer sa présence à Abomey-Calavi, Porto-Novo et Sèmè-Podji, l'ONG « Bénin Villes Propres » fait face à un obstacle de taille : la mobilisation de ressources. Ce défi ralenti considérablement le déploiement de ses initiatives. Pour l'instant, l'organisation s'appuie sur les contributions de ses membres, le soutien de certains partenaires privés, institutionnels et municipaux, ainsi que les fonds obtenus grâce aux concours et appels à projets. Déterminée à hisser le Bénin parmi les pays où il fait bon vivre, l'ONG reste engagée à poursuivre son objectif de départ : assainir les villes et sauver des vies. Mais pour atteindre cet idéal, elle appelle à une mobilisation collective. « La propreté de nos villes est l'affaire de tous. Chaque geste compte. Éviter de jeter des déchets dans la rue, participer aux journées de salubrité, soutenir les initiatives locales, planter et entretenir des arbres... Ensemble, nous pouvons bâtir un Bénin plus propre et plus écologique », exhorte Alain Adjibadé.





Côte d'Ivoire

Koné Daouda Soupkafolo prend le contrôle de Versus Bank

En plus de sa forte présence dans la filière coton avec la Compagnie ivoirienne pour le développement des textiles (CIDT), la Compagnie ivoirienne du coton (COIC) et les BTP, l'homme d'affaires ivoirien Koné Daouda Soupkafolo, PDG des Établissements Koné Daouda Soupkafolo (EKDS), vient de faire une entrée en force dans le secteur bancaire ivoirien à travers le rachat de Versus Bank.

► Par Bamba Mafoumgbé

Cette banque appartient auparavant au Groupe l'Aiglon du milliardaire malien Checkna Kagnassi, mais elle a été reprise par l'État de Côte d'Ivoire en 2009, dans un contexte de crise financière internationale qui affectait né-

gativement le secteur bancaire. À l'époque, l'État ivoirien avait annoncé la prise de contrôle de cette banque en difficulté (comme plusieurs autres actifs du Groupe l'Aiglon) afin de sécuriser le secteur bancaire national. Versus Bank, qui était initialement une banque à capitaux privés, est ainsi devenue

une banque publique en janvier 2009, avec l'État de Côte d'Ivoire comme actionnaire unique. À sa création en mars 2003, Versus Bank était une société anonyme de droit ivoirien avec un Conseil d'administration et avait été agréée en qualité de banque par arrêté ministériel n°425 du 1er décembre 2003 du

ministre de l'Économie et des Finances. Ses activités ont effectivement démarré en mars 2004. Après la crise postélectorale de 2011, l'État ivoirien amorce l'ouverture du capital de Versus Bank en désignant un nouveau Directeur général et un nouveau Conseil d'administration. Depuis, Jean-Claude N'da Ametchi, très actif dans la nationalisation des banques françaises durant la crise postélectorale de 2011 et ancien Directeur général de Versus Bank, revendique être membre fondateur avec 30 % du capital et exige de l'État de Côte d'Ivoire qu'il honore « le versement de ses parts pour un montant de 554 millions de francs CFA à honorer plus tard au 31 mars de la même année (2009) ». Selon le protocole signé à l'époque, dont des extraits ont été repris par la presse ivoirienne, « le cédant retrouverait de plein droit la propriété de ses actions,

après signification de deux mises en demeure infructueuses. Lesdites mises en demeure, effectuées le 28 mai 2014 et le 3 juin 2014, resteront sans effet. La Primature et le ministère des Finances ont été informés de la démarche. En vain. », rapportait une source proche du plaignant Jean-Claude N'da Ametchi.

Qui est le repreneur des actifs de l'État dans Versus Bank ?

Lors d'un Conseil des ministres tenu le jeudi 19 décembre 2024 à Abidjan-Plateau, le gouvernement ivoirien a adopté un décret autorisant la cession de la participation détenue par l'État de Côte d'Ivoire dans le capital de Versus Bank à la société Harvest Capital Holding, une société anonyme de droit ivoirien. Selon le porte-parole du gouvernement, Amadou Coulibaly,

il s'agit de la cession de « la totalité » des parts, « soit 52,89 % du capital social et des droits de vote de Versus Bank ». Le prix de cession est fixé à 8,5 milliards de francs CFA, assorti d'un engagement ferme d'investissement d'un montant total de 10 milliards de francs CFA. Cette cession profite bien évidemment à l'ivoirien Daouda Koné Soukafolo, patron de l'entreprise de bâtiment et travaux publics (EKDS) et propriétaire de la Compagnie ivoirienne du coton (COIC), qui est elle-même née de la reprise de LCCI de Checkna Kagnassi. En 2017, la Compagnie ivoirienne pour le développement des textiles (CIDT) est reprise par l'homme d'affaires ivoirien Daouda Soukafolo, qui continue ainsi d'agrandir son empire socio-économique.





CREAVOX STUDIO

CAPTOREZ L'INSTANT, CRÉEZ L'ÉTERNITÉ



Studio de Podcast - Création de contenus - Conseils - Production - Diffusion

www.creavoxstudio.com creavoxstudio@gmail.com +22946465202 Cotonou, Bénin



Infrastructures

80 millions d'euros de la BAD pour moderniser le Port de Cotonou

La Banque africaine de développement (BAD) et le Port autonome de Cotonou (PAC) ont signé un accord de financement de 80 millions d'euros qui serviront à la modernisation des équipements et à l'extension des infrastructures de l'enceinte portuaire à la capitale économique du pays.

► Par Ronie Floride AGAMMA

Ce financement aidera le PAC à mettre en œuvre son Plan directeur portuaire 2021-2026, un programme d'investissement quinquennal visant à rénover et à remplacer les infrastructures portuaires obsolètes, à accroître sa

capacité, tout en améliorant la qualité du service pour attirer un trafic supplémentaire et mieux faire face à la concurrence. «Le financement de la Banque africaine de développement permet au Port autonome de Cotonou d'initier son plan directeur à travers deux projets clés : la

création d'un nouveau terminal de 25 hectares gagné sur la mer, et un nouveau parking tampon intelligent de 14 hectares pour gérer le flux des camions entrant et sortant du port. Le port de Cotonou pourra ainsi transférer ses activités actuelles vers ces nouveaux espaces, ouvrant la

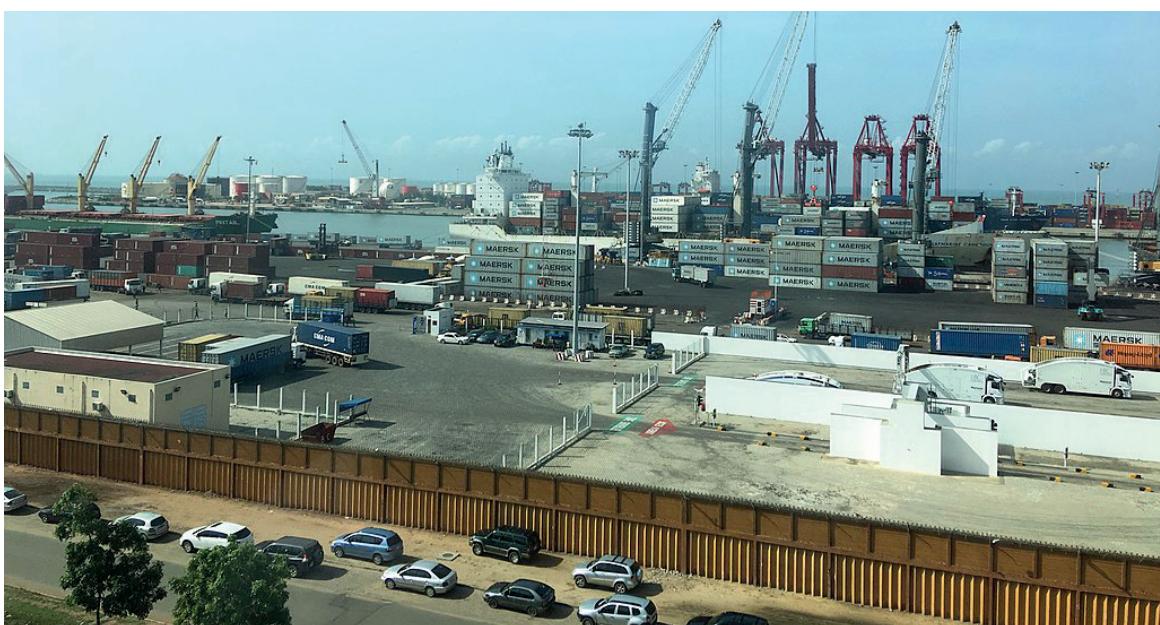
voie aux prochaines étapes de son ambitieux plan directeur », a indiqué M. Bart Van Eenoo, le directeur général du Port autonome de Cotonou (PAC). Directeur du département des Infrastructures et du Développement urbain de la BAD, Mike Salawou a, pour sa part, mis l'accent sur les retombées positives du projet qui représente la première transaction du secteur privé en infrastructure financée par la Banque au Bénin. Elles concernent principalement le commerce, la compétitivité, la création d'emplois et l'inclusion sociale. L'appui de la BAD au Port de Cotonou est composé d'une mobilisation de ressources de 55 millions d'euros, auxquels s'ajoutent 25 millions d'euros issus d'Africa Growing Together Fund. Il s'agit d'un fonds spécial abondé par le Groupe de la Banque africaine de développement et la Banque populaire de Chine. Le reste du financement, soit 18,3 millions de dollars américains, sont apportés par le Fonds climatique Canada-Banque africaine de développement (CACF). D'après les informations

de la Banque, ce fonds est soutenu par le Canada pour financer des projets climatiques en favorisant le développement durable et l'inclusion sociale.

Une modernisation en profondeur

Le financement accordé par la BAD et ses partenaires permettra au PAC d'améliorer sa compétitivité grâce à la construction du terminal vraquier (T5) en l'étendant de 25 hectares supplémentaires pour permettre le stockage des marchandises en vrac et divers. Le projet prendra également en compte le dragage du bassin, l'élargissement du chenal d'accès et l'extension de la digue ouest du terminal. L'objectif au final est d'augmenter le volume des marchandises traitées et de réduire le temps d'attente des navires. En plus de ces travaux d'extension, le PAC a également prévu de procéder à l'élargissement du parking de Zongo. Les travaux consisteront à installer un parking innovant avec un système de gestion intégré et numérisé lié aux bases de données du

port et au guichet unique (GUCE). Ce qui permettra de fluidifier le trafic et d'accélérer le traitement des marchandises. Le Port autonome de Cotonou, situé sur la côte atlantique ouest-africaine, est une plaque tournante incontournable pour le commerce régional. Il assure une fonction cruciale en tant que hub de transit pour des pays enclavés tels que le Niger, le Burkina Faso et le Mali. En améliorant les capacités de traitement des marchandises, cette modernisation permettra de fluidifier les opérations portuaires et de réduire considérablement les délais d'attente des navires. Ce projet offrira également des avantages économiques majeurs, notamment la création d'emplois et l'implémentation active des entreprises béninoises, que ce soit pendant les travaux ou lors de l'exploitation. Avec ces améliorations, le port jouera un rôle clé dans le développement des échanges commerciaux au sein de la sous-région, renforçant ainsi l'intégration économique et le dynamisme régional.



Héritage de Sarwat Hussain

Les hommages du département de journalisme de l'Université d'Osmania

Le 8 février dernier, le Département de journalisme et de communication de masse (JMC) de l'Université d'Osmania, en Inde, a organisé une conférence spéciale à la mémoire de feu Sarwat Hussain, universitaire et visionnaire des médias. À cette occasion, la vie et l'œuvre de cet éminent spécialiste des études médiatiques ont été mises à l'honneur pour magnifier l'énorme patrimoine immatériel qu'il a laissé à la postérité.

► Par Jos Blaise Mbanga-Kack



Le journaliste camerounais Éric Chinje, ancien responsable des affaires extérieures et de la communication de la Banque mondiale, reconvertis dans la communication, a, dans son discours d'ouverture, souligné avec force les valeurs incarnées par son collègue et ami défunt, ainsi que ses contributions aux médias en tant que journaliste de renom et décideur politique visionnaire. Il a, en outre, salué le rôle de l'Université d'Osmania dans la formation de Sarwat Hussain, soulignant la rare combinaison de trois

qualités qui l'ont façonné : l'intellect, la créativité et l'humilité. Cette conférence, suivie par de nombreuses personnalités, a rassemblé, entre autres, le Professeur C. Kaseem, directeur de l'University College of Arts and Social Sciences, ainsi que le chef du département de journalisme et de communication de masse, le Dr T. Satish Kumar. De nombreux étudiants en journalisme de toute la ville y ont également pris part. L'événement s'est tenu à l'auditorium du Centenaire de l'Université d'Osmania. À cette occasion, tout en rendant hommage à feu Sarwat Hussain, Eric Chinje a exhorté

les étudiants en journalisme de l'Université d'Osmania à s'approprier l'inclusion numérique et les technologies émergentes, telles que l'intelligence artificielle et l'apprentissage automatique. Selon lui, ces outils sont essentiels pour relever les défis mondiaux en matière de changement climatique, de finance et de gouvernance. Prenant la parole, Vidya Bhandarkar, directrice du nouveau centre des médias numériques du département, a d'abord remercié l'ancien chef de département, le Dr Narender K., pour son soutien. Elle a ensuite annoncé un don d'équipement d'une valeur de 20 lakh de roupies au nouveau centre, destiné à améliorer les compétences pratiques des étudiants en journalisme moderne. En outre, elle a institué des médailles d'or pour récompenser les étudiants obtenant les meilleures notes au cours du troisième cycle de JMC. Rendant hommage à Vidya Bhandarkar pour son engagement à perpétuer l'héritage de Sarwat Hussain, Eric Chinje a exprimé l'espérance que le nouveau centre des médias devienne un modèle d'intégrité, de pensée critique et de journalisme responsable.

ATELIER DE LANCEMENT DU PROJET RMRN RADIUS

RÉSEAU EN AGROÉCOLOGIE POUR PROMOUVOIR
LA DURABILITÉ DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES EN
AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

DU 06 AU 08 FÉVRIER 2025

DAKAR, SÉNÉGAL

ORGANISÉ PAR

CORAF

ET

CIRAD

ET

Catholic Relief Services

ET

Université Cheikh Anta Diop de Dakar

ET

Université de la République du Bénin

ET

Université de l'Etat d'Afrique de l'Ouest

ET

Université de l'Etat du Cameroun

ET

Université de l'Etat de la Côte d'Ivoire

ET

Université de l'Etat du Burkina Faso

ET

Université de l'Etat de la Guinée

ET

Université de l'Etat de la Guinée-Bissau

ET

Université de l'Etat de la Gambie

ET

Université de l'Etat de la Sierra Leone

ET

Université de l'Etat de la Guinée-Conakry

ET

Université de l'Etat de la Guinée

ET

le CIRAD, Catholic Relief Services (CRS), l'Université Joseph Ki-Zerbo du Burkina Faso, l'Université Félix Houphouët-Boigny de Côte d'Ivoire, ainsi que l'Institut de recherche agricole pour le développement du Cameroun et l'Institut de recherche sur le coton du Bénin, a pour objectif d'accompagner la transition agroécologique des exploitations agricoles afin de renforcer la sécurité économique, alimentaire et nutritionnelle dans la région. « Le niveau d'insécurité alimentaire dans nos pays est insupportable. C'est pour cela que nous conjuguons nos efforts pour voir comment relever le défi », a indiqué le directeur exécutif du CORAF. Dr Moumuni Savadogo estime qu'en adoptant cette démarche, les acteurs relèvent le défi du moment tout en préservant la base productive qui constituera l'avenir. D'où l'importance centrale accordée à la santé des sols dans ce projet. En effet, la sous-région est confrontée à des défis majeurs tels que le changement climatique, la dégradation des sols et la perte de biodiversité, qui affectent directement la productivité agricole et la sécurité alimentaire. « Il est impératif que nous adoptions des pratiques agricoles durables et respectueuses de l'environnement telles que l'agroécologie », a souligné le Dr Modou Fall Guèye, directeur du Centre d'éducation et de formation environnementale du Sénégal. Une approche qui favorise la biodiversité, régénère les sols et réduit l'utilisation des pesticides et engrains chimiques.

Un modèle d'intégration

Le projet RADIUS constitue une plateforme de collaboration scientifique qui permet de développer des solutions agroécologiques durables et inclusives face aux défis environnemen-

taux et économiques actuels. « C'est un modèle d'intégration de la recherche pour accompagner la transition écologique en Afrique de manière efficace et durable », explique Mme Amiata Niang Diène. Selon elle, ce consortium incarne la vision d'une collaboration sous-régionale renforcée et d'une synergie entre la recherche et les services de l'Union européenne. À long terme, le projet Radius contribuera significativement à la transformation des systèmes agricoles en Afrique de l'Ouest et du Centre en apportant des solutions concrètes aux défis actuels.

Afin d'atteindre les objectifs fixés, les différentes organisations et chercheurs engagés dans ce projet travailleront en étroite collaboration avec les agriculteurs, assurant ainsi une co-construction des connaissances et une appropriation des technologies par les principaux bénéficiaires. Les universités exploiteront les innovations et technologies stockées dans la base de données du CORAF pour renforcer la formation académique, notamment celle des jeunes. L'entrepreneuriat rural des jeunes diplômés constitue l'objectif final.





Filière cotonnière ivoirienne

Le retour en force de la famille Kagnassi dans l'or blanc

Après une absence remarquée, la famille Kagnassi signe son retour dans la filière cotonnière ivoirienne, un secteur qu'elle avait marqué de son empreinte par le passé. Sous la bannière d'Optimus Holding, les Kagnassi reprennent les actifs d'Ivoire Coton, renforçant leur présence dans le domaine.

► Par Bamba MAFOUMGBÉ

La famille Kagnassi dans la filière cotonnière ivoirienne? Ce n'est pas nouveau. Elle y était bien présente par le passé à travers «La Compagnie cotonnière ivoirienne» (LCCI, aujourd'hui liquidée). Suite au désengagement de l'État ivoirien dans les secteurs productifs, comme préconisé par les institutions de Bretton Woods (Fonds monétaire international et Banque mondiale) dans les années 1990 avec la vague de privatisations, l'État a cédé une grande partie de ses actifs dans le secteur co-

tonnier. Une petite portion est toutefois restée sous le contrôle de la Compagnie ivoirienne pour le développement des textiles (CIDT), détenue à ce jour majoritairement par le groupe EKDS et l'État de Côte d'Ivoire. Dans ce processus de cession, la Compagnie cotonnière ivoirienne (LCCI), filiale du Groupe l'Aiglon du Malien Checkna Kagnassi (père de Sidi Kagnassi), avait hérité du lot Nord-Ouest, comprenant entre autres Korhogo, Mbengué et Boundiali. Ce lot avait été racheté à la Compagnie ivoirienne du coton (COIC), dont le PDG est l'homme d'affaires

ivoirien Koné Daouda Soukafolo, par ailleurs repreneur de la Versus Bank, initialement contrôlée par le Groupe l'Aiglon. La grave crise socio-politique qui a secoué la Côte d'Ivoire en 2007 a contraint le groupe l'Aiglon, ancien fleuron de la famille Kagnassi, à fermer ses portes. Cette fermeture avait en son temps ébranlé ce secteur où l'entreprise occupait une position de premier plan. En dépit de ce retrait de la filière cotonnière ivoirienne, la famille continuait de réaliser de bonnes affaires avec l'État de Côte d'Ivoire. Une de leurs filiales avait obtenu le

marché de la production des cartes nationales d'identité biométriques ivoiriennes, utilisées pour les élections de 2010 (en collaboration avec Sagem Technologies). Par ailleurs, dans le domaine du transport aérien, elle a une forte présence dans le capital d'Air Côte d'Ivoire. Selon une note obtenue auprès de la Direction générale de la compagnie, l'État ivoirien détient actuellement 58% du capital, Optimus Holding 23%, la compagnie française Air France 11%, et la Banque ivoirienne de développement (BOAD) 8%. Depuis quelques années, Sidi Mohamed Kagnassi a diversifié ses activités en investissant dans des secteurs variés tels que l'énergie, la construction, le transport, la santé, le numérique, la finance et l'éducation. C'est sous la bannière d'Optimus Holding que la famille Kagnassi revient non seulement dans la filière cotonnière ivoirienne, mais également au Burkina Faso.

Les Kagnassi rebondissent dans le coton en Côte d'Ivoire et au Burkina

Sortie de la filière cotonnière ivoirienne après la liquidation des biens et actifs familiaux du Groupe l'Aiglon, les Kagnassi rebondissent aujourd'hui dans l'or blanc, à la fois en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso. Comme le rapporte le magazine Jeune Afrique, une information confirmée par la Direction exécutive de l'Interprofession coton (Intercoton) de Côte d'Ivoire : « Le groupe Optimus Holding, dirigé principalement par Sidi Mohamed Kagnassi, un homme d'affaires ivoiro-malien, a réussi à finaliser cette acquisition. » Depuis décembre 2024, c'est officiel : le groupe Optimus Holding a repris les actifs d'Ivoire Coton (filiale d'IPS West Africa du groupe Agha Khan), opé-

rant dans le bassin cotonnier du Nord-Ouest ivoirien. Ivoire Coton, une entreprise historique de la filière, est spécialisée dans la transformation du coton-graine et la commercialisation de ses produits. En 2008, Ivoire Coton avait acquis, après la liquidation de l'ex-LCCI, le lot M'Bengué. La société d'exploitation « M'BENGUE COTON » avait été créée en juin 2008 pour gérer ce lot. M'BENGUE COTON, une société anonyme avec conseil d'administration et direction générale, était une filiale d'Ivoire Coton.

Fusion de M'BENGUE COTON avec Ivoire Coton

Aujourd'hui, Ivoire Coton regroupe plusieurs unités industrielles : Boundiali 1, Boundiali 2, Dianra et Mbengué, ainsi que les actifs mobiliers et immobiliers des directions régionales de Boundiali, Dianra, Odienné et Mbengué. Désormais, les Kagnassi reviennent dans leur ancien fief cotonnier ivoirien sous la bannière d'Optimus Holding, qui reprend également Chimtec, un acteur majeur du négoce de produits chimiques en Afrique. En parallèle, Optimus Holding a acquis les actifs d'Ivoire Coton au Burkina Faso. Au pays des Hommes intègres, Ivoire Coton détenait 54% du capital de Faso Coton, où elle était actionnaire majoritaire. « L'accord a été signé le 23 décembre 2024 entre les deux protagonistes. Montant de l'opération, supervisée par Abou-Bakar Ouattara et son cabinet Goodwill Audit & Consulting : un peu plus de 200 millions d'euros », précise une note publiée sur la page Facebook du cabinet. En Côte d'Ivoire, ce retour des Kagnassi coïncide avec une reconfiguration de la filière cotonnière, marquée par la mise en œuvre du zonage, sous la supervision du Conseil du coton

et de l'anacarde, régulateur de la filière. Elle intervient également avec une filière enregistrant un rythme de progression soutenue.

Une filière en plein essor pour le retour des Kagnassi

Lorsque la famille Kagnassi s'était retirée de la filière cotonnière ivoirienne en 2007, le contexte était marqué par une filière en difficulté. À l'époque, la production de coton graine avoisinait les 150 000 tonnes, une performance bien inférieure aux statistiques actuelles. Aujourd'hui, les Kagnassi retrouvent une filière transformée et en plein essor. Selon les données récentes du Conseil du Coton et de l'Anacarde (CCA), la production a connu une nette progression, atteignant 347 922 tonnes au terme de la campagne 2023/2024, soit une hausse impressionnante par rapport aux années 2000. En comparaison, la campagne 2021/2022 avait déjà marqué un record historique avec 539 623 tonnes, consolidant la position de la Côte d'Ivoire comme quatrième producteur de coton en Afrique de l'Ouest, derrière le Mali, le Bénin et le Burkina Faso.





BAD et Bénin

Une alliance gagnante pour l'agriculture et l'économie

La stratégie pays 2022-2026 de la Banque africaine de développement (BAD) est à mi-parcours. Après trois années de mise en œuvre, elle a permis au Bénin d'enregistrer d'excellents résultats dans le secteur agricole et d'autres domaines connexes.

► Par Ronie Floride AGAMMA

D'après les données de la BAD, les résultats encourageants notés dans le domaine agricole concernent la production de riz au Bénin. En effet, elle a quasiment doublé, passant de 406 000 tonnes en 2020 à 712 000 tonnes en 2023, dépassant l'ob-

jectif de 700 000 tonnes initialement prévu. La production de maïs a également grimpé à 1,7 million de tonnes en 2023, contre 1,5 million de tonnes trois ans plus tôt. Il en va de même pour la transformation de l'anacarde, dont la production a plus que doublé sur la période, passant de 19 % à 40,26 %, grâce aux activités de la zone

industrielle de Glo-Djigbé, soutenues par les opérations de la Banque en appui aux réformes. Couvrant les projets d'appui aux infrastructures agricoles dans la vallée de l'Ouémé et d'appui à la production vivrière et au renforcement de la résilience dans les départements de l'Alibori, du Borgou et des Collines, l'impact de la stratégie pays de la BAD a



été bénéfique pour les producteurs agricoles. D'après la revue à mi-parcours du Document de stratégie pays 2022-2026 de la BAD, publiée le 11 février 2025, ces projets ont permis d'aménager 1 022 hectares de terres hydro-agricoles et 6 522 hectares de bas-fonds pour l'agriculture. « Des progrès significatifs ont aussi été réalisés dans la production de lait : 125,25 millions de litres en 2023 contre 115 millions de litres en 2021, ainsi que pour la viande, avec une production de 108 000 tonnes en 2023 contre 87 000 tonnes en 2021 », a noté le Groupe de la BAD. D'autres secteurs ont aussi connu de grandes améliorations, notamment celui des transports avec les travaux en cours au Port autonome de Cotonou, qui devraient relancer le trafic portuaire pour atteindre 15 millions de tonnes en 2026 contre 9,57 millions de tonnes en 2023.

L'électricité, des avancées significatives

Le secteur énergétique a également connu une nette amélioration, avec quelque 1 447 kilomètres de réseau haute tension en construction et 5,2 kilomètres



de lignes moyenne tension déjà livrées. À cela s'ajoutent 1 584 kilomètres de réseau basse tension en cours de réalisation, dont 101,55 kilomètres déjà achevés. S'agissant des répercussions directes de ces infrastructures sur la population, elles ont permis de raccorder 880 nouveaux abonnés et contribué à l'amélioration du taux national d'accès à l'électricité, qui est passé de 36,5 % en 2020 à près de 40 % en 2023. Cette avancée a permis d'augmenter le taux d'accès en milieu rural, qui est passé de 10,4 % en 2020 à 12 % en 2023. Des avancées ont aussi été enregistrées dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. À en croire les statistiques de la BAD,

le taux d'accès à l'eau potable a atteint 80 % en milieu rural en 2023, grâce à la construction de 2 300 kilomètres de conduites d'eau et à la connexion de 31 486 compteurs d'eau dans le cadre de projets financés par la Banque. Pour atteindre ces résultats rapides et significatifs, la Banque et le gouvernement du Bénin reconnaissent avoir mis davantage l'accent sur certains critères d'innovation financière, notamment les instruments de garantie pour mobiliser des solutions financières innovantes et les mécanismes de financement axés sur les résultats.





► Par Yao Noël

«Africa must unite»

Le sommet de l'Union africaine du 15 février à Addis-Abeba (Éthiopie), au siège même de l'institution continentale, n'est pas passé et ne passera pas inaperçu. Au-delà du renouvellement des instances, l'Afrique entière se (re)trouve en 2025 à un moment crucial et décisif de son histoire et de notre histoire. En effet, six décennies ont passé, plus précisément soixante-deux (62) ans, depuis que les pères fondateurs ont porté l'Organisation de l'unité africaine (OUA), devancière de l'actuelle Union africaine (U.A.), sur les fonts baptismaux, en pleine effervescence post-indépendances africaines. Le message ou le projet était simple, limpide : l'Afrique devait s'unir pour parachever la décolonisation, assumer son intégration en vue de booster son développement et assurer, assumer aussi, son destin vers plus de liberté, de souveraineté, de justice, d'épanouissement global pour plus de bien-être et de progrès pour les populations africaines «in globo». Pour atteindre ces divers et nobles objectifs panafricains, plusieurs comités et sous-co-

mités ont dû être imaginés, conçus et créés au cours de ces six dernières décennies. Le «Plan d'action de Lagos», «LA ZLECAF» lancée en 2018 à Kigali (zone de libre-échange africaine), etc., figurent en bonne position dans le dispositif mis en place. À l'heure de la rétrospective et du bilan, il est clair et net que, de la liquidation du colonialisme au bienheureux démantè-

quelques avancées, reste encore à la traîne. La libre circulation des hommes, des biens et des services, qu'est censée régler la zone de libre-échange africaine, entame toujours péniblement ses premiers pas. Il faut donc donner un coup de fouet à cet édifice intégrationniste en construction. Jamais le cri du cœur des précurseurs de l'unification ou de l'unité

Il est clair que ce secteur a un impact significatif sur l'économie, la culture et l'emploi dans le pays.

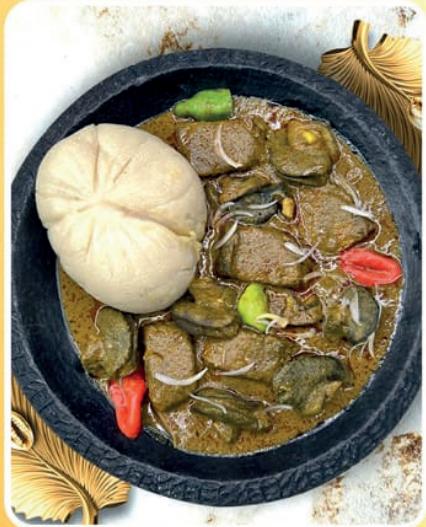
lement de l'odieux système d'Apartheid, beaucoup a été fait, en dépit de la survivance des conflits en République démocratique du Congo, au Soudan, en Libye, en Somalie, etc. Toutefois, le vieux, grand et «joli rêve» d'unité continentale est loin d'être réalisé, soixante ans après l'historique mouvement d'Addis-Abeba. L'intégration politique, économique, diplomatique, militaire, etc., que voulait sur-le-champ le chantre incontesté du panafricanisme, Osagyefo Dr Kwame Nkrumah, malgré

africaine n'a été aussi pertinent et inévitable qu'aujourd'hui, à l'heure où, ailleurs à travers le monde, de grands ensembles économiques et politiques sont élaborés et construits. Oui, «Africa must unite», «l'Afrique doit s'unir» dans cet univers nouveau avec une mondialisation forcée et forcenée. «We must unite or perish», nous devons nous unir ou périr, disparaître. Nos pères avaient raison. «THE STRUGGLE CONTINUES», ou la lutte continue.



SAVEURS DU BÉNIN

*Une Variété de
plats africains
et béninois*



PLATS : IGNAME PILÉE - AKASSA - RIZ - PÂTE NOIRE - PÂTE ROUGE

SAUCES : TOMATE - GBOMAN TINDAN (LÉGUMES) - BLOCOTO - ARACHIDE

+ DES BUFFETS PÉRIODIQUES AVEC DES MENUS SPÉCIAUX

MANGEZ
LOCAL

MANGEZ
SAIN

+229 64 64 64 67
+229 97 54 22 44

Saveurs du Bénin
(Cotonou, Axe Etoile-Carrefour Cossi)



Une Référence Internationale



UN HUB PORT EN AFRIQUE



E-mail: info@paa.ci - Site Web: www.portabidjan.ci - Facebook: [portabidjan](https://www.facebook.com/portabidjan)

